

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

RELEVÉS DE DÉCISIONS

CFVU

12 JUIN 2026

Présidence
Vice-Présidente CFVU
Cindy Carrein-Lerouge

Direction Générale des Services
Sylvie Monsinjon

Affaire suivie par
Anissa DEBAA
Secrétaire des instances
secretariatcfvu@univ-rouen.fr

Mont-Saint-Aignan, le 4 juin 2026

Monsieur le président de l'université de Rouen
Normandie

à

Mesdames et messieurs les membres de la
Commission Formation et Vie Universitaire de
l'Université de Rouen Normandie

INVITATION

COMMISSION FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invités¹ à participer à la Commission Formation et Vie Universitaire de l'Université de Rouen Normandie qui aura lieu :

Vendredi 12 juin, à 13h45
1 Rue Thomas Becket
Espace Jean-Marc DUCLOS
Université de Rouen Normandie - Mont-Saint-Aignan

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Calendriers universitaires – vote
3. Modification de maquettes – vote
4. Création DU/DIU (Diplôme Universitaire/Diplôme Inter-Universitaire) : DIU Trouble de la déglutition - vote
5. Dossiers d'accréditation des formations de santé
 - a. 2ème cycle de Maïeutique - vote
 - b. Certificat Capacité d'Orthophonie – vote
6. Règlement des études pour la rentrée 2026 : PASS - vote
7. Modules de préparation aux concours des métiers de l'enseignement – vote
8. Bilan du cadrage de la licence 2022-2027 - conclusions du groupe de travail
9. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la date de réunion à l'adresse : secretariatcfvu@univ-rouen.fr)

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF

¹ La présente invitation vaut ordre de mission

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :
Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
12 juin 2026
Délibération n°CFVU-2026-18

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants, dont 6 membres représentés.

Calendriers universitaires

➤ Vu les calendriers annexes

- INSPE de l'académie de Rouen - DU FEM 1 (Diplôme Universitaire Formation à l'Entrée dans le Métier Professorat des écoles)
- INSPE de l'académie de Rouen - DU FEM 2 (Diplôme Universitaire Formation à l'Entrée dans le Métier Professorat du second degré)
- INSPE de l'académie de Rouen - DU FEM 3 (Diplôme Universitaire Formation à l'Entrée dans le Métier Conseiller Principal d'Éducation)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 1 M2 MEEF (Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation premier degré)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 2 M2 MEEF EMCC – ProDoc (Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation second degré hors Education musicale Chant Chorale - Documentation)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 2 M2 MEEF hors EMCC – ProDoc (Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation second degré Éducation musicale Chant Chorale - Documentation)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 3 M2 MEEF (Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation Encadrement Educatif)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 1 M1 M2E (Master 1 Enseignement et Éducation Professorat des Écoles)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 1 M2 M2E (Master 2 Enseignement et Éducation Professorat des Écoles)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 2 M1 M2E (Master 1 Enseignement et Éducation Professorat du second degrés)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 2 M2 M2E (Master 2 Enseignement et Éducation Professorat du second degrés)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 3 M1 M2E (Master 1 Enseignement et Education Conseiller Principal d'Education)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 3 M2 M2E (Master 2 Enseignement et Education Conseiller Principal d'Education)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 4 MEEF Parcours DEEA (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) Pratiques et ingénierie de la formation Parcours DEEA (Direction d'Établissement d'Enseignement Artistique)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 4 MEEF Parcours CADEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) Pratiques et ingénierie de la formation parcours CADEF (Conception et Animation de Dispositifs d'Enseignement et Formation)
- INSPE de l'académie de Rouen - DU PEI (Diplôme Universitaire Pratiques de l'Education Inclusive)
- INSPE de l'académie de Rouen - Mention 1 LPE (Licence Professorat des Écoles)
- Institut Administration des Entreprises - M1 Marketing vente

- Institut Administration des Entreprises - M1 MOSMS ((Master 1ère année Management parcours Management des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales)
- Institut Administration des Entreprises - M1 PME ESS (Master 1ère année Management parcours Management des Petites et Moyennes Entreprises et Entreprise Sociales et Solidaires)
- Institut Administration des Entreprises - M1 GRH (Master 1ère année Gestion des Ressources Humaines)
- Institut Administration des Entreprises - M1 CCA (Master 1ère année Comptabilité, Contrôle, Audit)
- UFR Droit, Economie, Science Politique - DU Expertise de Justice
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Capacité en Droit 1 et 2
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Licence Pro MACT (Licence professionnelle Métiers des Administrations et des Collectivités Territoriales)
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Licence Pro Droit
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Licence Pro Economie
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Master 1 Économie
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Licence Pro MJPM (Licence professionnelle Activité juridique : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs)
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Licence CCI (Contrôle Continu Intégral)
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Licence Pro AES (Licence Professionnelle Métiers de l'Entrepreneuriat, Intrapreneuriat et Création-Reprise d'Activité et Licence Professionnelle Gestion des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire)
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Master 1 Droit
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Master 1 Droit Social
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Master 2 BCCPro (Monnaie, Banque, Finance, Assurances parcours Banque, Conseiller Clientèle Professionnelle)
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Master 2 Droit Notarial
- UFR Droit, Economie, Science Politique – Master 2 DAF Alternance (Droit des Affaires parcours Droit des affaires et fiscalité)
- UFR Droit, Economie, Science Politique - Master 2 JPP (Justice, Procès, Procédure)
- UFR Lettres et Sciences Humaines - Licence
- UFR Sciences de l'Homme et de la Société - Masters

Validation des calendriers universitaires

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve les calendriers universitaires susmentionnés.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF

Institut Administration des Entreprises - L3 Gestion parcours CCAF (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS													
	Enseignements S1 1 septembre 2026 - 9 janvier 2027												
	Semaine d'accueil 31 août 2026 - 3 septembre 2026			Enseignements S2 18 janvier 2027 - 21 juin 2027									
STAGES							Période de stage (semestre 2) 11 janvier 2027 - 31 août 2027						
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 29 janvier 2027			● Fin des jurys d'examens session 2 2 juillet 2027			
VACANCES													
					Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026			Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027		Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
							Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

Institut Administration des Entreprises - L3 Gestion parcours Management (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 9 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 3 septembre 2026					Enseignements S2 11 janvier 2027 - 21 juin 2027						
STAGES								Période de stage (semestre 2) 15 mars 2027 - 5 juin 2027					
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 29 janvier 2027					● Fin des jurys d'examens sessio 2 juillet 2027	
VACANCES						Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027			Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027		
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - L1/L2 STAPS LAS (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS							Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027						
		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 9 février 2027				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 9 juin 2027		
VACANCES							Vacances de Noël 20 décembre 2026 - 3 janvier 2027			Vacances de printemps 18 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 25 octobre 2026 - 1 novembre 2026			Vacances d'hiver 21 février 2027 - 7 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

Institut Administration des Entreprises - L2 Gestion (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 3 septembre 2026					Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027						
STAGES										Période de stage (semestre 2) 26 avril 2027 - 12 juin 2027			
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 29 janvier 2027					● Fin des jurys d'examens sessio 2 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027				Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Sciences et Techniques - Licence avec stage (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 9 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 24 août 2026 - 1 septembre 2026					Enseignements S2 11 janvier 2027 - 17 avril 2027						
STAGES										Période de stage (semestre 2) 19 avril 2027 - 19 juin 2027			
EXAMENS													
JURYS								● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 19 février 2027					● Fin des jurys d'examens sessio 2 juillet 2027
VACANCES							Vacances de Noël 21 décembre 2026 - 2 janvier 2027			Vacances de printemps 19 avril 2027 - 1 mai 2027			
				Vacances d'automne 26 octobre 2026 - 31 octobre 2026				Vacances d'hiver 1 mars 2027 - 6 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - L3 STAPS APAS (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS						Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027							
		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
STAGES						Période de stage (semestre 1) 4 janvier 2027 - 9 janvier 2027		Période de stage (semestre 2) 8 mars 2027 - 12 mars 2027					
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 9 février 2027					● Fin des jurys d'examens session 2 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 20 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 18 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 25 octobre 2026 - 1 novembre 2026			Vacances d'hiver 20 février 2027 - 7 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - L1/L2 STAPS (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS							Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027						
		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 9 février 2027					● Fin des jurys d'examens sessio 1 juillet 2027	
VACANCES							Vacances de Noël 20 décembre 2026 - 3 janvier 2027			Vacances de printemps 18 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 25 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 21 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - L3 STAPS ES (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS						Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027							
		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
STAGES								Période de stage (semestre 2) 8 mars 2027 - 13 mars 2027					
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 9 février 2027					● Fin des jurys d'examens sessio 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 20 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 18 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 25 octobre 2026 - 1 novembre 2026			Vacances d'hiver 20 février 2027 - 7 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - L3 STAPS MS (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS						Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027							
		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
STAGES								Période de stage (semestre 2) 8 mars 2027 - 12 mars 2027					
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 9 février 2027					● Fin des jurys d'examens session 2 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 20 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 18 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 25 octobre 2026 - 1 novembre 2026			Vacances d'hiver 20 février 2027 - 7 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Sciences et Techniques - Licence sans stage (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 9 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 24 août 2026 - 1 septembre 2026					Enseignements S2 11 janvier 2027 - 4 juin 2027						
STAGES													
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 19 février 2027					● Fin des jurys d'examens sessi 2 juillet 2027	
VACANCES							Vacances de Noël 21 décembre 2026 - 2 janvier 2027				Vacances de printemps 19 avril 2027 - 1 mai 2027		
				Vacances d'automne 26 octobre 2026 - 31 octobre 2026				Vacances d'hiver 1 mars 2027 - 6 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Sciences et Techniques - M1 sans stage avec 2 semaines d'examens au S1 (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 12 décembre 2026											
		Semaine d'accueil 24 août 2026 - 31 août 2026				Enseignements S2 11 janvier 2027 - 17 avril 2027							
STAGES													
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 14 décembre 2026 - 9 janvier 2027			Examens de session 1 (semestre 2) 3 mai 2027 - 15 mai 2027			Examens de session 2 21 juin 2027 - 3 juillet 2027	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 5 février 2027			● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 4 juin 2027		● Fin des jurys d'examens session 2 9 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2026 - 2 janvier 2027			Vacances de printemps 19 avril 2027 - 1 mai 2027				
				Vacances d'automne 26 octobre 2026 - 31 octobre 2026			Vacances d'hiver 1 mars 2027 - 6 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - L3 STAPS EM (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS						Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027							
		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
STAGES					Période de stage (semestre 1) 14 décembre 2026 - 19 décembre 2026								
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 9 février 2027					● Fin des jurys d'examens sessio 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 20 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 18 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 25 octobre 2026 - 1 novembre 2026			Vacances d'hiver 20 février 2027 - 7 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

Institut Administration des Entreprises - LP Management de projet (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 21 juin 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 3 septembre 2026											
STAGES		Période de stage 21 septembre 2026 - 31 août 2027											
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2026-2027 2 juillet 2027	
VACANCES						Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026				Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027			
								Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027			Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027		
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Lettres et Sciences Humaines - Master UFR LSH (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 7 septembre 2026 - 9 janvier 2027						Enseignements S2 25 janvier 2027 - 15 mai 2027					
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 4 septembre 2026											
STAGES													
EXAMENS							Examens de session 1 (semestre 1) 11 janvier 2027 - 23 janvier 2027			Examens de session 1 (semestre 2) 18 mai 2027 - 29 mai 2027		Examens de session 2 21 juin 2027 - 26 juin 2027	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 5 février 2027			● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 4 juin 2027		● Fin des jurys d'examens session 2 9 juillet 2027	
VACANCES				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027			Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027		Vacances de printemps 17 avril 2027 - 2 mai 2027		
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Lettres et Sciences Humaines - Licence L1 LAS UFR LSH (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 7 septembre 2026 - 22 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 4 septembre 2026					Enseignements S2 22 janvier 2027 - 19 juin 2027						
STAGES													
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 5 février 2027				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestr 9 juin 2027		
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027				Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Lettres et Sciences Humaines - Licence L3 LAS UFR LSH (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 7 septembre 2026 - 23 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 4 septembre 2026					Enseignements S2 25 janvier 2027 - 19 juin 2027						
STAGES													
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 5 février 2027					● Fin des jurys d'examens sessi 2 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027				Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Sciences et Techniques - Lpro BIO3 (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 25 juin 2027											
		Semaine d'accueil 1 septembre 2026 - 1 septembre 2026											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2026-2027 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Sciences et Techniques - Lpro CAB (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 4 septembre 2026 - 25 juin 2027											
		Semaine d'accueil 4 septembre 2026 - 4 septembre 2026											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2026 - 2 janvier 2027				Vacances de printemps 19 avril 2027 - 30 avril 2027			
				Vacances d'automne 26 octobre 2026 - 30 octobre 2026				Vacances d'hiver 1 mars 2027 - 6 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Sciences et Techniques - M1 sans stage avec 1 semaine d'examens au S1 (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 12 décembre 2026											
		Semaine d'accueil 24 août 2026 - 31 août 2026				Enseignements S2 4 janvier 2027 - 17 avril 2027							
STAGES													
EXAMENS											Examens de session 2 21 juin 2027 - 3 juillet 2027		
						Examens de session 1 (semestre 1) 14 décembre 2026 - 18 décembre 2026				Examens de session 1 (semestre 2) 3 mai 2027 - 15 mai 2027			
JURYS												● Fin des jurys d'examens s 9 juillet 2027	
							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 5 février 2027				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 4 juin 2027		
VACANCES													
						Vacances de Noël 21 décembre 2026 - 2 janvier 2027				Vacances de printemps 19 avril 2027 - 1 mai 2027			
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Lettres et Sciences Humaines - Licence L2 LAS UFR LSH (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 7 septembre 2026 - 23 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 4 septembre 2026					Enseignements S2 25 janvier 2027 - 19 juin 2027						
STAGES													
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 5 février 2027				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 10 juin 2027		
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027				Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Packaging Emballages et Conditionnements 3ème année alternance (CFVU - 2026-06-12)

Formation en alternance

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Techniques de commercialisation 1ère année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 2 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES							Période de stage 11 janvier 2027 - 6 février 2027						
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2026-2027 1 juillet 2027	
VACANCES							Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027			Vacances de printemps 19 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 22 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Gestion des Entreprises et des Administrations 2ème année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES									Période de stage 5 avril 2027 - 2 juin 2027				
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

Institut Administration des Entreprises - L1 Gestion (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 1 septembre 2026 - 16 janvier 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 3 septembre 2026					Enseignements S2 18 janvier 2027 - 19 juin 2027						
STAGES													
EXAMENS													
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 29 janvier 2027					● Fin des jurys d'examens sessi 2 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027				Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - M1 APAS (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS						Enseignements S2 4 janvier 2027 - 16 février 2027							
		Enseignements S1 7 septembre 2026 - 12 décembre 2026											
STAGES								Période de stage (semestre 2) 1 mars 2027 - 4 mai 2027					
EXAMENS									Examens de session 1 (semestre 2) 17 février 2027 - 20 février 2027				
						Examens de session 1 (semestre 1) 14 décembre 2026 - 19 décembre 2026						Examens de session 2 18 juin 2027 - 21 juin 2027	
JURYS													Fin des jurys d'examens session 2 24 juin 2027
								Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 25 janvier 2027				Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 2 juin 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026				Vacances d'hiver 22 février 2027 - 28 février 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Génie Biologique 3ème année BMB SAB Alternance (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 25 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Carrières Sociales 3ème année (CFVU - 2026-06-12)

Deux périodes de stage du 02/11/2026 au 12/12/2026 et du 22/02/2027 au 24/04/2027

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES				Période de stage 2 novembre 2026 - 12 décembre 2026									
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Génie Biologique 1ère année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027		Vacances d'hiver 20 février 2027 - 7 mars 2027		Vacances de printemps 17 avril 2027 - 2 mai 2027			
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Génie Biologique 2ème année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES									Période de stage 5 avril 2027 - 12 juin 2027				
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Gestion des Entreprises et des Administrations 3ème année alternance (CFVU - 2026-06-12)

Formation en alternance

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Gestion des Entreprises et des Administrations 3ème année initial (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES								Période de stage 24 mars 2027 - 5 juin 2027					
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Mesures Physiques 2ème année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 22 juin 2027											
STAGES									Période de stage 5 avril 2027 - 19 juin 2027				
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Mesures Physiques 3ème année initial (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 2 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES								Période de stage 22 mars 2027 - 29 juin 2027					
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Mesures Physiques 3ème année alternance (CFVU - 2026-06-12)

Formation en alternance

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 2 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Packaging Emballages et Conditionnements 2ème année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES							Période de stage 8 février 2027 - 30 avril 2027						
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Packaging Emballages et Conditionnements 1ère année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct		Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Techniques de commercialisation 2ème année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES									Période de stage 19 avril 2027 - 12 juin 2027				
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 22 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Mesures Physiques 1ère année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier														
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 21 juin 2027												
STAGES														
EXAMENS														
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027		
VACANCES														
	Aoû 2026	Sep	Oct		Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Génie Biologique 3ème année DN Alternance (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS			Enseignements 1 octobre 2026 - 25 juin 2027										
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Génie Biologique 3ème année DN Initial (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS			Enseignements 1 octobre 2026 - 25 juin 2027										
STAGES							Période de stage 8 février 2027 - 19 juin 2027						
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Génie Biologique 3ème année BMB SAB Initial (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 25 juin 2027											
STAGES							Période de stage 22 février 2027 - 19 juin 2027						
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2026-2027 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026			Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027				
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Carrières Sociales 2ème année (CFVU - 2026-06-12)

Deux périodes de stage du 04/01/2027 au 13/02/2027 et du 19/04/2027 au 05/06/2027

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES						Période de stage 4 janvier 2027 - 13 février 2027							
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES					Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Techniques de commercialisation 2ème année alternance (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Techniques de commercialisation 3ème année alternance (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 31 août 2026 - 19 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Techniques de commercialisation 3ème année initial (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 31 août 2026 - 19 juin 2027											
STAGES								Période de stage 8 mars 2027 - 5 juin 2027					
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027							
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 22 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR Sciences et Techniques - Lpro A2DE (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 26 juin 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 31 août 2026											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens s 9 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2026 - 2 janvier 2027				Vacances de printemps 19 avril 2027 - 30 avril 2027			
				Vacances d'automne 26 octobre 2026 - 30 octobre 2026				Vacances d'hiver 1 mars 2027 - 6 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Gestion des Entreprises et des Administrations 1ère année (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES							Période de stage 1 février 2027 - 27 février 2027						
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026				Vacances d'hiver 27 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

Institut Administration des Entreprises - L3 Gestion parcours Bq Assurance (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 21 juin 2027											
		Semaine d'accueil 31 août 2026 - 3 septembre 2026											
STAGES		Période de stage 14 septembre 2026 - 31 août 2027											
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2026-2027 2 juillet 2027	
VACANCES				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 2 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 4 janvier 2027		Vacances d'hiver 27 février 2027 - 8 mars 2027		Vacances de printemps 24 avril 2027 - 2 mai 2027			
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - Licence Professionnelle Aménagement Paysager (CFVU - 2026-06-12)

Formation en alternance

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 21 septembre 2026 - 18 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - BUT Carrières Sociales 1ère année (CFVU - 2026-06-12)

Deux périodes de stages du 16/11/2026 au 19/12/2026 et du 08/03/2027 au 30/04/2027

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 1 septembre 2026 - 19 juin 2027											
STAGES				Période de stage 16 novembre 2026 - 19 décembre 2026									
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027		Vacances d'hiver 27 février 2027 - 7 mars 2027					
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

IUT d'Evreux - Licence Professionnelle Hôtellerie Restauration (CFVU - 2026-06-12)

Formation en alternance

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 7 septembre 2026 - 18 juin 2027											
STAGES													
EXAMENS													
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 juillet 2027	
VACANCES													
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - M1 MSL (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier													
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 7 septembre 2026 - 12 décembre 2026											
		Semaine d'accueil 4 septembre 2026 - 4 septembre 2026				Enseignements S2 4 janvier 2027 - 19 février 2027							
STAGES							Période de stage (semestre 2) 22 février 2027 - 31 août 2027						
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 14 décembre 2026 - 19 décembre 2026		Examens de session 1 (semestre 2) 8 mars 2027 - 10 mars 2027			Examens de session 2 21 juin 2027 - 25 juin 2027		
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 29 janvier 2027				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 3 juin 2027		● Fin des jurys d'examens se: 7 juillet 2027
VACANCES						Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 19 avril 2027 - 2 mai 2027			
				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026			Vacances d'hiver 22 février 2027 - 7 mars 2027						
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû

UFR S.T.A.P.S - M1 MSP (CFVU - 2026-06-12)

▼ Calendrier														
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 7 septembre 2026 - 12 décembre 2026					Enseignements S2 4 janvier 2027 - 12 mars 2027							
		Semaine d'accueil 4 septembre 2026 - 4 septembre 2026												
STAGES						Période de stage (semestre 2) 18 janvier 2027 - 31 août 2027								
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 14 décembre 2026 - 19 décembre 2026			Examens de session 1 (semestre 2) 3 mai 2027 - 5 mai 2027		Examens de session 2 21 juin 2027 - 25 juin 2027			
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 29 janvier 2027				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 3 juin 2027		● Fin des jurys d'examens se 7 juillet 2027	
VACANCES				Vacances d'automne 24 octobre 2026 - 1 novembre 2026		Vacances de Noël 19 décembre 2026 - 3 janvier 2027				Vacances de printemps 19 avril 2027 - 2 mai 2027				
	Aoû 2026	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2027	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
12 juin 2026
Délibération n°CFVU-2026-19

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants, dont 6 membres représentés.

Modifications de maquettes

➤ Vu les modifications de maquettes pour :

- ESITech - Ingénieur classique Technologies du vivant
- ESITech - Ingénieur classique Physique pour la santé
- ESITech - Premier Cycle D'ingénieur
- IAE – Licence Gestion
- IAE - Master Management parcours Management des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales
- IAE - Master Management des Administrations et des Entreprises
- UFR DESP - Licence professionnelle Activité juridique : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)
- UFR DESP - Master Droit des affaires - Parcours Droit des affaires et fiscalité
- UFR DESP - Master Economie Appliquée, Advanced Applied Economics
- UFR DESP - Master Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports (EEET), parcours Management de l'environnement et du développement durable (MEDD)
- UFR LSH - Master Humanités numériques, parcours Humanités et médiation numérique
- UFR LSH - Master Langues et sociétés, parcours Etudes anglophones, cultures des mondes hispaniques, philosophie et société
- UFR Santé - Diplôme Inter-Universitaire formation de formateurs en santé numérique
- UFR Santé - Diplôme Inter-Universitaire Pathologie de l'épaule et du coude
- UFR Santé - Diplôme Universitaire Management médical
- UFR ST - Licence Informatique - portail IEEEA
- UFR ST - Licence Mathématiques
- UFR ST - Licence Sciences de la Vie
- UFR ST - Master Ingénierie de la Santé parcours Ingénierie Qualité des Bioproduits
- UFR ST - Master Science des Données
- UFR ST - Master Sciences de la Matière

Approbation des modifications de maquettes

Pour	19
Contre	0
Abstention	6

La CFVU approuve les modifications de maquettes susmentionnées.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DÉRÉ



Composante	Mention	Nombre d'éléments	Nature	Commentaire
ESITech	Ingénieur classique Technologies du vivant	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière d'une UE à une autre - Transfert d'une matière ou d'une UE d'un semestre à un autre ou d'une année à une autre - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits - Modifications de volumes horaires	passage à 70% CCEE et 30% CC TP EE => S5 UE2, S5 UE3 Microbiologie, S6 UE3, S7 UE2, S8 UE1 Sciences Omiques passage à 100% CCEE => S6 UE4 Salles blanches, S7 UE1 Génie info, S8 UE1 outils en bio. veg., S8 UE3 Matériaux bio-comp., S8 UE3 Plan d'expérience Langues vivantes : passage à 50%CCEE et 50% CCEO => S6 UE6, S7 UE6, S8 UE6 passage à 100% CC TP EE => S8 UE3 Interface physiq. biol., S8 UE4 Controle en Biol passage à 50% CC EE et 50% CC TP EE => S8 UE2 formes stériles, S9 UE1 passage à 80%CCEE et 20% CC TP EE => S7 UE1 Bio-info, S9 UE2 Autres S7 UE3 : passage à 60%CCEE et 40% CC TP EE S7 UE4 Upstream process : passage à 90%CCEE et 10% CC TP EE S8 UE4 Bio-Info : passage à 30% CC EE et 70% CC TP EE S8 UE7 (stage) : passage à 25%CCEE et 75% CCEO S9 UE4 (projet) : passage à 100% projet EO S9 UE5 Prép. vie. en entrep. : passage à 85% CC EE et 15% CC TP EE
ESITech	Ingénieur classique Physique pour la santé	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière d'une UE à une autre - Transfert d'une matière ou d'une UE d'un semestre à un autre ou d'une année à une autre - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits - Modifications de volumes horaires	Passage à 100% CC EE : => S6 UE1, S7 UE3, S7 UE4 Resp. Soc. et management, S8 UE2, UE3, UE4, S9 UE2 Langues vivantes : passage à 50%CCEE et 50% CCEO => S7 UE5, S8 UE6 Autres : S5 UE2 : passage à 40% CC EE et 60% CC TP EE S6 UE3 : passage à 80% CC EE et 20% CC TP EE S7 UE4 Gestion de projet : passage à 50% CCEE et 50% Projet Oral S8 UE1 : passage à 60% CC EE et 40% CC TP EE S8 UE7 (stage) : passage à 25%CCEE et 75% CCEO S9 UE1 : passage à 70%CCEE et 30% CC TP EE S9 UE4 (projet) : passage à 100% projet EO S9 UE5 Prép. vie. en entrep. : passage à 85% CC EE et 15% CC TP EE
ESITech	Premier Cycle D'ingénieur	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière d'une UE à une autre - Transfert d'une matière ou d'une UE d'un semestre à un autre ou d'une année à une autre - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits - Modifications de volumes horaires	passage à 75% CC EE et 25% CC TP EE : => S2 UE1, S2 UE3 passage à 90% CC EE et 10% CC TP EE : => S2 UE2, S4 UE3 Autres : S1 UE1 : passage à 80% CC EE et 20% CC TP EE S3 UE1 : passage à 85% CC EE et 15% CC TP EE S3 UE2 : passage à 95% CC EE et 5% CC TP EE S4 UE2 : passage à 70% CC EE et 30% CC TP EE Ajustement de la partie LAS pour être en conformité avec le règlement des études LAS

IAE	Licence Gestion	-	- Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière d'une UE à une autre - Transfert d'une matière ou d'une UE d'un semestre à un autre ou d'une année à une autre - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications de volumes horaires	Parcours Management : Refonte de la maquette avec pour objectif - Passage en blocs de compétences - Amélioration de la cohérence pédagogique sur l'intégralité du parcours de formation (progression L1 à L3 management) et sur chaque UE. Parcours Banque Assurances : Annualisation de la maquette liée à l'alternance Parcours Comptabilité : Refonte de la maquette avec pour objectif - passage en blocs de compétence - meilleure intégration des référentiels académiques et des attentes du secteur professionnel Tronc commun L1-L2: Refonte des deux années avec pour objectif - Passage en blocs de compétences - Amélioration de la cohérence pédagogique sur l'intégralité des parcours de formation
IAE	Master Management parcours Management des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales	-	- Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière d'une UE à une autre - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits - Modifications de volumes horaires	Refonte du Master 2. Diminution du nombre d'UE (14 > 6). Rassemblement d'EC cohérents au sein des UE
IAE	Master Management des Administrations et des Entreprises	-	- Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière d'une UE à une autre - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences	- éléments plus concrets sur des problématiques locales) - Place plus importante de l'oral pour 14 matières : 70% EE et 30% EO => 50% EE et 50% EO - Annualisation de la formation liée à l'alternance
UFR DESP	Licence professionnelle Activité juridique : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)	-	Modification des modalités de contrôles des connaissances et des compétences	ajustement des MCCC : passage à une évaluation à l'UE
UFR DESP	Master Droit des affaires - Parcours Droit des affaires et fiscalité	18	Modification des modalités de contrôles des connaissances et des compétences	Ajustement des MCCC : passage à une évaluation en CT des UE de la 2ème année de Master
UFR DESP	Master Economie Appliquée, Advanced Applied Economics	2	Modification des modalités de contrôles des connaissances et des compétences	Modification de MCCC : S3 UE1 Topics in Labor Economics CT écrit 100% => CC oral 50% + CC écrit 50%, Topics in Energy Economics CC écrit 25% + CT 75% => CT 100%
UFR DESP	Master Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports (EEET), parcours Management de l'environnement et du développement durable (MEDD)	1	Modification des modalités de contrôles des connaissances et des compétences	Modification de MCCC : S1 UE2, Croissance et environnement CC oral 50% + CT écrit 50% => CT oral 50% + CT écrit 50%
UFR LSH	Master Humanités numériques, parcours Humanités et médiation numérique	1	- Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière ou d'une UE d'un semestre à un autre ou d'une année à une autre - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits - Modifications de volumes horaires	Ajustement de la maquette mise à jour des mutualisation. Modification de MCCC S4 UE1 => CC (100%)
UFR LSH	Master Langues et sociétés, parcours Etudes anglophones, cultures des mondes hispaniques, philosophie et société	2	Modifications des modalités de contrôles de connaissances et des compétences	Modification de MCCC : S4 UE1 : CT écrit 75% + CT Oral 25% => CT écrit 50% + CT Oral 50%
UFR Santé	Diplôme Inter-Universitaire formation de formateurs en santé numérique	-	- Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications de volumes horaires	Ajustement de la maquette. Diminution du VH. Modification des MCCC, evaluation uniquement sur le mémoire : 100% ET EE

UFR Santé	Diplôme Inter-Universitaire Pathologie de l'épaule et du coude	-	- Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications de volumes horaires	Ajustement de la maquette. Augmentation du VH (48h => 60h, DIU autofinancé, augmentation du prix du DIU). MCCC : évaluation mémoire : 100% ET EE
UFR Santé	Diplôme Universitaire Management médical	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE	Changement du nom du DU : DU Management médical et des équipes de soins Ajout d'un choix de parcours : medecins gestion d'équipe ou soins primaires Objectif : élargir le public visé
UFR ST	Licence Informatique - portail IEEEA	1	- Modifications de volumes horaires	Modification de l'enseignement POP : passage de TP en TD suite à la demande de la présidence concernant la rationalisation de l'offre de formation
UFR ST	Licence Mathématiques	1	- Modifications de volumes horaires	Modification de l'enseignement POP : passage de TP en TD suite à la demande de la présidence concernant la rationalisation de l'offre de formation
UFR ST	Licence Sciences de la Vie	-	- Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications de volumes horaires	Modification de l'enseignement POP : passage de TP en TD suite à la demande de la présidence concernant la rationalisation de l'offre de formation et modification des MCCC passage en 100% CC EE
UFR ST	Master Ingénierie de la Santé parcours Ingénierie Qualité des Bioproduits	-	- Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Transfert d'une matière d'une UE à une autre - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications de volumes horaires	M1 S1 UE5 : réduction VH passage 100% CC EE en 100% ET EE M1 S2 UE3 Sécurité des bioproduits passage à 75%ET + 25% TP pour évaluer TP
UFR ST	Master Science des Données	-	- Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences	UE Gestion de projets en IA => non compensable et non compensante
UFR ST	Master Sciences de la Matière	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits	M2 S3 UE1 : modification type horaire : transformation TP en TD => passage à 90% CC EE et 10% CC TP EE M2 S3 UE4 Anglais : passage 100% CC EE à 50% CC EE et 50% CC EO

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
12 juin 2026
Délibération n°CFVU-2026-20

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants, dont 6 membres représentés.

Création DU / DIU (Diplôme Universitaire / Diplôme Inter-Universitaire) : DIU Trouble de la déglutition

- Vu la note annexe portant sur la demande de création du Diplôme Inter-Universitaire Trouble de la déglutition
- Vu le rapport d'expertise de Diplôme Universitaire et Diplôme Inter-Universitaire
- Vu le tableau annexe portant sur la maquette du Diplôme

Approbation de la création du Diplôme Inter-Universitaire Trouble de la déglutition

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la création du Diplôme Inter-Universitaire Trouble de la déglutition.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF



DEMANDE DE CREATION

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE

PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE LA DÉGLUTITION

DATES ET AVIS DES INSTANCES

Date et avis du Conseil de Gestion de la composante principale de rattachement (joindre l'avis): 18 mars 2026

Date et avis de la CFVU :

Date et avis de la commission des finances (DIU uniquement) :

Date et avis du Conseil d'Administration :

PIECES A JOINDRE

☐ Avis des instances universitaires : conseil de gestion, CFVU

☐ Fiche tableau des enseignements

☐ Dans le cadre d'un DIU : projets de conventions de partenariats, avis des instances des universités partenaires

EQUIPE PEDAGOGIQUE

RESPONSABLE(S) PEDAGOGIQUE(S) DE LA FORMATION

Enseignant universitaire responsable à l'Université de Toulouse

Nom : Woisard

Prénom : Virginie

Qualité : Pr Associée

Mail : woisard.v@chu-toulouse.fr

Composante de rattachement du diplôme et/ou autres Universités associées :

Co-Responsable Enseignant universitaire à l'Université de Toulouse**du diplôme à l'UT à l'Université de Toulouse le cas échéant**

Nom : TACK

Prénom : Ivan

Qualité (PU, MCU, PU-PH, MCU-PH) : PU-PH

Mail : ivan.tack@univ-tlse3.fr

Nom : Garrel

Prénom : Renaud

Qualité : PU

Université Montpellier I

Mail : r-garrel@chu-montpellier.fr

Nom pour l' Université de Rouen Normandie

Verin

Prénom : Eric

Qualité : PU

Université Rouen Normandie

Mail : eric.verin@univ-rouen.fr

COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

NOM	Qualité	Etablissement / Organisme
Virginie Woisard	PU	Université Toulouse
Renaud Garrel	PU	Université Montpellier
Yan Tack	PU	Université Toulouse
Eric Verin	PU	Université Rouen

FINALITÉ DE LA FORMATION

OPPORTUNITÉ DE CREATION :

A quel(s) besoin(s) du monde socio-économique et culturel répond la formation ? Indiquer comment s'est faite l'identification et l'analyse du besoin.

Sur un plan épidémiologique, les troubles de la déglutition sont très fréquents et leur prévalence augmente avec l'âge (40% des personnes de plus de 70 ans). De nombreuses catégories professionnelles sont concernées. Le dépistage et la prise en charge des patients ayant des troubles de la déglutition demandent des compétences particulières dans les institutions pour leur organisation. Le suivi des patients et la prévention des complications reposent sur la formation des médecins et des paramédicaux de proximité. Dans la mesure où l'enseignement initial sur la dysphagie oro-pharyngée ne permet pas d'acquérir les compétences nécessaires, ce DIU permet la formation des praticiens et des paramédicaux intéressés sur un modèle multi-disciplinaire.

Des demandes de formations sur site émanant des institutions qui accueillent les patients appartenant aux populations exposées aux troubles de la déglutition sont très fréquentes. L'unité de la voix et de la déglutition est sollicitée en moyenne 4 fois par an par des centres de rééducation fonctionnelle, des maisons d'accueil spécialisé, des services hospitaliers...).

Il en est de même pour les demandes de stages sur l'unité qui concernent majoritairement les orthophonistes mais aussi des kinésithérapeutes, des diététiciens, des médecins, infirmières et aides-soignants.

Le profil des inscrits des 5 dernières années reflètent ces observations avec 50% d'orthophonistes (moitié en libéral, moitié salariés), 10% de médecins (ORL, Médecin Physique et réadaptation, Gériatre) et 40% d'autres paramédicaux (kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien, infirmier, aide soignant).

OBJECTIFS DE LA FORMATION - COMPETENCES VISEES :

Les diplômés seront capables de ...

Les troubles de la déglutition, ou dysphagie, représentent un problème de santé publique majeur pouvant survenir à tout moment de la vie même si ces troubles sont particulièrement présents chez les personnes âgées, avec une prévalence pouvant atteindre 30 à 60% en EHPAD. Ces troubles peuvent avoir des conséquences graves sur la santé, notamment des risques psychologiques et sociaux (anxiété, dépression, isolement social), des troubles nutritionnels (carences, perte de poids involontaire, déshydratation et des complications respiratoires (pneumonies d'inhalation, étouffements) mettant en jeu le pronostic vital. Elle nécessite une approche pluridisciplinaire impliquant les médecins (généralistes, gastroentérologues, neurologues, ORL, médecins de médecine Physique et Réadaptation...), les paramédicaux rééducateurs (Orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes), les diététiciens, les infirmiers et les aides-soignants.

L'objectif de cette formation est de former les professionnels de santé à repérer, diagnostiquer et prendre en charge efficacement les troubles de la déglutition, **en mettant l'accent sur une approche préventive, rééducative et personnalisée**. Cette formation permettrait d'améliorer la qualité de vie des patients, de réduire les risques de complications et d'optimiser la collaboration interprofessionnelle dans la gestion de cette problématique complexe.

- Savoir faire un test de dépistage des troubles de la déglutition.
- Savoir faire le diagnostic des différents mécanismes physiopathologiques des troubles de la déglutition,
- Savoir en respectant les connaissances propres à chaque profession, orienter ou établir le diagnostic étiologique des dysphagies oropharyngées.
- Savoir organiser la prise en charge d'un trouble de la déglutition.
- Savoir les différentes options thérapeutiques, savoir poser les indications de chacune d'entre elles,
- Savoir faire les stratégies d'adaptations environnementales et comportementales.
- Savoir être la personne référente d'une équipe pour les problèmes de déglutition en travaillant sur la multidisciplinarité de la prise en charge et le regroupement des compétences en fonction des compétences professionnelles.

POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

PLACE DE LA FORMATION DANS L'OFFRE DE FORMATION

Précisez la place de la formation dans l'offre de formation locale (notamment de l'Université), régionale (notamment de la ComUE), nationale ou internationale, selon les cas. Le cas échéant, décrire l'objet et l'intérêt de partenariat envisagés avec d'autres établissements ou organismes de formation.

Formation nationale

PLACE DE LA FORMATION DANS LE TISSU ECONOMIQUE

Précisez les relations avec les entreprises, associations et autres partenaires socio-économiques ou culturels

/

ÉLÉMENTS DIFFÉRENCIATEURS DE CETTE FORMATION GARANTISSANT SON SUCCÈS

Décrire ce qui caractérise cette formation et ce qui peut garantir son succès.



Enquêtes à chaud – enquête de satisfaction

si formation courte (1 seul séminaire) : à la fin de la formation

si formation longue : à la fin de chaque séminaire

NB : un modèle d'enquête à chaud est à votre disposition au SUDPC2S sur demande.

Les résultats doivent être envoyés à la fin de la formation/du séminaire à :

sante.dudpc-responsable@univ-tlse3.fr

Ils seront archivés pendant plusieurs années pour pouvoir répondre directement aux interlocuteurs qui exercent des contrôles auprès de notre université.

PUBLICS CONCERNES

Stagiaires de la formation continue

X

Effectifs attendus : 35

Etudiants en formation initiale :



Effectifs attendus :

:

Prérequis : (niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle)

À qui s'adresse cette formation ? Quels sont les catégories, métiers ou les fonctions concerné(e)s par cette formation ? ou formation « tous publics »

Les conditions d'accès : une durée d'activité professionnelle est-elle nécessaire ? Dans quel domaine ?

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ?

CANDIDATS	Diplôme français ou de l'Union Européenne	Diplôme hors Union Européenne	Inscrit au Conseil de l'Ordre en France (*)
Docteur en Chirurgie Dentaire DE (**) <i>Si spécialités requises, merci de les préciser :</i>	X	X	
Docteur en Médecine DE (**) <i>Si spécialités requises, merci de les préciser :</i>	X	X	
Docteur en Pharmacie DE (**) <i>si spécialités requises, merci de les préciser :</i>			
Praticien associé diplômé hors UE (PADHUE) <i>Si spécialités requises, merci de les préciser :</i>		X	
Sage-Femme DE (**)	X		
Infirmier(e) DE(**)	X		
Infirmier Anesthésiste DE (**)	X		
Infirmier de Bloc Opératoire DE (**)	X		
Infirmier en Pratique Avancée DE (**)	X		

Infirmier Puéricultrice DE (**)	X		
Masseur-Kinésithérapeute DE (**)	X	X	
Aide-Soignant(e) DE (**)			
Assistante sociale DEASS (**)			
Audioprothésiste DE (**)			
Auxiliaire de puériculture DE (**)	X		
Diététicien(ne)	X	X	
Educateur spécialisé DE (**)	X		
Ergothérapeute DE (**)	X	X	
Manipulateur radio DE (**)	X		
Orthophoniste DE (**)	X	X	
Orthoptiste CA (**)			
Ostéopathe	X		
Pédicure-podologue DE (**)			
Préparateur en Pharmacie			
Psychomotricien DE (**)	X		
Animateur Centre Réadaptation (rappel diplôme de niveau 4 au minimum)			
Artiste selon cursus			

(rappel diplôme de niveau 4 au minimum)			
Enseignant de l'Education Nationale			
Psychologue			
Techniciens et Ingénieurs dans le domaine des technologies et du numérique en santé			
Autres professions dont l'exercice est en rapport avec le diplôme (à préciser) : (Rappel : diplôme de niveau 4 au minimum) - - - -			
Usagers des services de soins impliqués dans l'amélioration des soins (patients partenaires/ patients experts) (Rappel : diplôme de niveau 4 au minimum) (Fournir soit le DU correspondant au statut, soit un certificat d'une association de patients, soit un certificat du responsable d'une faculté de santé)			
C A N D I D A T S du domaine de la santé	En cours d'études à l'UT3 ou dans une université française (*)	Si spécialités requises, merci de les préciser	
Etudiants 3ème cycle (DES/DESC) études médicales	X		
Etudiants 3ème cycle (DES/DESC) études chirurgie dentaire, cycle long	X		

Etudiants 3ème cycle (DES/DESC) études chirurgie dentaire, cycle court		
Etudiants 3ème cycle (DES/DESC) études pharmaceutiques		
Etudiants étrangers inscrits en DFMS/DFMSA	X	
Etudiants en orthophonie	X	4 ^{ème} et 5 ^{ème} année
Master RARE Recherche Appliquée en réadaptation	X	4 ^{ème} et 5 ^{ème} année
Chefs de clinique et AHU des hôpitaux de Toulouse	X	
Statut de Faisant Fonction d'Interne FFI (Fournir une convention FFI) (Ne concerne pas les stagiaires associés)		

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

PROGRAMME

	Titre	Durée (H)	CM/TD
eLearning 1	Analyse des documents de travail envoyés en amont	2	TD
Module 1			
	Les concepts à la base de la prise en charge des troubles de la déglutition	1	CM
	Physiologie de la déglutition et techniques d'exploration	2	TD
	De la physiopathologie aux étiologies des troubles de la déglutition	2	CM
	Les différents aspects du bilan de la déglutition	2	CM
	Les traitements des troubles de la déglutition (étiologiques et symptomatiques)	1	CM

	Les moyens pratiques de la prise en charge	2	CM
	Bilan diététique et adaptations nutritionnelles	1	CM
	De l'observation de repas à la validation des modalités d'alimentation	1	CM
	Atelier Radioscopie de la déglutition en illustrant les différents mécanismes physiopathologiques	1	TD
	Atelier techniques de Nasofibroscopie et Radioscopie de la déglutition	1,5	TD
	Atelier Nasofibroscopie de la déglutition en illustrant les différents mécanismes physiopathologiques des troubles de la déglutition	1,5	TD
	La gestion des troubles de la déglutition en institution	1	CM
	Les populations concernées et les outils de dépistage	1	CM
	Cas cliniques « du diagnostic à l'organisation de la prise en charge »	1,5	TD
	Cas cliniques « du diagnostic à l'organisation de la prise en charge »	1,5	TD
eLearning 2	Méthodologie de travail pour la présentation orale à la note de lecture	2	TD
Module 2			
	Accidents vasculaires et troubles de la déglutition	1	CM
	La prise en charge des accidents vasculaires : Aspects rééducatifs	0,5	CM
	La prise en charge des accidents vasculaires : : Les nouvelles techniques de prise en charge.	0,5	CM
	Atelier cas clinique AVC	1,5	TD
	Les traumatismes crâniens et troubles de la déglutition	2	
	Atelier polyhandicap et troubles de la déglutition	1,5	TD
	Les particularités du sujet âgé et troubles de la déglutition	1	CM
	La déglutition dans une évaluation des pratiques professionnelles en gériatrie	1	CM

	Le rôle de la nutrition dans la perte d'autonomie et dans la prévention de la perte d'autonomie	0,5	CM
	Table ronde à propos de cas cliniques	1,5	TD
	Atelier : expérience en EHPAD et en SSR	3	TD
	L'évolution de la déglutition chez l'enfant	1	CM
	L'évaluation pluridisciplinaire de la DOP	1	CM
	Diagnostic et prise en charge pédopsychiatrique du Trouble Alimentaire Pédiatrique	1	CM
	Différents troubles et organisation de la prise en charge	1	CM
	PEC orthophonique atelier de cas cliniques	1,5	TD
	PEC gastropédiatrique des troubles alimentaires et nutritionnels	1,5	TD
eLearning 3	Point note de lecture	2	TD
Module 3			
	Paralysies Pharyngo laryngées : physiopathologie, étiologie et traitement	1	CM
	Prise en charge Orthophonique et Diététique	1	TD
	Prise en charge de la respiration-déglutition : le binôme Kinésithérapeute / Orthophoniste en hospitalisation	1	TD
	Cancers des voies aérodigestives et troubles de la déglutition	1	CM
	Chirurgie de la cavité buccale et de l'oropharynx : Principes de Chirurgie laryngée et Principales séquelles	1	CM
	La radiothérapie ORL dans les grandes lignes	1	CM
	Prise en charge des troubles de la déglutition et Radiothérapie	1	TD
	Etiologies et bilan phoniatrique des troubles de la déglutition dans les maladies neuro-dégénératives	2	CM

	Troubles de la déglutition dans la SLA	1,5	TD
	Troubles de la déglutition dans la sclérose en plaque	1,5	TD
	Troubles de la déglutition dans la maladie de Parkinson et syndromes parkinsoniens	1,5	TD
	Etiologies et Symptomatologie des Pathologie du sphincter supérieur de l'oesophage	1	CM
	Bilan et principes de prise en charge des Pathologie du sphincter supérieur de l'oesophage	1	CM
	Traitement chirurgical des Pathologie du sphincter supérieur de l'oesophage	1	CM
	Reflux & troubles de la motricité de l'oesophage : impact sur la déglutition et prise en charge	1	TD
	Principes de prise en charge rééducative des patients opérés	1	CM
	Atelier rééducation des patients opérés	2,5	TD
eLearning 4	Questions / Réponses sur les sujets envoyés au préalable par les étudiants	2	TD
Module 4			
	Organisation de la prise en charge des troubles de la déglutition en centre spécialisé	2	CM
	Place des protocole de coopération et impact sur le parcours de soin	1	CM
	Atelier : Mise en place des startégies d'adaptation Adulte	2	TD
	Atelier : Mise en place des startégies d'adaptation Enfant	2	TD
	Atelier technique : Actes therapeutique	2	TD
	Atelier rééducation en pratique	3	TD
	Cas cliniques : travail interdisciplinaire	2	TD
	Journée examen final et présentation orale des notes de lecture		

	<i>Total heures</i>	85	37H CM / 48H TD
--	---------------------	----	--------------------

- Complétez le tableau des enseignements joint

- Durée totale de la formation en heures (base 7h/jour ou 6h/jour) et en jours :

- Est-il possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules uniquement ?

OUI ☒ NON ☐

- Est-il possible pour le participant d'échelonner la formation ? (sur plusieurs années. Si c'est le cas, le règlement des droits de scolarité est dû chaque année)

OUI ☐ NON ☒

Précisez :

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES POUR LA FORMATION

Moyens pédagogiques :

- ☐ Dossiers pédagogique remis aux stagiaires
- ☐ Espace de cours accessible en ligne : Universitice, ...
- ☐ Salle de cours traditionnelle (tableau, vidéoprojecteur)
- ☒ Salle informatique (connexion internet, PC, ...)
- ☒ Salle de Travaux pratiques. Préciser le matériel utilisé :
- ☐ Autres. Préciser :

Méthodes pédagogiques :

- ☒ Ateliers d'entraînement
- ☒ Analyse de pratiques
- ☒ Exposé magistral
- ☐ Jeux de rôle
- ☐ Etudes de cas
- ☒ Participation à des conférences/séminaires/colloques
- ☒ Formation pratique obligatoire (=stage)
- ☐ Autres. Préciser :

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- La formation est-elle dispensée en présentiel ?

OUI ☒ NON ☐

Si oui, précisez le(s) lieu(x) de formation :

Toulouse, Montpellier, Rouen

- La formation est-elle dispensée ou à distance ?

OUI ☐ NON ☒

- Rythme des enseignements (regroupements ponctuels, sur une année ou 2...)

Quatre regroupements ponctuels de 4 jours

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

MODALITES d'EVALUATION 1^{ère} année de la formation - 1^{ère} session d'examens									
Cocher les modalités utilisées	Nature de l'évaluation			Type d'épreuve (1)	Durée de l'épreuve	% dans la note finale	Noté sur (/..) Si pas de note, le résultat ADM/AJ sera appliqué	Compensation entre épreuves notées (OUI/NON) Si oui, indiquez le seuil de compensation *	Descriptif, précisions complémentaires
☒	Assiduité			Validation de présence (Les feuilles d'émargement font référence)			ADM/AJ	NON	Nbre maximum de jours d'absence autorisé : 4
☐	Contrôle continu (sur les modules de formation)								
☒	Examen final écrit (si plusieurs épreuves écrites, merci de compléter une ligne par épreuve et de la nommer)	Epreuve 1	Nom :	Devoir sur Table	1H30	50%	/20	OUI 8/20	
☐		Epreuve 2	Nom :						
☐		Epreuve 3	Nom :						

☒	Examen final oral			15 min	50%	/20	OUI 8/20	
☐	Epreuve finale pratique							
☐	Remise d'un mémoire de fin de DU/DIU							
☐	Soutenance de Mémoire de fin de DU/DIU							
☒	Validation de stage					ADM/AJ	NON	1
☐	Rédaction d'un rapport de stage							
☐	Soutenance d'un rapport de stage							
☐	Si autres, préciser et détailler :							
☐								
TOTAUX					100%	/40		
Décrire les conditions de présentation à la 2^{ème} session Exemples : Si seulement ajourné à l'examen écrit, autorisé à se présenter à la 2ème session. Si ajourné à l'assiduité et/ou au CC et/ou au stage, non autorisé à se présenter à la 2ème session.				Si ajourné à l'examen écrit ou oral ou à l'assiduité ou au stage, autorisé à se présenter à la 2 ^{ème} session				

*** REGLE : Pour valider la session d'examen, la note de chaque épreuve doit être à la moyenne. Sinon, il faut préciser l'existence de compensations et en définir les seuils.**

(1) quand l'évaluation porte sur des questions de cours ou des cas cliniques, préciser la modalité de rédaction utilisée et leur nombre :

- QR : Question Rédactionnelle (préciser le nombre)
- QROC : Question à Réponse Ouverte et Courte (préciser le nombre)
- QDC : Question à Développement Court (préciser le nombre)
- QCM : Question à Choix Multiple (préciser le nombre)

- TCS : Test de Concordance de Script

EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Evaluation de la formation par le participant :

(La loi du 5 mars 2014 introduit la notion de critères de qualité de la formation et demande aux formateurs d'être en mesure de prendre en compte les appréciations des formés sur la formation.)

L'évaluation de la pertinence et de l'organisation de la formation par les formés est réalisée via un questionnaire en fin de formation, numérique ou papier.

Préciser la façon donc ces appréciations seront analysées et prises en compte par l'équipe pédagogique.



Enquêtes à chaud – enquête de satisfaction

si formation courte (1 seul séminaire) : à la fin de la formation

si formation longue : à la fin de chaque séminaire

NB : un modèle d'enquête à chaud est à votre disposition au SUDPC2S sur demande.

Les résultats doivent être envoyés à la fin de la formation/du séminaire à :

sante.dudpc-responsable@univ-tlse3.fr

Ils seront archivés pendant plusieurs années pour pouvoir répondre directement aux interlocuteurs qui exercent des contrôles auprès de notre université.

UNIQUEMENT POUR LES DU-DIU EN SANTE

PROGRAMME DE DPC (DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU)

La formation proposée s'inscrit-elle pour tout ou partie dans le cadre d'un programme DPC ?

OUI ☒ NON ☐

Si non, pourquoi ?

Si oui, précisez sur quelle partie du programme : tout le programme

Sur quelle(s) orientations nationales HAS (voir annexe 1)

7 et 14

Effectif attendu (nouvelle formation)	10	Normes groupes	CM	TD	TD(L)	TP
		Présentiel :	400	36	24	18
Effectif au 15/01/2026	0	A distance :	400	36	24	18
		Accompagnement :	400	36	24	18

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé	Type de diplôme : Diplôme Inter-Universitaire
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé	Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---
Composante : UFR Santé	Année universitaire : Année universitaire 2026-2027
Intitulé de la mention : Prise en charge des troubles de la déglutition	

AN - Année						VOLUMES HORAIRES														T O T A L	Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)	T O T A L	ECTS	COEF	Contrôle continu				Examen terminal		Session de rattrapage		
						Heures présentielles				Heures distancielles								T O T A L	CM/TD						TP / Stage / Projet / Mémoire		Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP		
																			CM						TD	TP						Total	Mutualisation(s)
							Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	CM						TD	TP	CM	TD	TP	CM	TD	TP	CM
	UE1	Module 1	-	C	Non	9,00	12,00	0,00	21,00				0,00	2,00	0,00	2,00			23,00	0,00	23,00	0											
	Obligatoire	Les concepts à la base de la prise en charge des troubles de	Français	C	Non	9	12		21,00	1	1	1		2		2,00	1	1	1	23,00													
	UE2	Module 2	-	C	Non	9,00	12,00	0,00	21,00				0,00	2,00	0,00	2,00			23,00	0,00	23,00	0											
	Obligatoire	Neuro déglutition et dysphagie oesophagienne	Français	C	Non	9	12		21,00	1	1	1		2		2,00	1	1	1	23,00													
	UE3	Module 3	-	C	Non	9,00	12,00	0,00	21,00				0,00	2,00	0,00	2,00			23,00	0,00	23,00	0											
	Obligatoire	Cancers des voies aërodigestives et troubles de la déglutitio	Français	C	Non	9	12		21,00	1	1	1		2		2,00	1	1	1	23,00													
	UE4	Module 4	-	C	Non	10,00	4,00	0,00	14,00				0,00	2,00	0,00	2,00			16,00	0,00	16,00	0											
	Obligatoire	Protocole de coopération	Français	C	Non	10	4		14,00	1	1	1		2		2,00	1	1	1	16,00													
	TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT					0	37,00	40,00	0,00	77,00	0	0	0	0,00	8,00	0,00	8,00	0	0	0	85,00	0,00	85,00	0	1								

Rapport Expertise de DU et DIU

FINALITÉ DE LA FORMATION

La formation répond à un besoin du monde socio-économique et culturel

- Les besoins ont-ils été identifiés en lien avec des représentants du monde socio-économique (réseaux professionnels, entreprises, filières, branches, ...) ?
- Les débouchés en matière de métiers et de montée en compétences répondent-ils à un besoin et sont-ils explicites ?

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont explicites.

- Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont-ils clairement définis ?
- L'intitulé de la formation est-il cohérent par rapport à ses objectifs et son contenu est-il compréhensible de l'ensemble des parties prenantes ?

POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

La formation indique son positionnement au niveau local, régional, national ou international, selon les cas.

- La formation est-elle positionnée dans l'offre globale de formation de l'Université et de la ComUE ?
- La formation est-elle positionnée dans l'offre régionale, éventuellement nationale et internationale (cela inclut le positionnement vis-à-vis d'autres écoles, centres de formation et instituts) ?
- Les partenariats académiques actuels ou en devenir sont-ils identifiés ?
- Dans le cas des DIU, existe-t-il une convention de partenariat avec les autres universités ?

La formation explicite ses relations avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels

- Existe-t-il des conventions ou accords de partenariat entre l'établissement et des entreprises, associations ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation ?
- La valeur ajoutée de ses partenariats est-elle explicitée ?

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La structure, le contenu et les modalités de la formation sont adaptés aux stagiaires de la formation continue.

- La formation comprend-elle un ensemble d'unités d'enseignement cohérent avec les objectifs définis ?

- La formation permet-elle aux étudiants d'acquérir des compétences additionnelles utiles à leur insertion ou à leur évolution professionnelle ?
- La formation présente-t-elle des éléments de professionnalisation ?
- La formation prend-elle en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie (modularisation, validation des acquis ...) ?
- La formation accorde-t-elle une place spécifique au numérique et à d'autres innovations pédagogiques pédagogie (cours et exercice en ligne, pédagogie par projet, jeux sérieux, outils collaboratifs ...) ?

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies

- Les modalités de contrôle des connaissances sont-elles explicites et en accord avec les attendus de la formation ?
- Les enseignements et/ou les unités de mise en situation professionnelle sont-ils transcrits en compétences ?
- Les règles de validation des compétences sont-elles clairement établies ?

PILOTAGE DE LA FORMATION

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

- Un responsable pédagogique est-il identifié ?
- La liste des intervenants ainsi que leur qualité est-elle connue ?
- La part des enseignements confiés à des intervenants issus du monde socio-économique ou culturel est-elle en accord avec la finalité de la formation ? Leur niveau de compétence et de responsabilité est-il en cohérence avec la formation ?

Le public visé par la formation est identifié

- Les prérequis nécessaires à l'entrée en formation sont-ils connus ?
- Les critères de sélection sont-ils explicites ?
- Les effectifs visés par la formation sont-ils connus et réalistes ?

La formation met en œuvre une démarche qualité à laquelle les étudiants et les acteurs de la formation contribuent

- Existe-t-il un conseil de perfectionnement réunissant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, représentants des étudiants, partenaires, représentant du monde socio-économique) ? Ce conseil est-il spécifique à la formation ou commun à un ensemble de formations ?
- Les modalités d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent dans le pilotage de la formation sont-elles explicitées ?

AVIS MOTIVE DU RAPPORTEUR

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :
Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
12 juin 2026
Délibération n°CFVU-2026-21

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants, dont 6 membres représentés.

Dossiers d'accréditation des formations de santé

- Vu la note annexe portant sur le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État de Docteur en Maïeutique
- Vu le dossier de demande d'accréditation à délivrer le Diplôme de formation approfondie en Sciences maïeutiques
- Vu le tableau de répartition de crédit ECTS
- Vu le dossier de demande d'accréditation à délivrer le certificat de capacité d'orthophoniste
- Vu le tableau annexe

Approbation des dossiers d'accréditation des formations santé : 2^{ème} cycle maïeutique et Certificat de Capacité en Orthophonie

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve les dossiers d'accréditation des formations santé : 2^{ème} cycle maïeutique et Certificat de Capacité en Orthophonie.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE
EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa)**

Arrêté du 11 février 2026

I. NOM DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Département des Etudes de Sage-Femme / Sciences Maïeutiques (DESF) -UFR Santé – Université de Rouen Normandie.

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

- Vu la loi n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme
- Vu le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Vu le décret n° 2020-821 du 29 juin 2020 modifiant le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Vu l'arrêté du 11 septembre 2009 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes.
- Vu l'arrêté du 29 juin 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Vu l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique
- Vu l'arrêté du 11 février 2026 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique

Le campus Santé de la métropole de Rouen est le regroupement sur un site géographique unique du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de Rouen - (2453 lits, 9178 employés, 855 praticiens, 500 internes, 60 techniciens ou attachés de recherche clinique), du Centre de Recherche et de Lutte Contre le Cancer Henri Becquerel (158 lits, 681 employés, 70 praticiens, 12 techniciens ou attachés de recherche clinique), de l'UFR Santé de l'université de Rouen Normandie (URN) (7700 étudiants, 135 chercheurs et enseignants-chercheurs, 35 ingénieurs et techniciens, 126 étudiants en Master, doctorants ou post-doctorants) et de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé de Rouen (ERFPS) (13 écoles et instituts de formations paramédicaux et de la maïeutique, 1481 étudiants), engagé dans le soin, l'enseignement et la recherche (*Sources : données année 2024*).

Celui-ci est situé au cœur de Rouen, sur une zone en plein développement, regroupant des lieux de soins, de recherches et d'enseignement. Ce véritable écosystème dédié à la Santé est composé des 3 membres fondateurs, mais également : du Centre Hospitalier du Rouvray, des unités de recherche regroupées au sein de l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale (IRIB), des 13 écoles et instituts de formations paramédicales de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (ERFPS), de Neopolis (pépinière-hôtel d'entreprises), du Médical Training Center (Centre de formation par simulation et entraînement aux techniques biomédicales) et de l'ANIDER (Centre de Prévention, de dialyse et d'accompagnement). Ces différents acteurs interagissent au quotidien pour former un réseau scientifique d'excellence.

Plus précisément, l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé a pour missions :

- La formation initiale des professionnels de santé (sages-femmes et paramédicaux),
- La proposition d'une offre de formation continue pour ces mêmes professionnels, notamment en matière d'adaptation à l'emploi,
- Le développement de la recherche en soins,
- Une mise à disposition de ressources documentaires (centre de documentation et d'information, ressources en ligne),
- La mise en œuvre des droits des étudiants et le respect des conditions d'accès et de suivi médical,
- Le partenariat avec les établissements pouvant accueillir les stagiaires.

Ces missions sont déclinées dans les projets pédagogiques de chaque école ou institut, ou lors d'activités transversales à plusieurs écoles ou instituts. Leur mise en œuvre s'appuie sur des valeurs communes et une éthique professionnelle.

Le bâtiment de l'ERFPS, conçu pour favoriser la qualité des formations, la mutualisation des compétences et des ressources, le développement d'une culture commune, combine des espaces dédiés à chaque école ou institut et des espaces partagés.

Les étudiants accueillis à l'ERFPS sont soit des personnes se formant à leur premier métier, soit des professionnels de santé en démarche de promotion professionnelle, soit des personnes en reconversion ou réinsertion professionnelle.

Organisation actuelle (École / Département de maïeutique / Autre)

Le DESF est intégré pédagogiquement à l'UFR Santé mais pas organiquement. Les salles de formation sont localisées au sein de l'ERFPS, distincts de l'UFR Santé mais sur le Campus Santé.

Comme expliqué précédemment, le DESF est rattaché au centre hospitalier Charles Nicolle (CHU-Hôpitaux de Rouen) ; lui-même établissement support du groupement hospitalier de territoire « Rouen Cœur de Seine ». A ce titre, le DESF de Rouen s'inscrit dans son territoire de santé et ses orientations stratégiques sont en cohérence avec les axes prioritaires du GHT « Rouen Cœur de Seine ».

La formation proposée par le DESF vise à positionner celui-ci dans un réseau de communication, d'informations et de compétences internes et externes sur le plan départemental et régional. Elle assure une formation répondant aux besoins en compétences des futurs professionnels de santé en vue d'accompagner les besoins en santé de la population.

La gouvernance administrative du DESF est assurée par une sage-femme directrice dont les missions principales sont de :

- Piloter le fonctionnement général du département ESF
- Définir les priorités stratégiques, la politique qualité et la politique de communication
- Gérer les ressources humaines
- Assurer la gestion administrative et réglementaire

La direction pédagogique est assurée par la directrice, accompagnée par un médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique qui assure une fonction de conseiller pédagogique.

La coordination et la planification des enseignements de la formation sont sous la responsabilité pédagogique de la directrice du département. La déclinaison de la maquette de formation,

comprenant notamment la répartition des enseignements entre enseignants universitaires et non universitaires, est co-construite par l'université et par le département, puis validée par les instances de l'université.

Date prévisionnelle d'intégration à l'université (au plus tard 1^{er} septembre 2027).

A ce stade des discussions, une date n'a pas été arrêtée. Il est donc probable que l'intégration se fera au 1er septembre 2027.

Quelle modalité d'intégration à l'université est choisie ou envisagée :

☒ Département de maïeutique rattaché à une UFR. Préciser le nom de l'UFR : UFR Santé – Université de Rouen Normandie

☐ UFR de maïeutique

III. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

La direction du DESF est actuellement assurée par Madame DARCET Fabienne, sage-femme directrice (fabienne.darcet@chu-rouen.fr).

Par ailleurs, Monsieur le docteur Alain Diguët, médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique assure une fonction de conseiller pédagogique.

IV. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Le DESF est actuellement une école hospitalière. La Région Normandie et l'ARS ont renouvelé l'agrément pour dispenser une formation dans le secteur sanitaire pour la formation de sage-femme, en date d'octobre 2024, à compter du 1er août 2025 et ce, pour une durée de 5 ans.

Le Conseil de Département (CD) est l'instance décisionnelle du DESF. Il est composé comme suit :

- Membres de Droit
 - Le Doyen de l'UFR Santé ou son représentant
 - Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant Médecin
 - Le Directeur Général du CHU de Rouen ou son représentant
 - Le Directeur Technique et d'Enseignement / conseiller pédagogique
 - La Sage-Femme Directrice ou Sage-Femme Enseignante déléguée
 - L'Enseignant Hospitalo-Universitaire titulaire coordinateur de l'enseignement de gynécologie-obstétrique ou son représentant
 - L'Enseignant Hospitalo-Universitaire titulaire appartenant au département médico-chirurgical de Pédiatrie, coordinateur de l'enseignement de pédiatrie ou son représentant.
 - Les Sage-Femmes Enseignantes
 - Un Représentant des enseignants de l'école désigné par la Sage-Femme Directrice et le Directeur Technique et d'Enseignement
 - Une Sage-Femme d'un établissement de la région participant à la formation clinique des étudiants
 - Une Sage-Femme exerçant en libéral et participant à la formation clinique des étudiants
 - Une Secrétaire pédagogique

- Le Chef de service du Service des Formations sanitaires et sociales de la Région Normandie ou son représentant
- Quatre Etudiants représentant de chaque année d'études, élus par vote par leurs pairs avec un droit de procuration.

Ces membres siègent avec voix délibérative.

- Membres invités

Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, des personnalités qualifiées peuvent être appelées à participer aux réunions avec voix consultative.

- Missions

Le CD du DESF propose les périodes d'enseignement, les activités d'enseignement et leur évaluation.

Il peut donner son avis sur :

- Les questions relatives à l'enseignement
- Le choix des enseignants chargés de dispenser les enseignements
- Le budget du département : le CD peut faire des propositions d'utilisation des crédits de fonctionnement
- Le règlement intérieur, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, le règlement des études
- Les demandes d'interruption des études de sage-femme formulées par les étudiants reçus au concours et affectés au département ou en cours de scolarité
- Les demandes de reprise des études formulées par d'anciens étudiants qui étaient en scolarité dans l'école à la date d'interruption de leur scolarité.

Il peut créer des groupes de réflexion pour les problèmes relevant de sa compétence.

Le CD pourra être amené à modifier son mode de fonctionnement et ses missions en fonction de l'évolution éventuelle de la réglementation.

- Fonctionnement

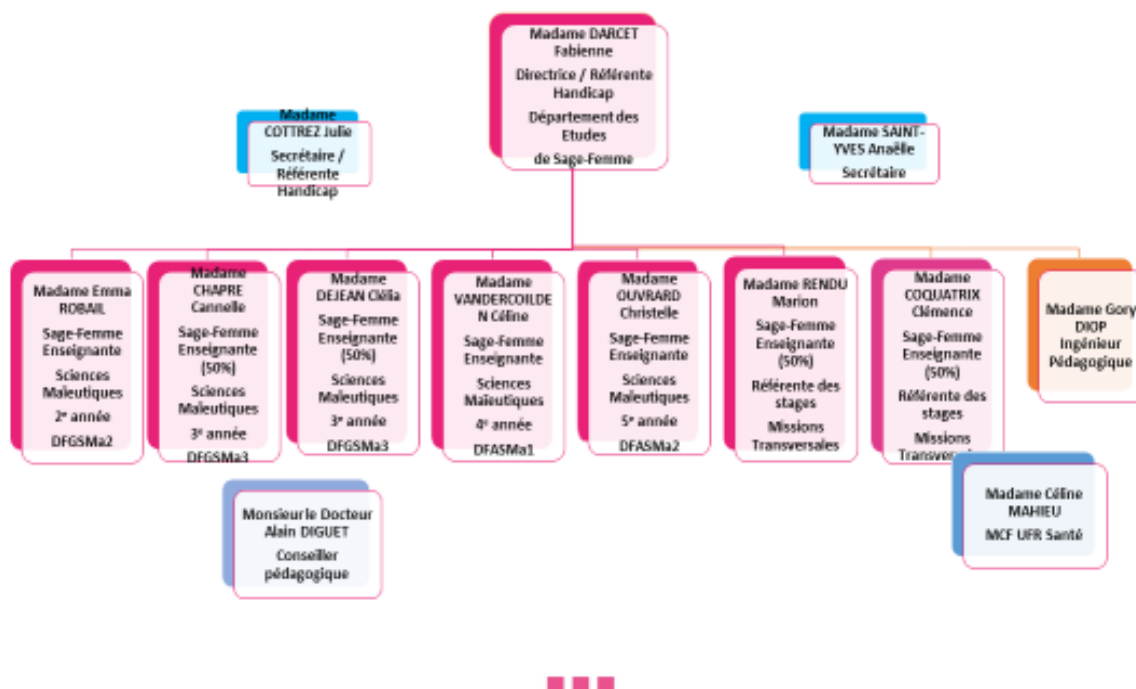
Le président du conseil de département est nommé par le doyen de l'UFR Santé sur proposition de la direction du DESF. Le CD se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président ou demande conjointe de la Sage-Femme Directrice et du Directeur Technique et d'Enseignement. La présence ou la représentation de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Les avis du Conseil sont prononcés par vote à la majorité simple.

Au niveau de l'université de Rouen Normandie, la directrice du DESF est membre du conseil de gestion de l'UFR Santé. Ainsi, toutes les modalités pédagogiques telles que les maquettes d'enseignement, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, les règlements des études et tout autre document sont discutés au sein de ce conseil, avant d'être discutés puis formellement validés au sein des instances centrales compétentes de l'université de Rouen Normandie (Commission Formation et Vie Universitaire, Conseil Académique, Conseil d'Administration).

V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Préciser le nom et le prénom, la discipline

Afin d'accompagner au mieux la loi, les décrets et les arrêtés liés à cette formation, l'université de Rouen Normandie a recruté une maîtresse de conférences en sciences maïeutiques au 1er septembre 2024. L'équipe statutaire est donc composée actuellement comme présenté dans l'organigramme ci-dessous :



Les enseignements sont assurés par l'équipe pédagogique du DESF, les enseignants de l'UFR Santé, le personnel du CHU de Rouen et des intervenants extérieurs à l'établissement. Au-delà de l'équipe pédagogique, près de 120 vacataires d'enseignement interviennent au cours de l'ensemble des cycles de formation en sciences maïeutique. Environ la moitié de ces intervenants sont des médecins attachés à l'université (MCU-PH, PU-PH) ou au CHU (PH), une vingtaine de sage-femmes, une dizaine de pharmaciens attachés à l'université ou au CHU. D'autres corps de métiers interviennent également dans la formation tels que des anthropologues, des psychologues, des avocats ...

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE

Joindre les axes du projet pédagogique et la maquette de formation (utilisation de la structure de l'annexe de l'arrêté en respectant le libellé des unités d'enseignement)

a) Présentation générale

Les études sont organisées sur le modèle d'alternance en cours et en stage.

La formation en 2ème cycle a pour objectif, dans la continuité du 1er cycle, de poursuivre l'acquisition par les étudiants des compétences indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

Le référentiel de formation est basé sur une approche par compétences. Il comporte au 2ème cycle, un parcours personnalisé et 6 domaines de compétences professionnelles :

- Domaine prénatal : assurer le suivi médical de la grossesse ;
- Domaine pernatal : assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance ;
- Domaine postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale ;

- Domaine gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception, et la promotion de la santé sexuelle et reproductive ;
- Domaine recherche : adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique ;
- Domaine générique : agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

Cinq principes régissent l'acquisition des connaissances et des compétences. Le DESF de Rouen met un point d'honneur à leur respect :

- La non-exhaustivité : les étudiants acquièrent des concepts clés qui leur permettront, au cours de leurs études ultérieures et de leur vie professionnelle, de disposer des outils pour faire évoluer leur exercice professionnel, dans le respect de l'actualisation de connaissances ;
- La participation active des étudiants est privilégiée, par des activités pédagogiques, sous forme notamment de travaux dirigés, d'exposés, d'approches par problèmes et de situations professionnelles simulées ou authentiques ;
- La multidisciplinarité : l'objectif est de préparer à la collaboration entre professionnels de santé, en intégrant les différentes disciplines et les différents professionnels autour de l'étude de situations clés ou de problèmes de santé ;
- La personnalisation du parcours de formation : il convient de préparer les étudiants, dès le premier cycle, à construire leur projet professionnel. Ainsi, les étudiants peuvent développer des compétences autres que celles du champ strict de la maïeutique ;
- Le bien-être étudiant : il convient de veiller, aussi bien dans les structures de formation que lors des stages, au respect et à l'amélioration du bien-être étudiant, permettant ainsi leur épanouissement personnel et professionnel durant la formation.

Les enseignements sont organisés par domaines de compétences, lesquels sont divisés en unités d'enseignement (UE) associées. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques. La formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et aux soins et aux différentes approches de simulation. Elle est dispensée sur site, à distance ou selon un mode hybride.

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, travaux dirigés ou pratiques, tables rondes, pédagogie à distance en e-learning, pédagogie inversée, ... Ces derniers peuvent être organisés en inter-professionnalité.

L'emploi du temps hebdomadaire est fourni aux étudiants sous forme affichée et sous forme numérique, accessible à distance. Les changements qui surviendraient sont fournis aux étudiants dans les plus brefs délais, sous forme numérique.

Les épreuves sont planifiées sur l'année universitaire et le calendrier général des examens est communiqué aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée.

Le contrôle des connaissances et des compétences est organisé pour chaque semestre par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les épreuves des examens peuvent être réalisées sous formes écrite, orale, pratique ou informatique. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Une note supérieure ou égale à 10 sur 20 est exigée pour la validation de chaque UE. Quand l'évaluation d'une UE est constituée de plusieurs épreuves un coefficient peut être attribué à ces dernières. En 2^{ème} cycle, il n'y a pas de compensation possible, les modalités sont définies et remises à

jour chaque année dans le document des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DESF.

Une délibération du jury d'examen 1ère session a lieu à la fin de chaque semestre et statue souverainement sur le résultat des contrôles de connaissances et compétences, en vue de la validation des UE dispensées. Une délibération portant sur les 2èmes sessions des 2 semestres est organisée sous la forme d'une Commission d'Attribution des Crédits (CAC). Les jurys sont composés par l'équipe pédagogique du DESF, des représentants de l'université, des représentants de l'enseignement et un représentant des responsables de stage.

b) Mutualisations

Un certain nombre d'enseignements de la formation est mutualisé avec d'autres formations.

- Mutualisations avec les étudiants de médecine :

Ce sont des séances de simulation haute-fidélité, au Médical training center, en groupe de 6 à 8 étudiants. Sont concernées les thématiques suivantes :

- Réanimation néonatale avec les internes en pédiatrie
- Urgences vitales en salle de naissance avec les internes en anesthésie et en gynécologie-obstétrique
- Urgences extrahospitalières avec des internes urgentistes
- Mutualisations avec les étudiants en santé :
 - Raisonnement clinique avec les externes en stage en gynécologie-obstétrique
 - Service Sanitaire / e-learning sur plateforme Collégium Santé pour la Normandie pour les étudiants de Médecine, Maïeutique (DFGSMa3), Pharmacie, Soins Infirmiers et Kinésithérapie. L'action du SSES est réalisée en DFASMa 1
 - Cours de « pédiatrie » mutualisés avec certaines formations paramédicales
 - Formation à la collaboration interprofessionnelle (MMOP, IFSI, Kiné, ergothérapie, orthophoniste, psychomotriciens).

c) Les stages :

Au cours de leur formation clinique, les étudiants abordent les différents modes d'exercice de la profession de sage-femme en réalisant potentiellement :

- Des stages hospitaliers en établissement de santé public ou privé
- Des stages extra hospitaliers, notamment en cabinet libéral, centre de santé, centre de santé sexuelle, centre d'orthogénie, communauté professionnelle territoriale de santé, maison de naissance, maison de santé ou structure de la protection maternelle et infantile.

Les étudiants sont soumis au règlement intérieur de la structure d'accueil et ont l'obligation de respecter le principe de laïcité et de neutralité dans leur fonction. L'équipe pédagogique s'assure de la concordance entre le lieu de stage et les objectifs pédagogiques et personnels de l'étudiant. Elle veille également à la qualité du lieu de stage, de l'accueil et de l'encadrement des étudiants en stage.

L'équipe pédagogique entretient le lien avec les équipes d'encadrement sur le lieu de stage et promeut la formation des maîtres de stage. Sur chaque lieu de stage, le responsable de la structure d'accueil ou son représentant coordonne les activités des étudiants durant le stage. Il désigne un maître de stage qui accueille et encadre l'étudiant. Il met en œuvre les activités pédagogiques adaptées à la

construction des compétences à acquérir par l'étudiant et à son évaluation. Il définit le positionnement de l'étudiant dans l'équipe pluri professionnelle. L'étudiant est informé des connaissances et compétences à acquérir au cours du stage. Cette information peut prendre la forme notamment d'un carnet de stage ou d'un portfolio. Cet outil servira au suivi de l'évolution de l'acquisition des compétences et de lien entre les différentes parties.

La validation du stage est prononcée par le directeur de la structure de formation ou son représentant, sur avis du responsable de la structure d'accueil ou son représentant dans laquelle l'étudiant a été affecté, à partir de l'outil de suivi.

➤ Modalités « d'agrément » des terrains de stage

L'organisation et la gestion des stages sont formalisées au DESF, un poste de sage-femme enseignante (mission transversale) est dédié aux stages entre autre.

- Des stages hors région sont possibles sur demande des étudiants (en Métropole et DOM TOM) .
- Des stages peuvent avoir lieu dans le cadre d'ERASMUS +.
- Des stages peuvent avoir lieu au VIETNAM, grâce à un partenariat avec l'Hôpital d'HAIPHONG et l'Université.

Le DESF travaille en étroite collaboration avec les coordinatrices en Maïeutique des différents établissements de santé de la région et de la PMI. Des réunions sont très régulièrement organisées. Pour la mise en œuvre de la réingénierie mais aussi pour tenir compte de la baisse de natalité qui impacte les activités et l'organisation des établissements de santé, nous avons repris les accueils par service dans chacun des établissements.

Nous rencontrons aussi l'association des sages-femmes libérales pour faciliter l'accueil des étudiants en stage ambulatoire. De plus, une « fiche de présentation » de chaque sage-femme libérale a été réalisée, reprenant ainsi toutes les informations (lieu cabinet, accueil...) nécessaires aux étudiants mais aussi les activités exercées par la sage-femme, permettant le stage au regard des objectifs attendus de stage.

Depuis début 2017, le groupe de travail des sages-femmes coordinatrices du réseau périnatal haut normand travaille pour « l'agrément » des stages. Chaque structure d'accueil a validé la charte d'accueil des étudiants et a produit un livret de stage.

Les stages sont présentés lors du Conseil de Département.

La répartition et les plannings des stages sont effectués sous la responsabilité de la directrice en lien avec les sages-femmes enseignantes. Les terrains de stage sont majoritairement les établissements de soins en gynécologie ou périnatalité de la Normandie.

Les stages optionnels s'inscrivent dans le cadre du parcours personnalisé.

La répartition nominative dans les stages est arrêtée et communiquée en début d'année. Un soin particulier est accordé au respect des vœux émis par les étudiants. La répartition définitive doit cependant être établie avec les contraintes et modalités de stage arrêtées avec les partenaires de la formation clinique.

Une convention de stage est rédigée pour chaque stage. Cette convention est signée par la directrice du DESF, l'établissement d'accueil et l'étudiant. Un exemplaire de chaque convention est remis à l'étudiant en version numérique. Cela vient alimenter son portfolio.

La présence des étudiants en stage est obligatoire. Les roulements hebdomadaires sont communiqués aux étudiants deux semaines au minimum avant leur départ en stage et sont consultables sur

UniversiTICE (plateforme Moodle). Les étudiants assurent des amplitudes horaires variables dont des gardes de jour et de nuit, y compris les week-ends et jours fériés, dans le respect de la continuité des soins et des repos de sécurité et conformément au fonctionnement des établissements d'accueil publics et privés. En cas d'absence, les modalités de récupération du temps de stage sont définies en lien avec le DESF et le terrain de stage, au regard du règlement intérieur. Après chaque garde ou quart, l'étudiant remplit un relevé de son activité, complété par son auto-évaluation suivi d'un feedback du professionnel encadrant.

Une évaluation des stages par les étudiants est proposée à la fin de chaque stage. Nous utilisons le logiciel LIME SURVEY, pour requêter de façon anonyme les étudiants. Le questionnaire d'évaluation des stages est revu et amendé, en collaboration avec les étudiants régulièrement. Les résultats des évaluations par les étudiants sont communiqués aux SF Coordinatrices en fin d'année universitaire. En cas de problème spécifique une action peut être menée rapidement. Suite aux remarques des étudiants et des coordinatrices en Maïeutique, nous apportons des modifications, par exemple les horaires au PME ont été revus pour le stage de Salle de naissance. Les résultats des évaluations des stages par les étudiants sont présentés en Conseil de Département où les délégués de chaque promotion sont présents.

Nous organisons une formation « accompagnement des étudiants sage-femme en stage » à destination des sages-femmes qui encadrent les étudiants dans les services ou en libéral.

Afin de communiquer sur l'évolution de la formation de sage-femme, nous projetons de faire un webinaire à destinations des SF. L'information sera transmise aux SF via les conseils départementaux de notre région.

➤ Typologie des terrains de stage (hospitalier, libéral, PMI...)

Les stages des étudiants sont organisés en fonction des objectifs de chacun des domaines de compétences et de chaque année de formation. Nos partenaires de stage sont sur le département de la Seine-Maritime et l'Eure, soit dans un rayon de 100 km maximum.

Pour le 2^{ème} cycle, les étudiants sont accueillis :

- En établissement de santé public ou privé, dans les différents services de chacun, à savoir la salle de naissances, les suites de naissances, les services d'hospitalisation de grossesses et de gynécologie et bloc opératoire, les consultations d'urgence, les hospitalisations de jour, l'AMP...
- En PMI, un stage est organisé en 5^{ème} année
- En planification familiale.
- En libéral auprès des sage-femmes libérales qui de par leur activité déclarée peuvent accueillir des étudiants.

Dans le cadre du parcours personnalisé :

- Les étudiants peuvent partir avec ERASMUS +. Une période de stage institutionnel est couplée avec une période de stage optionnel, permettant ainsi un stage de plus de 2 mois. Les pays choisis sont notamment l'Estonie, la République Tchèque, le Brésil...
- Un partenariat est organisé avec le Vietnam, aussi 3 étudiants ont la possibilité chaque année de partir en stage à Haiphong durant 4 sem.

d) Le parcours personnalisé

Le parcours personnalisé se compose d'unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par la structure de formation, ou des unités d'enseignement libres proposées par l'étudiant et validées par la structure de formation : projet professionnel, parcours master recherche ou autre double-cursus, engagement étudiant, international, disciplines médicales ou non strictement médicales, stages....

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation. Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement. Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger. Le parcours personnalisé représente 10% du total des enseignements du 2^{ème} cycle.

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Préciser la répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale

Seuls les étudiants titulaires du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques peuvent s'inscrire en première année du deuxième cycle des études de maïeutique.

Les étudiants sont quasiment tous dans un parcours de formation initiale. Les étudiants inscrits en formation continue sont ceux qui sont entrés en formation sage-femme via la passerelle tardive. De ce fait au maximum, 2 étudiants peuvent par année être en formation continue.

Les capacités d'accueil définies actuellement sont de 28 places en 2ème année de DFGSMa, réparties comme suit :

- 13 PASS,
- 4 LAS 1,
- 7 LAS 2,
- 2 LAS 3,
- 2 passerelles tardives

VIII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Lors de l'entrée en formation, une sage-femme enseignante « référente » est attribuée à chaque étudiant. Des entretiens individualisés sont organisés régulièrement afin de personnaliser l'accompagnement. Le binôme sage-femme référente-étudiant ainsi formé reste le même tout au long du cursus universitaire. Il peut cependant être amené à changer sur demande de l'un de ses deux membres.

Des entretiens sur demande de l'étudiant ou de l'équipe avec la directrice du DESF sont réalisés notamment lors d'une demande de réorientation, de mutation, de césure, en cas de difficultés financières, personnelles....

Un accompagnement personnalisé par l'équipe pédagogique du DESF peut être mis en place si nécessaire.

Des entretiens post évaluations cliniques sommatives avec discussion portant sur les ressemblances et différences entre la grille de notation de la sage-femme enseignante et la grille d'auto-évaluation de l'étudiant sont proposés (confrontation des deux appréciations).

De plus, des actions ponctuelles et personnalisées sont mises en place comme du tutorat lors d'un stage, diagnostic pédagogique,...

Différents éléments sont mis en place pour favoriser le bien être de chacun au sein du DESF, par exemple :

- Des sofas gonflables pour un « espace détente » ;
- Des UE libres pour renforcer la confiance en soi de l'étudiant
 - o « Perceptions et représentations du métier de Sage-Femme »
 - o « Préparation mentale : gestion des émotions »
 - o « Sophrologie »,
 - o « Activité Physique et sportive »
 - o « Premiers secours : s'engager et intervenir »
- Un partenariat avec la commission d'aide aux étudiants de l'UFR Santé,
- Un temps de retour d'expérience de stage avec une psychologue.

Une visite médicale annuelle est organisée avec la médecine du travail du CHU.

En cas de situation personnelle particulière, les étudiants sont invités à communiquer selon leurs souhaits avec l'équipe enseignante. Des dispositions exceptionnelles pourront être mises en place.

Les demandes de réorientation, mutation, césure... sont

Chaque étudiant a accès à un portfolio numérique qui lui est présenté à la rentrée. Ce portfolio numérique sera alimenté pendant la durée de ses études au sein du DESF. Il contient les différents documents entourant la formation, les objectifs de stage, etc. Il appartient à l'étudiant de le mettre à jour régulièrement, il sera utilisé pour les entretiens individualisés, pour les validations de stage, etc.

IX. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Les partenariats mis en place sont ceux des terrains de stage principalement (cf. stages)

- Etablissements de santé
- ERASMUS +
- Vietnam

Nous avons un partenariat avec :

- La société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian (SAEME) pour le GRAND PRIX EVIAN DES ECOLES DE SAGES-FEMMES qui récompense 3 mémoires de fin d'études dans le domaine de la périnatalité, distingués par leur pertinence et leur impact.
- L'association des sages-femmes libérales de Normandie
- Le Conseil de l'ordre départemental des sages-femmes de Seine-Maritime
- L'URPS sages-femmes
- L'Association des étudiants sage-femme nationales (ANESF) et de Rouen (AESFR)
- Les laboratoires de recherche qui accueillent des étudiants en stage
- L'UFR Santé pour les UE libres des étudiants
- Le Médical Training Center (MTC) du CHU
- Les différentes organisations nationales professionnelles
- La caisse primaire d'assurance maladie

Nous envisageons un partenariat avec le département de médecine générale pour la formation aux Maîtres de Stage Universitaires (MSU) mais également avec les départements de Médecine, Odontologie et Pharmacie pour des enseignements spécifiques.

X. DISPOSITIF D’EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Analyse et prise en compte des informations recueillies, dont l’évaluation des enseignements par les étudiants

L’ensemble des stages et des enseignements théoriques sont évalués en ligne par les étudiants, via Lime Survey. A la fin de chaque stage et de chaque semestre pour les UE théoriques, l’étudiant est invité par mail, sur sa boîte universitaire, à compléter un questionnaire d’évaluation. L’évaluation est anonyme et confidentielle.

Ces dispositifs d’évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants contribuent au dialogue entre l’équipe pédagogique et les étudiants, à faire évoluer le contenu de la formation ainsi que les méthodes d’enseignement afin de favoriser l’appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et d’améliorer la qualité de la formation.

Le Conseil de Perfectionnement (CP) est un organe consultatif, de dialogue qui se réunit au moins une fois par an.

Membres :

- La sage-femme directrice du DESF,
- Les sages-femmes enseignantes,
- Le directeur Technique et d’enseignements / conseiller pédagogique,
- Les 4 Délégués étudiants,
- 2 représentants des enseignants,
- 2 représentants des professionnels.

Il est présidé par la directrice du DESF et contribue au processus d’amélioration continue de la formation. Son rôle consiste notamment :

- À participer à la détermination des objectifs de formation, des innovations pédagogiques, ...
- A participer à la coordination des enseignements au sein du DESF,
- A débattre sur les résultats des évaluations des formations et des enseignements par les étudiants afin d’en tirer des enseignements pour l’avenir,
- Et plus généralement, à participer aux choix pour l’organisation de la formation au DESF.

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président. Chaque réunion fait l’objet d’un compte-rendu.

Les évaluations de la formation et des stages font l’objet d’un point spécifique lors du Conseil de Département.

XI. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique : vendredi 12 juin 2026 => en attente
- Du conseil d’administration : vendredi 3 juillet 2026 => en attente
- Du conseil technique

Date de dépôt des dossiers d’accréditation pour instruction à partir du 15 mai dans l’application FRESQ.

ANNEXE

REFERENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	10 à 12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université ROUEN	10 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale dans les situations courantes : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la grossesse • Diagnostiquer les troubles bénins liés à la grossesse • Elaborer le bilan de situation de la femme enceinte et du fœtus à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter le cas échéant vers les professionnels et structures appropriés • Planifier le suivi de la femme enceinte à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter le parcours de soin mis en place	UE Suivi des grossesses à bas risque

Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce, en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien prénatal précoce dans les situations courantes et coanimer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité : Concernant l'entretien prénatal précoce : • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant la préparation à la naissance et la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animations	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des grossesses à haut risque

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 20 à 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université ROUEN	8 ECTS pour l'enseignement théorique 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Assurer la surveillance du travail, la réalisation d'un accouchement eutocique en présentation céphalique et la prise en charge du post-partum immédiat : - Favoriser la mise en place du projet de naissance - Analyser les données permettant d'identifier le stade du travail et d'établir le pronostic obstétrical, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique - Adapter la prise en charge au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale - Pratiquer un accouchement eutocique en présentation céphalique en autonomie (y compris la délivrance) - Evaluer les lésions périnéales et réaliser les sutures - Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat, en l'adaptant aux situations à risque	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parent-enfant	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réunir les conditions favorables à l'instauration des interactions précoces parent-enfant dans les situations courantes : Transmettre aux parents l'ensemble des repères et des informations sur les besoins et les compétences sensorielles et sociales de l'enfant dans les situations courantes	UE Accompagnement de la parentalité en périnatal

Compétence 6 – Assurer, en collaboration, le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge : • Identifier les situations pathologiques des différents stades du travail et du postpartum immédiat et évaluer le caractère d'urgence au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Évaluer la nécessité d'une réanimation du nouveau-né et identifier les urgences médico-chirurgicales néonatales • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les manœuvres et les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations perpartum à haut-risque

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université ROUEN	10 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les visites post-natales mère-enfant, la consultation postnatale et les consultations de suivi néonatal dans les situations courantes : • Réaliser un débriefing du vécu maternel de l'accouchement et repérer les dysfonctionnements des interactions parentales • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Apprécier l'évolution staturo-pondérale et le développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif de l'enfant • Elaborer le bilan de situation de la mère et de l'enfant à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal, en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien postnatal précoce dans les situations courantes et co-animer des séances de soutien à la parentalité : Concernant l'entretien post-natal précoce : • Instaurer un dialogue afin de recueillir le vécu de l'accouchement et du postpartum et les besoins	UE Accompagnement de la parentalité en postnatal

• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant les séances postnatales de soutien à la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animation	
Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations postnatales à haut risque

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université ROUEN	9 ECTS pour l'enseignement théorique 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne : Concernant la consultation gynécologique : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique • Aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles • Elaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des I.S.T., y compris au(x) partenaire(s) • Planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter la stratégie mise en place Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne : • Conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels • Mettre en œuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées	UE Suivi gynécologique

Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Concernant la consultation de contraception : • Prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires • Réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs • Planifier le suivi de la femme • Évaluer et adapter la contraception mise en place Concernant l'interruption volontaire de grossesse: • Réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires • Conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode • Orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau • Prescrire et pratiquer les IVG médicamenteuse et instrumentale • Réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG • Traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : • Concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe • Animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés • Evaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration	UE Santé sexuelle et reproductive

Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP): Concernant les situations pathologiques : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) : • Informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes • Prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir • Orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison • Décrire le parcours de l'AMP	UE Suivi des situations gynécologiques particulières

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université ROUEN	7 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques, en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Analyser et interpréter l'information scientifique avec des outils adaptés : • Réaliser la lecture critique d'articles scientifiques y compris en langue étrangère • Maîtriser les outils numériques et bibliographiques • S'initier à la revue systématique de littérature • Interpréter l'information scientifique et professionnelle • S'initier aux logiciels de traitement de données	UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée, en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Rédiger un projet de thèse d'exercice : • Initier une démarche de recherche : conceptualiser et problématiser • Expérimenter les approches méthodologiques (quantitative, qualitative, mixte... avec un accompagnement individualisé en fonction du projet de thèse) et les outils de recueil de données • Valider les démarches d'autorisations institutionnelles et les aspects réglementaires de la recherche, de la collecte et gestion de données • Rédiger un protocole de recherche et d'expérimentation, dans le respect de l'intégrité et l'éthique scientifiques, en veillant aux autorisations institutionnelles et en développant une méthodologie appropriée (approche quantitative, qualitative, mixte...) pour répondre aux objectifs de la recherche • Présenter un projet de thèse d'exercice complet, cohérent et pertinent	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 10 ECTS pour les unités d'enseignement
Université ROUEN	10 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage		UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme éducatif individuel ou collectif : • Identifier les thèmes prioritaires de santé publique afin de sensibiliser la femme/le couple ou un groupe de personnes • Élaborer un projet d'action en promotion de la santé sur des thèmes prioritaires de la santé publique, en déterminant les informations essentielles à transmettre • Appréhender le parcours de soin de la femme, l'enfant et son entourage		UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle en établissant une relation adaptée, en assurant sa propre santé et son bien-être		UE ASSOCIEES
Cycle 2 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs et renforcer son positionnement au sein de l'équipe: • Utiliser des techniques de communications appropriées afin de renforcer les comportements favorables à la santé • Accompagner la personne dans un processus décisionnel concernant sa santé lors de situations courantes • Rédiger un document professionnel (documents administratifs, certificats, comptes-rendus...) afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins • Participer à des retours d'expériences des situations difficiles, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques professionnelles • Mobiliser les compétences non techniques (communication, leadership, prise de décision partagée, conscience de la situation) • Analyser l'impact des facteurs humains en santé sur la sécurité des soins et le travail en équipe • Intégrer le numérique dans l'exercice professionnel • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer		UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

• Participer à l'accueil et à la supervision d'apprenants	
Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Positionner sa pratique dans une approche réflexive et responsable : • Positionner sa pratique dans une approche, éthique, sociétale, économique et environnementale • Élargir ses habiletés intellectuelles permettant de renforcer ses stratégies de mobilisation de connaissances actualisées • Définir la notion de médecine intégrative, la signification et la place, au sein du système de santé, d'une thérapie complémentaire utilisée en association aux soins conventionnels, en gardant un esprit critique • Illustrer l'intérêt, les bénéfices et les risques des thérapies complémentaires	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 2 ^{ème} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université ROUEN	12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages

REPARTITION ECTS												
DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAIEUTIQUES												
ENSEIGNEMENTS THEORIQUES								ENSEIGNEMENTS CLINIQUES				
			SMa4		SMa5		CYCLE 2		SMa4	SMa5	CYCLE 2	
			S1	S2	S3	S4			S1 ET S2	S3 ET S4		
DOMAINE	COMPETENCE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS / ELEMENTS CONSTITUTIFS	ECTS		ECTS		ECTS		ECTS	ECTS	ECTS	
PRENATAL	Compétence 1	UE Suivi des grossesse à bas risque	0	0	0	0	10	10 à 12	6	6	12	11 à 13
	compétence 2	UE Accompagnement du projet de naissance	0	0	0	0						
	Compétence 3	UE Suivi des grossesses à haut risque	5	2	3	0						
PERNATAL	Compétence 4	UE Naissances eutociques	0	0	0	0	8	8 à 10	12	12	24	20 à 24
	Compétence 5	UE Accompagnement de la parentalité en pernatal	0	0	0	0						
	Compétence 6	UE Suivi des situations perpartum à haut risque	2	3	3	0						
POSTNATAL	Compétence 7	UE suivi mère-enfant à bas risque	3	0	0	0	10	8 à 10	6	6	12	11 à 13
	Compétence 8	UE Accompagnement de la parentalité en postnatal	0	0	0	0						
	Compétence 9	UE Suivi des situations postnatales à haut risque	0	3	0	4						
GYNECOLOGIQUE	Compétence 10	UE Suivi gynécologique	1	0	0	1	9	8 à 10	0	6	6	6 à 8
	Compétence 11	UE Santé sexuelle et reproductive	2	0	0	0						
	Compétence 12	UE Suivi des situations gynécologiques particulières	1	0	0	4						
RECHERCHE	Compétence 13	UE Outils de recherche	0	1	2	0	7	6 à 8				
	Compétence 14	UE Projet de thèse	0	1	0	3						
GENERIQUE	Compétence 15	UE Santé publique	2	0	3	0	10	6 à 10				
	Compétence 15	SSES	0	2								
	Compétence 16	UE Communication	1	0	1	0						
	Compétence 17	UE éthique et Législation	1	0	0	0						
PARCOURS PERSONNALISE		UE Théorique ou clinique		6	0	6	12	10% mini				
		TOTAL	18	18	12	18	66		24	30	54	
		TOTAL ATTENDU						58 à 72				48 à 58

REPARTITION ECTS													
DIPLOME DE DOCTEUR EN MAIEUTIQUES / DIPLOME D'ETAT													
ENSEIGNEMENTS THEORIQUES								ENSEIGNEMENTS CLINIQUES					
			SMa6		CYCLE 3			SMa6		CYCLE 3			
			S1	S2				S1 ET S2					
DOMAINE	COMPETENCE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS / ELEMENTS CONSTITUTIFS	ECTS		ECTS			ECTS		ECTS			
PRENATAL	Compétence 1	UE Maïeutique	2				2			4 à 10			
	Compétence 2	UE Maïeutique											
	Compétence 3	UE Maïeutique											
PERNATAL	Compétence 4	UE Maïeutique	2				2			8 à 14			
	Compétence 5	UE Maïeutique											
	Compétence 6	UE Maïeutique											
POSNATAL	Compétence 7	UE Maïeutique	2				2			4 à 10			
	Compétence 8	UE Maïeutique											
	Compétence 9	UE Maïeutique											
GYNECOLOGIQUE	Compétence 10	UE Maïeutique	2				2			4 à 10			
	Compétence 11	UE Maïeutique											
	Compétence 12	UE Maïeutique											
RECHERCHE	Compétence 13	UE Recherche	2	8			10 à 12						
	Compétence 14	UE Recherche											
GENERIQUE	Compétence 15	UE Maïeutique	2				2						
	Compétence 16	UE Maïeutique											
	Compétence 17	UE Maïeutique											
PARCOURS PERSONNALISE		UE Théorique ou clinique	12		12	12	6 à 12						
		TOTAL						28	20 à 44				

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Table des matières

I - Présentation de la formation	4
II – Université et UFR assurant la formation	4
III – Statut de la structure assurant la formation	5
IV – Nombre de candidats susceptibles d’être accueillis	6
IV-1- Capacité d’accueil 2025-2026 :	6
IV-2- Projection concernant les capacités d’accueil :	7
IV-3- Bassin de recrutement des admis à l’URN :	7
IV-3-1- Bassin de recrutement 2025-2026 :	7
IV-3-2- Bassin de recrutement depuis 2022 :	8
IV-4- Profils des candidats :	9
IV-1- Moyens financiers.....	10
IV-2- Moyens humains.....	10
IV-2-1- Moyens humains actuels	10
IV-2-2- Moyens humains prévisionnels	11
IV-3- Locaux	11
IV-3-1- Locaux actuels	11
IV-3-2- Locaux prévisionnels.....	11
VII-1- Volumes horaires enseignement et stage	13
VII-1-1- Respect ECTS et définition des volumes horaires des enseignements	13
VII-1-2- Volumes horaires des stages	13
VII-1-4- Réplication des MCC actuelles par matière et par UE.....	13
VII-1-5- Privilégier l’enseignement présentiel.....	13
VII-1-6- Prévision des équivalences d’UE en cas de redoublement	14

VII-1-7- Intégration des heures d'encadrement des stages par les responsables de stage au sein des tableaux d'enseignement	14
VII-1-8- Intégration des heures d'encadrement des trois étapes du Certificat de Compétences Cliniques au sein des tableaux d'enseignement	14
VII-1-9- Minimiser les changements de semestre des UE par rapport au référentiel de 2026	14
VII-2- Règles de compensation, de progression ou de redoublement.....	14
VII-3- Maintien et déploiement des mutualisations	15
VII-4- Déploiement de l'approche par compétences (APC) : activités pour le suivi et validation des compétences	15
VII-5- Renforcement de la politique des stages régionaux	16
VII-6- Renforcement pédagogique du Certificat de Compétences Cliniques.....	17
VII-7- Formation à la recherche : APC et renforcement des liens avec les laboratoires de recherche	17
VII-8- Mémoires format article.....	18
VII-9- Double cursus de second cycle	18
VII-10- Mise en place d'une stratégie de déploiement de l'apprentissage dernière année de formation initiale.....	18
VIII-1- Indicateurs généraux : volumes horaires d'enseignement et de stage et coûts en hTD	19
VIII-2- Semestres 1 à 6 (1 ^{er} cycle de formation)	20
VIII-1-1- Première année	20
VIII-1-2- Deuxième année.....	21
VIII-1-3- Troisième année	21
VIII-2- Semestres 7 à 10 (2 ^{ème} cycle de formation).....	22
VIII-2-1- Quatrième année.....	22
VIII-2-2- Cinquième année.....	22
IX-1- Données OVEFIP sur la réussite étudiante en formation d'orthophonie	23
IX-2- Dispositifs transverses à l'URN et suivi de la QVE.....	23
IX -3- Déploiement des contrôles continus et assiduité.....	23
IX -4- Suivi des étudiants et ARE « Talent Campus Université Positive ».....	24
X-5- Conseils de perfectionnement.....	24
X-6- Questionnaires stages et enseignements.....	24
X-7- Mise en place di Contrat d'Allocation Etudiant (CAE) pour les étudiant.es en orthophonie	24
XI – Partenariats mis en place ou envisagés.....	24
XI-1- Stages.....	24
XI-3- Recherche	25

XII – Avis des instances	25
XII-1- Conseil de Département d’Orthophonie :	25
XI-2- Conseil de Gestion de l’UFR Santé :	25
XI-3- Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique	25
XI-4- Délibération du conseil d’administration	25
ANNEXE 1 : Articles des statuts de l’UFR Santé qui concernent le département d’orthophonie	26

I - Présentation de la formation

Le Certificat de Capacité d'Orthophoniste (C.C.O.) est délivré à l'issue d'une formation de 5 ans préparant les étudiants au métier d'orthophoniste. Cette formation comprend deux cycles (cycle 1 de 3 ans et cycle 2 de deux ans) sans pour autant que le premier de ces deux cycles n'offre un grade licence. Les étudiants bénéficient des crédits ECTS acquis tout au long du cursus : 180 pour le premier cycle, 120 pour le second. Cette formation, qui confère le grade master, est dispensée au sein de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie. L'obtention du C.C.O. ouvre, de droit (grade master), aux diplômés, la possibilité d'accès à un troisième cycle. Celle-ci est favorisée par la validation d'un parcours spécifique recherche qui ouvre aux diplômés la possibilité d'accès à une école doctorale correspondant à leur thématique de recherche.

Ce cursus est déployé au regard du référentiel de formation régi par le Décret n° 2026-174 du 11 mars 2026 relatif au certificat de capacité d'orthophoniste et à la formation conduisant à cette profession. Ce décret est complété par 5 annexes qui précisent le cadrage général : l'Annexe 1 « Référentiel d'activités », l'Annexe 2 « Référentiel de compétences », l'Annexe 3 « Référentiel de formation du certificat de capacité d'orthophoniste », l'Annexe 4 « Cahier des charges des stages en orthophonie » et l'Annexe 5 « Cahier des charges du mémoire en orthophonie ».

Seules les personnes remplissant les conditions exigées aux articles L4341-2 et L4341-6 pour l'exercice de la profession d'orthophoniste peuvent porter le titre d'orthophoniste.

La fiche RNCP 38986 concernant le Certificat de Capacité en Orthophonie a été actualisée en avril 2026.

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont précisément décrites par l'Annexe 2 du décret de 2026. Cette annexe indique les compétences attendues pour l'exercice de la profession sachant que, pour chacune des UE du référentiel de formation, les compétences engagées sont indiquées. Ces compétences, au nombre de 11, sont les suivantes :

1. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique ;
2. Elaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient ;
3. Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie ;
4. Etablir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique ;
5. Elaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique ;
6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie ;
7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle ;
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ;
9. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources ;
10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs ;
11. Former et informer des professionnels et des personnes en formation.

II – Université et UFR assurant la formation

La formation universitaire en orthophonie sera dispensée par l'Université de Rouen Normandie, au sein de l'UFR Santé.

Université de Rouen Normandie :

- Adresse : 1 rue Thomas-Becket 76130 Mont-Saint-Aignan France
- Contacts :
 - Présidence, Monsieur LE DERF Franck ;
 - Cabinet : amandine.de-sousa@univ-rouen.fr ; marie.bellet1@univ-rouen.fr
 - Vice-Présidence CFVU : LETELLIER Rachel ; rachel.letellier@univ-rouen.fr

UFR Santé :

- Adresse : 22 bd Gambetta, 76183 ROUEN Cedex
- Contacts :
 - o Doyen UFR Santé, Pr VEBER Benoit ; doyen.medecine@univ-rouen.fr ,
 - Cabinet : florine.jegou1@univ-rouen.fr
 - o Responsable administratif UFR Santé, Jean-Sébastien VALET, jean-sebastien.valet@univ-rouen.fr

III – Statut de la structure assurant la formation

La formation sera assurée par le Département d'Orthophonie, intégré statutairement à l'UFR Santé. Les statuts de l'UFR Santé sont insérés en Annexe 2. Les articles qui concernent le département d'Orthophonie sont les suivants :

- Titre II, Article 4
- Titre III, Chapitre IV, Articles 18 et 19-3,

La gouvernance du Département est prévue à l'article 19-3-1 des statuts de l'UFR Santé :

« Le département est co-dirigé par un-e directeur/trice médical-e PU/PH élu-e pour 5 ans par les enseignant-e-s PU/PH responsables d'enseignement au sein du département et par un-e directeur/trice pédagogique, titulaire du certificat de capacité d'orthophoniste, élu-e pour 5 ans par les enseignants-chercheurs/enseignantes-chercheuses titulaires du département. Leurs mandats sont renouvelables. »

A la date de rédaction de ce dossier (avril 2026), la direction du département est composée de :

- Directeur médical : Pr Jean-Paul MARIE
- Direction pédagogique : Frédéric PASQUET, orthophoniste, maîtres de conférences en sciences du langage

IV – Nombre de candidats susceptibles d’être accueillis

IV-1- Capacité d’accueil 2025-2026 :

Ouvert en 2013, le département d’orthophonie de l’Université de Rouen Normandie accueillait 18 étudiants par promotion. La capacité d’accueil actuelle (depuis la rentrée 2025-2026) **est de 40** soit une augmentation de plus de 120% en 13 ans. Afin d’appréhender plus précisément la capacité de formation de l’Université de Rouen Normandie, nous produisons, ci-après un tableau qui indique, par regroupement Parcoursup, le nombre d’habitants pour une place de formation en orthophonie (données INSEE 2023 pour 2026 et quotas 2026).

Tableau 1. Calcul du nombre d’habitants par région pour une place de formation en orthophonie

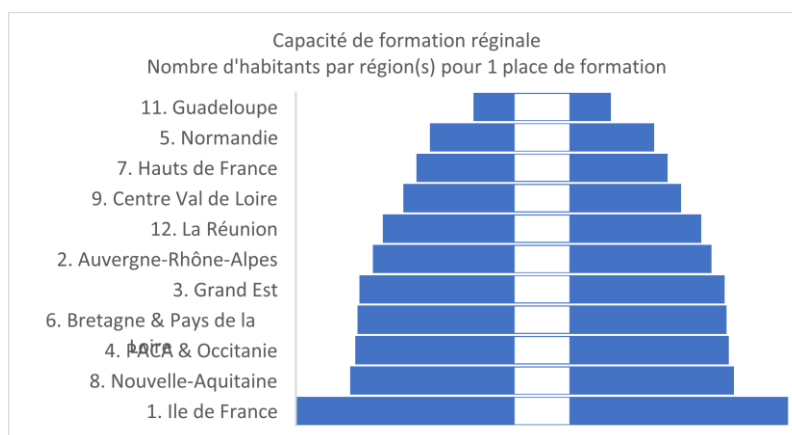
Région(s)	Regroupements	Ville(s)/Université(s)	Capacité	Population régionale (INSEE)	Nbre habitants pour 1 place
Île-de-France	Paris	Sorbonne	136	12 463 067	91 640
Auvergne-Rhône-A	Auvergne-Rhône-A	Lyon et Clermont-Fd	130	8 205 557	63 119
Bourgogne-Franche-Comté & Grand Est	Grand Est	Nancy, Strasbourg et Besançon	123	8 366 048	113 247
PACA & Occitanie	PACA & Occitanie	Nice, Marseille, Montpellier, Toulouse	163	11 343 613	101 610
Normandie	Normandie *	Caen, Rouen	80	3 345 842	41 823
Bretagne & Pays de la Loire	Bretagne & Pays de la Loire	Brest, Rennes, Nantes	107	7 356 526	100 989
Hauts-de-France	Hauts de France	Lille et Amiens	128	5 992 194	46 814
Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine	Poitiers, Limoges, Bdx	86	6 150 451	71 516
Centre-Val de Loire	Tours	Tours	50	2 587 031	51 740
Guadeloupe	Guadeloupe	Guadeloupe	15	384 160	25 610
La Réunion	La Réunion	La Réunion	15	889 679	59 311

Notes. Source INSEE pour les Populations des régions en vigueur au 1^{er} janvier 2026, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8680653?sommaire=8681011>

* Bien que faisant partie du regroupement Caen-Rouen-Amiens, la capacité d’accueil de l’Université d’Amiens UPIV a été additionnée à celle de Lille pour correspondre à la région Hauts de France

Les universités de Caen et Rouen, avec une capacité de 80 places, sont celles qui, après celle de la Guadeloupe, forment le plus d’étudiants en rapport au nombre d’habitants de la région considérée (1 pour 41 823).

Figure 1. Capacités régionales de formation (Nbre habitants pour une place de formation)



Notes. Source INSEE pour les Populations des régions en vigueur au 1^{er} janvier 2026, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8680653?sommaire=8681011>

IV-2- Projection concernant les capacités d'accueil :

Même si les universités de la région Normandie sont celles qui forment, en France métropolitaine, le plus d'étudiants en rapport à la population régionale, l'Université de Rouen Normandie (URN) est actuellement en réflexion sur les stratégies permettant l'augmentation de sa capacité de formation, à horizon 2030. En l'occurrence, la PROPOSITION DE LOI, n°666, visant à renforcer la démographie professionnelle des orthophonistes, adoptée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 2025 et en attente toujours en première lecture au Sénat, prévoit une augmentation éventuelle des capacités nationales de 1073 en 2025 à 1463 en 2030. La capacité de l'URN était de 35 lors du vote du 3 avril 2025. Ainsi, pour respecter la feuille de route, la réflexion porte sur une augmentation de 35 en 2025 à 50 en 2030.

Le maintien de la qualité de la formation dépendra des moyens affectés au département d'orthophonie sachant que passer le seuil de la capacité 40 nécessite la création d'un groupe TD supplémentaire. En cohérence avec les éléments d'évolution liés à l'application de la réforme de 2026, les prévisions concernant la création d'un groupe TD supplémentaire sous-tendent l'augmentation de la capacité d'enseignement de 1804 hTD. Ce coût supplémentaire n'est assimilable que moyennant le renforcement de l'équipe de titulaires, contractuels et vacataires. Nous fournissons, ci-après, une simulation :

- 2 postes de MCF : $192 \times 2 = 384 \text{hTD}$
- 2 postes d'enseignants contractuels (MAST) : $96 \times 2 = 192 \text{hTD}$
- Heures restantes à réaliser par les enseignants vacataires : 1228hTD

Les modélisations à horizon 2030 sont rendues possibles en termes de locaux par la construction d'un nouveau bâtiment au sein du Campus Santé, pour lequel des salles de capacités de 60 ont été prévues.

IV-3- Bassin de recrutement des admis à l'URN :

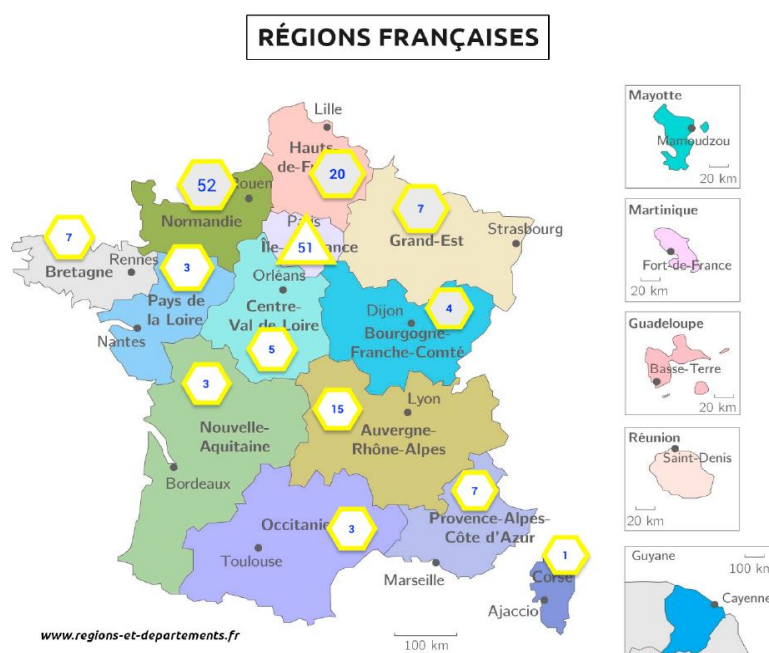
IV-3-1- Bassin de recrutement 2025-2026 :

Le bassin de recrutement des candidats est national puisque la procédure d'admission sur Parcoursup le prévoit. Le principe d'équité est respecté notamment quant à l'origine des candidats. Pour autant, on observe un resserrement progressif du bassin de recrutement au fil des années.

L'admission en orthophonie est réalisée au sein d'un regroupement des universités de Caen Normandie (40 places), Rouen Normandie (40 places) et Amiens Picardie Jules Verne (38 places). Le quota de ce regroupement d'établit donc à 118 places.

Les données les plus récentes concernent le processus d'admission pour la rentrée 2026-2027. Pour celui-ci, 2100 candidatures ont été validées sur Parcoursup pour les 118 places du regroupement. Comme chaque année, 540 candidats ont été auditionnés lors des entretiens, après études des 2100 dossiers. 180 candidats sont auditionnés en parallèle au sein des trois universités du regroupement (dont 4 entretiens distanciels pour les candidats des DOM-TOM). A titre indicatif, la figure 2 ci-après indique l'origine des 178 candidats présents aux auditions à l'Université de Rouen Normandie en mai 2026.

Figure 2. Origine géographique des 178 candidats auditionnés à l'URN en mai 2026



On constate qu'en 2026, 103 des 178 candidats auditionnés (soit 58%) sont originaires pour moitié de la Normandie et pour moitié de la région IdF, 20 viennent des Hauts de France et 15 de la région Auvergne Rhône-Alpes, le solde venant, de façon restreinte, des autres régions.

IV-3-2- Bassin de recrutement depuis 2022 :

Tableau 2. Attractivité et origine des admis en Licence 1 depuis 2020-2021 et attractivité depuis 2022-2023

Licence 1		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026	
Capacité d'accueil	Nombre de places offertes					35		35		35		40	
Candidatures	Taux d'attraction					1 573	4 494 %	1 439	4 111 %	1 256	3 589 %	1 398	3 495 %
	Taux de réponses positives							35	2%	35	3%	40	3%
Admissions	Taux d'acceptation					35		35	100%	35	100%	40	100%
	Taux de remplissage					35	100%	35	100%	35	100%	40	100%
	Nombre d'inscrits					34		35		36		39	
Inscriptions	Taux de réalisation						97%		100%		103%		98%
	Taux d'occupation						97%		100%		103%		98%
Origine des inscrits	Seine-Maritime	12	34%	9	30%	4	12%	14	40%	15	42%	13	33%
	Eure	2	6%	2	7%	1	3%	0	0%	3	8%	1	3%
	Académie de Rouen (76+27)	14	40%	11	37%	5	15%	14	40%	18	50%	14	36%
	Normandie	16	46%	11	37%	5	15%	15	43%	19	53%	16	41%

Note. Source OVEFIP

Désormais, et en moyenne, sur les 5 dernières années, l'origine géographique des candidats admis en première année, se décline selon les tendances suivantes :

- Entre 12 et 42% sont originaires du département Seine-Martime
- Entre 0 et 7 % (2) % sont originaires de l'Eure
- Entre 5 et 53 % sont de Normandie

- Et hors données fournies : Environ 15 % sont originaires de la région Hauts de France

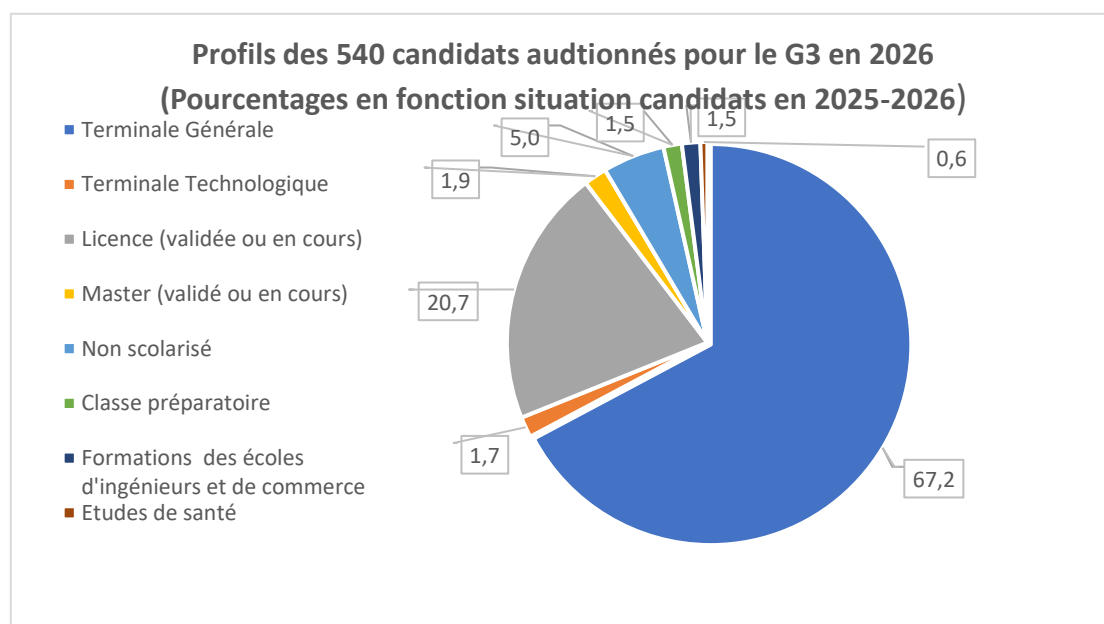
Ces données moyennes corroborent les données concernant l'origine géographiques des candidats auditionnés à l'Université de Rouen Normandie pour la rentrée 2026-2027.

IV-4- Profils des candidats :

Nous fournissons ci-après, deux types d'indicateurs permettant de qualifier le profil des candidats :

- Données récentes : profils des candidats auditionnés sur le regroupement Caen-Rouen-Amiens lors de la phase d'entretien du processus d'admission pour la rentrée 2026-2027 (cf. Figure 3)
- Profils de baccalauréat pour les 3 premières années depuis 2019 (cf. Tableau 3)

Figure 3. Profils des 540 candidats auditionnés sur le regroupement Caen-Rouen-Amiens lors de la phase d'entretien du processus d'admission pour la rentrée 2026-2027



La majorité des auditionnés pour l'année 2026 sont des terminales (environ 70%). Les candidats en situation de réorientation sont environ 35 % alors que les personnes en situation de reconversion sont environ 5 %. Le tableau 3 ci-après fournit les profils de baccalauréat des admis à l'URN pour les 3 premières années depuis 2019.

Tableau 3. Profils de baccalauréat pour les 3 premières années depuis 2019

		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026	
Baccalauréat	Licence 1	30		35		30		34		35		36		39	
	Général	30	100%	34	97%	30	100%	34	100%	35	100%	33	92%	38	97%
	Technologique	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	3	8%	1	3%
	Professionnel	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Profil	Part des néobacheliers	1	3%	16	46%	7	23%	21	62%	23	66%	15	42%	30	77%
Baccalauréat	Licence 2	30		30		35		30		34		34		35	
	Général	27	90%	30	100%	34	97%	30	100%	34	100%	34	100%	33	94%
	Technologique	2	7%	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	2	6%
	Professionnel	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Autre	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Licence 3		30		30		31		35		30		33		34	
Baccalauréat	Général	29	97%	27	90%	31	100%	34	97%	30	100%	33	100%	34	100%
	Technologique	0	0%	2	7%	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%
	Professionnel	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Autre	1	3%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Note. Source OVEFIP

Sur les 7 dernières années, la part des néo bacheliers admis oscille entre 23 et 77% si l'on excepte l'année 2019-2020 pour laquelle l'admission n'était pas encore implémentée sur Parcoursup.

IV – Moyens affectés à la formation

IV-1- Moyens financiers

Les moyens financiers affectés à la formation en orthophonie au sein de l'UFR Santé sont les suivants :

- Chaque étudiant bénéficie des mêmes moyens et supports que tout étudiant inscrit à l'UFR Santé,
- Des crédits dédiés au paiement des salaires des 2 titulaires, des 3 contractuels, des heures complémentaires pour les EC universitaires titulaires intervenants et des heures de vacation,
- Un budget de 14 000€ annuels pour les frais de fonctionnement du département d'orthophonie

IV-2- Moyens humains

IV-2-1- Moyens humains actuels

L'équipe pédagogique est constituée de :

- Titulaires :
 - o Pr Jean-Paul MARIE, Professeur HU
 - o Frédéric PASQUET, orthophoniste, maîtres de conférences en sciences du langage
 - o Anne-Sophie PEZZINO, Maîtresse de conférences en Psychologie
- Contractuelles :
 - o Séverine ROBERT, orthophoniste, Professeure Associée des Universités
 - o Léopoldine DEHEINZELIN, orthophoniste, Professeure Associée des Universités
 - o Marie-Christel HELLOIN, orthophoniste, Professeure Associée des Universités
- Vacataires responsables des stages :
 - o PREVEL-ROUTIER Sophie, enseignante, responsable des stages de L1
 - o Léopoldine DEHEINZELIN, orthophoniste, Professeure Associée des Universités, responsable de stages de L2
 - o Rebecca d'AMORRE, orthophoniste, responsable de stages de L3
 - o Marie TERRIER, orthophoniste, responsable de stages de M1
 - o Séverine ROBERT, orthophoniste, Professeure Associée des Universités, responsable de stages de M2
- L'équipe de scolarité comprend deux collègues :
 - o Audrey LEROUX, contractuelle, 1 ETP
 - o Hinde BLITA, contractuelle, 0,5 ETP
- Enseignants universitaires et hospitalo-universitaires dispensant des enseignements en orthophonie : effectif 40
- Professionnels vacataires dispensant des enseignements en orthophonie : effectif 138

Les données ci-après fournies indiquent comment le nombre d'heures réalisées (payées) en orthophonie sont réparties en fonction des statuts des enseignants (cf. Tableau 4).

Tableau 4. Nombre d'heures réalisées en orthophonie en fonction du statut des enseignants entre 2022 et 2025

	2022-2023		2023-2024		2024-2025	
Nombre total d'heures réalisées	2 773		2 752		3 058	
Permanents	1 039	37%	1 114	40%	1 283	42%
Dont Enseignants Titulaires	845	30%	869	32%	827	27%
Dont Enseignants Chercheurs (E/C)	741	27%	724	26%	712	23%
Dont PR	5	0%	13	0%	28	1%
Dont MCF	737	27%	711	26%	684	22%
Dont Enseignants titulaires (Hors E/C)	104	4%	145	5%	115	4%
Dont PRAG	30	1%	55	2%	55	2%
Dont Enseignants (Hors E/C et PRAG)	74	3%	90	3%	60	2%
Dont Enseignants contractuels	194	7%	245	9%	456	15%
Dont Doctorants contractuels	0	0%	0	0%	0	0%
Dont autres enseignants contractuels	194	7%	245	9%	456	15%
Vacataires	1 734	63%	1 638	60%	1 776	58%

Note. Source OVEFIP

On notera qu'entre 37 et 42 % des heures sont réalisées par des permanents, en majorité des autres composantes de l'URN (puisque seulement 2 titulaires au département). Par conséquent, environ 60 % des heures sont réalisées par des enseignants vacataires, dans leur immense majorité orthophonistes.

IV-2-2- Moyens humains prévisionnels

Dans la double perspective de la mise en place de la maquette réformée et d'une éventuelle augmentation de la capacité de formation sur le Campus Santé de l'Université de Rouen Normandie (cf. III-2), est envisagé un plan de recrutement sur les 2 à 3 années à venir en fonction de la capacité de révision des effectifs. Comme indiqué précédemment, le maintien de la capacité de formation et la pérennisation du fonctionnement du département d'orthophonie passe par le recrutement de 2 enseignants chercheurs titulaires (MCF) et de deux enseignants contractuels (MAST) supplémentaires.

IV-3- Locaux

IV-3-1- Locaux actuels

Le département d'orthophonie dispose de :

- 3 bureaux dédiés (un pour la scolarité et un pour chacun des 2 EC), les 3 enseignantes contractuelles utilisent le bureau d'un des deux EC titulaires,
- La majorité des enseignements est dispensée dans des salles ou amphithéâtres mutualisés au sein de l'UFR Santé, réservés sur ADE Campus,
- Les enseignements mutualisés avec le Département des Sciences du langage sont réalisés au sein de salles mutualisées de l'UFR SHS, à Mont Saint Aignan.
- Certains enseignements mutualisés avec l'ERFPS (école du CHU de Rouen) sont réalisés au sein de salles de l'URFPS.

IV-3-2- Locaux prévisionnels

Comme indiqué au paragraphe III-2, le Campus Santé se dote, à horizon 2030 d'un nouveau bâtiment qui accueillera notamment le département d'odontologie. L'élaboration de ce bâtiment prévoit la disponibilité de salles de 60 places qui pourront être utilisées pour la formation des étudiants en orthophonie.

V – Nom et qualité du responsable de la formation

A la date de rédaction de ce dossier (avril 2026), la direction du département est composée comme suit :

- Direction de l'UFR : Pr VEBER Benoit, PUPH
- Directeur médical : Pr Jean-Paul MARIE, PUPH
- Direction pédagogique : Frédéric PASQUET, orthophoniste, maîtres de conférences en sciences du langage

Pour la rentrée universitaire 2026-2027, le Pr David WALLON, PUPH, Chef de Service de Neurologie au CHU Charles Nicolle de Rouen, prendra la succession du Pr Jean-Paul MARIE qui fait valoir son droit à la retraite.

VI – Présentation de l'équipe enseignante

L'équipe pédagogique actuelle est constituée de :

- Titulaires :
 - Pr Jean-Paul MARIE, Professeur, PUPH, Chef de Service ORL du CHU Charles Nicolle de Rouen
 - Frédéric PASQUET, orthophoniste, maîtres de conférences en sciences du langage
 - Anne-Sophie PEZZINO, Maîtresse de conférences en Psychologie
- Contractuelles :
 - Séverine ROBERT, orthophoniste, Professeure Associée des Universités
 - Léopoldine DEHEINZELIN, orthophoniste, Professeure Associée des Universités
 - Marie-Christel HELLOIN, orthophoniste, Professeure Associée des Universités
- Vacataires responsables des stages :
 - PREVEL-ROUTIER Sophie, enseignante, responsable des stages de L1
 - Léopoldine DEHEINZELIN, orthophoniste, Professeure Associée des Universités, responsable de stages de L2
 - Rebecca d'AMORRE, orthophoniste, responsable de stages de L3
 - Marie TERRIER, orthophoniste, responsable de stages de M1
 - Séverine ROBERT, orthophoniste, Professeure Associée des Universités, responsable de stages de M2
- Enseignants universitaires et hospitalo-universitaires dispensant des enseignements en orthophonie : effectif 40
- Professionnels vacataires dispensant des enseignements en orthophonie : effectif 138

La liste complète des enseignants prévus pour l'application de la maquette réformée est proposée au sein du tableur : Tableau_1er&2nd_cycle_Dept Orthophonie_Rouen_2026

Par ailleurs, la Région Normandie et l'ARS Normandie ont financé un poste de coordonnateur régional des stages en orthophonie, pour optimiser la réalisation des stages cliniques sur le territoire normand et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés au sein des universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie. Le poste, basé à l'UFR Santé de l'URN, donne lieu à un recrutement en cours et les missions liées à ce poste doivent couvrir les besoins, après harmonisation, des deux universités.

VII – Evolutions majeures de la formation réformée

VII-1- Volumes horaires enseignement et stage

Les tableaux d'enseignements (détails au paragraphe VIII) votés par les différentes instances de l'URN (Conseil Département, Conseil Gestion UFR Santé, CFVU URN et CA URN) ont été élaborés, dans le respect du décret de 2026 en appliquant les 9 principes généraux suivants :

VII-1-1- Respect ECTS et définition des volumes horaires des enseignements

Le décret prévoit qu'à 1 ECTS correspond à un volume d'enseignement compris entre 10 et 15h.

La règle suivante a été appliquée : le volume de base correspondant à un ECTS correspond à 12h d'enseignement. Ce principe s'applique à l'exception des UE qui comprennent des mutualisations pour lesquelles nous sommes dépendants des fonctionnements des autres départements partenaires. La répartition CM/TD se claquent sur la répartition CM/TD des UE 'correspondantes' de la maquette de 2013.

VII-1-2- Volumes horaires des stages

Les volumes horaires de stage minimaux sont respectés, avec quelques augmentations minimales pour certaines UE afin de maintenir des partenariats de stage en cours, notamment avec le CHU de Rouen.

VII-1-3- Principe de maintien des mutualisations

Les mutualisations, pour des questions de qualité et de stabilité des enseignements, de coût et de respect des collaborations avec les départements partenaires, ont été maintenues car compatibles avec le nouveau référentiel.

VII-1-4- Réplication des MCC actuelles par matière et par UE

Les MCC actuelles ont été, dans leur ensemble, répliquées pour les UE du nouveau référentiel. De façon générale, les MCC répondent à trois grands principes :

- Contrôle continu et contrôle terminal en premier cycle,
- Contrôle continu uniquement en second cycle,
- Session 2 pour les deux semestres, fin juin

Les UE qui comportent des MCC en contrôle continu (partiel ou total) donneront lieu à l'application d'évaluations qui répondent aux principes de l'Approche par Compétences (APC), avec des formats, en cours d'élaboration, de Situations d'Apprentissage et d'Evaluation, pour lesquelles les tâches réalisées par l'étudiant doivent lui permettre d'atteindre des buts fixés à partir du référentiel de compétences, ceci de façon différenciée, en fonction des contenus, années et niveaux de compétence à atteindre.

VII-1-5- Privilégier l'enseignement présentiel

L'équipe pédagogique, et notamment les collègues enseignantes vacataires, conçoivent la transmission de leur savoirs et savoir faire selon la modalité présentielle, ceci pour une formation professionnalisante en santé et pour un métier centré sur la communication et le langage. Dès lors, l'application de la maquette réformée reprendra le principe de l'enseignement présentiel, en œuvre à l'heure actuelle. Les règles d'assiduité du règlement intérieur du département sont en cohérence avec la présence des étudiant.es en CM et TD (moyennement un taux d'ABI qui varie en fonction du volume horaire de l'UE). Quelques très rares exceptions à cette modalité présentielle sont prévues (cf. paragraphe VIII).

VII-1-6- Prévion des équivalences d'UE en cas de redoublement

Le tableur intégré à cette demande d'accréditation prévoit l'équivalence d'UE en contexte de redoublement (UEs du nouveau référentiel validées au regard de la validation des UEs de l'ancien référentiel). Bien entendu, certaines UEs du nouveau référentiel ne possèdent pas d'UE de référence dans le référentiel de 2013.

VII-1-7- Intégration des heures d'encadrement des stages par les responsables de stage au sein des tableaux d'enseignement

La mission de responsabilité de stage au sein du département est occupée par 5 collègues, une par année. Cette mission est essentielle car elle permet l'accompagnement pédagogique de la formation clinique des étudiant.es sur le terrain. Cette mission consiste en la formation des étudiant.es en amont de chaque stage, en le suivi de leur stage notamment en coordination avec les maîtres de stage sur le terrain, à la validation des stages. Chaque Responsable de Stage, souvent vacataire, (RDS) était rémunérée, jusqu'à présent en HC hors maquette. Désormais les heures d'encadrement sont insérées dans le coût de déploiement de la maquette afin de stabiliser cette activité pédagogique essentielle à la formation clinique des étudiant.es. Pour chaque UE Stage, une heure TD est affectée au suivi pédagogique de l'étudiant.e.

VII-1-8- Intégration des heures d'encadrement des trois étapes du Certificat de Compétences Cliniques au sein des tableaux d'enseignement

L'application de la maquette de formation réformée permettra aussi de stabiliser une activité clinique centrée sur les compétences déjà mise en œuvre au sein du département d'orthophonie. Le certificat de compétence clinique (CCC) donne lieu à une approche par compétence (APC) depuis plusieurs années. Il s'agit en 3A puis 4A et enfin en 5A de mener des activités cliniques sur le terrain qui font le lien entre les enseignements et les stages. A chaque fin d'année, des soutenances se tiennent pour valider l'intégration de ces compétences à celles de l'étudiant.e : construire une grille d'observation et l'appliquer à des patients en 3A, analyse clinique diagnostique (réaliser des bilans et produire les CR) en 4A et réaliser un diagnostic clinique, prévoir et appliquer le soin en 5A). Jusqu'à présent, les heures de soutenance ne faisaient pas l'objet de paiement des collègues car hors maquette. Désormais, un volume horaire est prévu afin que les collègues des jurys puissent être rémunérés. IL faudra donc considérer que la baisse générale des coûts de formation telle que prévue par les tableaux d'enseignement (cf. paragraphe VIII) est effective moyennant la stabilisation au sein de la maquette d'heures de formation qui entrent dans le cadre de l'APC.

VII-1-9- Minimiser les changements de semestre des UE par rapport au référentiel de 2026

Nous appliquons, pour la proposition inscrite au chapitre VIII, de minimiser les changements d'UE au sein des semestres d'une même année (2 changements de semestre en 2A).

VII-2- Règles de compensation, de progression ou de redoublement

Puisqu'elles ont fait leurs preuves en termes de lisibilité et de fonctionnalité et que par ailleurs elles ont été votées positivement par les étudiant.es lors de la mise en œuvre de la maquette de 2013, les règles de compensation, de progression et de redoublement en vigueur ont été reconduites. Le tableau 5 ci-dessous rapporte ces règles, de façon exhaustive.

Tableau 5. Règles de compensation, de progression ou de redoublement

1. Compensation
La compensation est effective sans seuil pour les matières d'une UE.
La compensation est effective avec seuil de 8 inclus pour les UE appartenant à un même module, au sein d'un même semestre.
Un module comprend les UE qui débutent par un même premier chiffre au regard de l'annexe 3 du référentiel de formation de 2026.
2. Validation
Les UE (à l'exception des UE stage) sont validées dès lors que la note est supérieure ou égale à 10 ou supérieure ou égale à 8 et compensée.
Les UE stage sont validées par le responsable de stage de l'année d'étude par dichotomie Validée/ Non-Validée.
Pour qu'une UE stage soit validée, les matières de l'UE stage doivent être validées. En cas de non-validation d'une ou plusieurs matières en session 1, seule(s) la ou les matières non-validées doivent l'être en session 2.
3. Progression/redoublement
Le passage en année supérieure est conditionné par la validation, en session 2, de l'ensemble des UE de l'année.
En contexte de session 2, seules les matières n'ayant pas donné lieu à une note minimale de 10 donnent lieu à composition.
Le redoublement est effectif en cas de non validation d'une UE ou plusieurs au sein d'une année. Les UE validées sont acquises.
4. Equivalences 2013/2026
En cas de redoublement pour une année qui donne lieu à changement de maquette, se référer à la colonne UE validée.
L'UE de la maquette réformée est validée si l'UE indiquée est validée.
Pour ces UE, les ECTS acquis sont ceux de la maquette réformée de 2026.

VII-3- Maintien et déploiement des mutualisations

La formation réformée sera dispensée en maintenant les mutualisations avec les départements historiquement partenaires du département d'orthophonie. Ces mutualisations concernent principalement le Département des Sciences du Langage (DESILAC), UFR LSH, à Mont Saint-Aignan. Les mutualisations sont indiquées au sein du tableur annexe « Tableau_1er&2nd_cycle_Dept Orthophonie_Rouen_2026 ». Ces processus de mutualisation, dès lors que l'on excepte les difficultés de mise en place calendaire, ne possède que des avantages : minimisation de l'effet silo des études en orthophonie, mixité des publics formés, enseignements de qualité dispensés par des EC, harmonisation des MCC, appui ultérieur pour le second cycle et la recherche mais aussi baisse des coûts de formation pour les départements concernés. Les contraintes concernent uniquement les capacités d'accueil en termes de locaux. D'autres mutualisations, à la marge, sont prévues et concernent les autres filières en santé de l'ERFPS (Etablissement Régional public de Formation des Professions de Santé, du CHU de Rouen). La convention entre l'URN et l'ERFPS couvre ces processus de mutualisation en termes de coûts.

VII-4- Déploiement de l'approche par compétences (APC) : activités pour le suivi et validation des compétences

L'APC est un des objectifs de la maquette réformée. Nous déploierons à différents niveaux de granularité cette APC : au niveau micro et au niveau macro. Nous nous appuierons sur la nomenclature de la maquette réformée qui comprend les cinq domaines de compétences suivants :

Tableau 6. Regroupement des compétences en 5 domaines pour la FI

Domaine de compétence 1 : Conduire une démarche de soins orthophoniques
C1.a. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique C1.b. Elaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient C1.c. Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie C1.d. Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie C1.e. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
Domaine de compétence 2 : Interagir dans le cadre des soins orthophoniques
C2.a. Etablir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique C2.b. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
Domaine de compétence 3 : Gérer la pratique orthophonique
C3.a. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources C3.b. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
Domaine de compétence 4 : Réaliser une recherche scientifique en orthophonie
C4.a. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques C4.b. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
Domaine de compétence 5 : Mener une action de santé publique
C5.a. Elaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique C5.b. Former et informer des professionnels et des personnes en formation C5.c. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs

Note. Source Décret 2026

L'APC sera mise en œuvre au niveau micro selon deux grands principes : les modalités d'apprentissage et les modalités de validation. Il faut considérer que chaque UE du référentiel est référencée en termes de compétences réorganisées (C1 à C5) et de niveau d'expertise attendue (3). Par ailleurs, pour faire écho aux modalités d'évaluation des stages cliniques actuellement mises en œuvre, nous procéderons par une validation d'activités qui, elle, déterminera la validation des ou de la compétence ciblée.

Ainsi, pour chacune des UE, sera prévue une série d'activités pédagogiques chacune concourant à des objectifs fixés (notamment mentionnés au sein des fiches UE). Nous déploierons une méthodologie générale de type SAE : Situations d'Apprentissage et d'Evaluation. Chaque responsable d'UE déterminera, en fonction des contenus et des objectifs, une liste d'activités correspondant à des situations d'apprentissage. Celles-ci devront être présentées dès le début de l'enseignement et être proposées au fil du déroulement de l'UE. C'est la somme des activités réalisées au cours de l'UE qui déterminera sa validation et le niveau d'expertise correspondant. Des notes continueront d'être affectées à l'UE et dépendront du niveau de maîtrise attribué, par l'enseignant, de chacune des activités. Ces activités pourront être de différentes natures, réalisées en présentiel ou entre les enseignements. Elles seront à visée formative stricte pour leur majorité, certaines, dans le cadre d'UEs disposant d'un contrôle continu pourront être à visée d'évaluation formative.

Au niveau macro, nous déterminerons, au sein des UE qui s'y prêtent, des activités transversales correspondant aux compétences réorganisées. La réalisation de ces activités transversales validera trois parcours de formation (théorique, clinique ou de recherche), avec des indicateurs progressifs d'avancement du niveau de compétence. L'ététagement du Certificat de Compétence Clinique participera au parcours clinique.

VII-5- Renforcement de la politique des stages régionaux

Le département d'orthophonie a, depuis sa création, déployé une politique des stages volontariste. En effet, une partie des stages (petite enfance, milieux hospitaliers d'exercice de l'orthophonie, stage de clinique filé de Semestre 6, stage clinique filé de S7 et stage clinique filés de S9 et S10) a donné lieu à affectation après recensement des opportunités de stage. Cette politique a permis un accueil en stage sur le territoire normand pour peu que les terrains de stage soient accessibles par les transports en

commun ou individuels. Cette politique a donné lieu à des partenariats avec des collectivités locales (Département de l'Eure) ou des CPTS (CPTS Sextan du Havre) qui permettent le remboursement des frais de transport pour les stagiaires affectés sur les territoires concernés. Cette politique sera amplifiée notamment grâce au recrutement, sur financement région Normandie et ARS, d'un coordonnateur régional des stages cliniques en orthophonie. Sa mission sera, pour les universités de Caen Normandie et Rouen Normandie, de faciliter l'accès aux terrains de stages sur l'ensemble du territoire normand.

VII-6- Renforcement pédagogique du Certificat de Compétences Cliniques

Comme esquissé plus avant, l'approche par compétences renforce l'intérêt de la modalité de construction actuel du Certificat de Compétences Clinique. Cette réforme permet donc non seulement de valider la procédure en cours mais de la renforcer en l'intégrant à un parcours de compétence clinique.

Le fonctionnement actuel comprend trois temps qui couvrent les 3, 4 et 5^{èmes} années, avec des activités d'apprentissage qui se réalisent au cours de ces années, à l'interface entre les enseignements et les stages, et qui donnent lieu à une soutenance au terme des trois années citées. De façon synthétique, les activités sont les suivantes : construire une grille d'observation et l'appliquer à des patients en 3A, étayer et affiner l'analyse clinique diagnostique (réaliser des bilans et produire les CR) en 4A et réaliser un diagnostic clinique, déployer sa capacité de soin, dans le cadre EBP, produire une démarche diagnostique et l'articuler à un plan de soin qui sera mis en œuvre, en 5A.

La réforme des études va permettre d'intégrer cette structure existante non seulement au parcours clinique de formation tel que décrit au paragraphe VII-3 mais aussi de l'articuler avec la recherche de sources théoriques scientifiquement validées et l'application de la démarche scientifique pour la mise en œuvre du soin.

VII-7- Formation à la recherche : APC et renforcement des liens avec les laboratoires de recherche

Nous maintiendrons les ambitions liées à la formation à la recherche en orthophonie et ceci pour deux objectifs : que chaque professionnel de soin puisse étayer sa pratique sur une approche scientifique de type EBP mais aussi préparer les étudiant.es à l'obtention d'un grade master qui octroie la possibilité de candidater à l'inscription en parcours doctoral.

Pour cela, nous proposons, non seulement pour toutes les UE qui préparent à la recherche, des SAE sur les versants apprentissage et évaluation, mais intégrons aussi ces SAE dans d'autres UE (par exemple rapport de stage de 2A avec bibliographie visée par les enseignants de bibliographie).

Nous maintenons ensuite un stage de sensibilisation à la recherche conforme avec les volumes horaires de la maquette, voire ici de niveau supérieur au minimum requis (cf. VIII-1-3). En effet, nous souhaitons un véritable engagement de l'étudiant.e au sein du processus de sensibilisation à la recherche. Pour cela, nous maintiendrons et renforcerons, au besoin le processus actuel qui veut que le département ait établi des partenariats avec des EC et donc des laboratoires, qui proposent des thèmes de recherche, des objectifs aux étudiant.es. Chaque année, nous proposons un nombre de 'places' de stage qui correspond au nombre d'étudiant.es de l'année en cours. Bien entendu, une étudiante peut choisir un autre stage que ceux proposés, sur le territoire national ou à l'étranger. Dès lors, nous avons augmenté le nombre de mémoires de fin d'études encadrés par des EC car une proportion de 60% des étudiantes réalisent un mémoire dans la continuité de leur stage recherche. Nous maintiendrons et renforcerons cette politique d'accueil et d'encadrement des étudiantes dans les laboratoires de l'URN sachant qu'actuellement ce sont les laboratoires de sciences humaines (CRFDP et DY LIS) qui accueillent la majorité des étudiant.es.

VII-8- Mémoires format article

Le mémoire format article est l'un des deux formats actuellement proposés. Il sera celui qui restera l'unique possibilité avec l'application de la réforme. Les modalités actuelles de validation du mémoire de fin d'étude, sous format article, sont les suivantes : l'article doit être soumis à une revue après soutenance du mémoire. Jusqu'à présent chaque étudiant.e réalisait un mémoire car l'appropriation d'une démarche scientifique dans le cadre de la rédaction d'un manuscrit est une démarche très personnelle. Puisque le décret prévoit que les mémoires puissent être réalisés à deux alors cette possibilité sera offerte dès l'application de la réforme.

VII-9- Double cursus de second cycle

Le département d'orthophonie a pour objectif de faciliter la réalisation de double cursus de second cycle. L'objectif est de parfaire la formation des étudiant.es de second cycle dans une discipline existante et donc un laboratoire existant, afin notamment d'améliorer la qualité des dossiers des postulants au cursus doctoral.

Nous prévoyons, en coordination avec le département des sciences du langage, dans le cadre du changement de maquette de la vague B, de proposer un double cursus de master orthophonie/sciences du langage en EAD avec mémoire commun. Ce double cursus sera proposé aux étudiant.es de second cycle en orthophonie. Ce montage est rendu possible par le fait qu'une partie des UE du master SDL, langue, discours et société EAD seront validées de facto pour ces étudiant.es.

Ainsi, plus précisément, la co-habilitation du double master orthophonie-SDL (parcours LDS) en EAD est envisagée. En effet, les étudiant.es en orthophonie suivent une formation en SDL en licence dans les principales disciplines de la linguistique, en particulier, mais pas seulement, dans les cours mutualisés du parcours Linguistique Théorique et Appliquée des licence 2 et licence 3 SDL. En raison de leur mémoire davantage tourné vers les SDL, certains étudiants ont continué à se former dans ce domaine en s'inscrivant d'ores et déjà dans le master LDS en EAD parallèlement à leur formation en orthophonie, et souhaitent continuer en thèse. La co-habilitation envisagée vise ainsi à formaliser la collaboration déjà existante entre les deux départements. En concertation avec le département d'orthophonie, un préprojet de maquette a déjà été établi. Pour l'essentiel, ce double cursus permettrait aux étudiants en orthophonie d'être automatiquement dispensés des matières similaires (ex. l'anglais), déjà mutualisées par les deux départements, ou pour lesquelles ils ont déjà eu une formation poussée en amont dans leur cursus en orthophonie (ex. cours la parole atypique).

VII-10- Mise en place d'une stratégie de déploiement de l'apprentissage dernière année de formation initiale

Un fait récent, en date du 29 septembre 2025, veut que la fiche RNCP38986 concernant l'orthophonie intègre désormais la possibilité officielle pour une université accréditée de certifier, en FI, sous régime de contrat d'apprentissage. L'URN se propose d'étudier la faisabilité du déploiement de quelques places en contrat d'apprentissage, concernant la 5ème année, sous conditions pour l'étudiant.e. Ce projet est envisageable puisque le volume horaire de stages cliniques en 5ème année, de 540 heures (cf. VII-2-2), est anticipé pour être compatible avec une situation de FI en apprentissage.

VIII – Organisation des enseignements

Les enseignements mais aussi les stages ont fait l'objet d'un travail de programmation qui est soumis aux votes des instances. Les tableaux votés sont fournis au sein du « Tableau_1er&2nd_cycle_Dept Orthophonie_Rouen_2026 » intégré au dossier d'accréditation déposé. Nous reportons ci-après, les programmations effectives aux seins de tableaux synthétiques sachant que les données exhaustives sont fournies au sein du tableur annexe pour le premier cycle. Ce tableur annexe intègre par ailleurs les projections pour le second cycle.

VIII-1- Indicateurs généraux : volumes horaires d'enseignement et de stage et coûts en hTD

Nous présentons ci-après des données générales concernant les volumes horaires globaux d'enseignement et de stage, en comparaison avec la maquette de 2013 (cf. Tableaux 7 et 8). Les données sources de ces indicateurs généraux sont fournies lors des paragraphes suivants, année par année, et au sein du tableur annexe à ce document.

Tableau 7. Comparaison, par semestre, des volumes horaires étudiants entre les maquettes de 2013 et 2026

	CM 2026	TD 2026	Stages 2026	Volume CM/TD/Stages 2026	Volume CM/TD/Stages 2013	Différence
Semestre 1	263	96	0	359	380	-21
Semestre 2	169	200	80	449	452	-3
Semestre 3	187	169	105	461	471	-10
Semestre 4	211	197	105	513	533	-20
Semestre 5	150	156	140	446	613	-167
Semestre 6	97	193	245	535	532,5	2,5
Semestre 7	72	240	150	462	602	-140
Semestre 8	52	240	150	442	489	-47
Semestre 9	76	128	270	474	551	-77
Semestre 10	64	180	270	514	624	-110
Total	1341	1799	1515	4655	5247,5	-592,5

Note. Sources Conseils Département et Gestion UFR Santé

Si les deux premières années conservent des volumes horaires étudiants relativement similaires entre les deux maquettes, on constate par contre un allègement très significatif des semestres 5, 7, 9 et 10 qui induit une baisse générale de 592 heures de CM/TD/Stages entre les deux maquettes.

Le tableau 8 reporte, par semestre et au total, les coûts (en hTD) induits par les enseignements, l'encadrement des stages et le certificat de compétences cliniques (CCC) (cf. VII) en réalisant une comparaison entre les référentiels de 2013 et de 2026.

Tableau 8. Comparaison des coûts induits par la formation (en hTD) entre les maquettes de 2013 et 2026

	Coût hTD 2026	Coût hTD 2013	Différence
Semestre 1	359	501	-142
Semestre 2	409	446,5	-37,5
Semestre 3	396	521,5	-125,5
Semestre 4	465,5	545,5	-80
Semestre 5	346	463	-117
Semestre 6	370	430	-60
Semestre 7	388	359,5	28,5
Semestre 8	358	372	-14
Semestre 9	282	291	-9
Semestre 10	316	298,5	17,5
Total	3672	4228,5	-539

Note. Sources Conseils Département et Gestion UFR Santé ; intégration des heures d'encadrement des stages et de formation au Certificat de Compétences Cliniques

On constate que, même en intégrant, donc sécurisant les heures de responsabilité de stage et de formation au CCC, le coût total de la formation sous régime du décret de 2026 baisse de 539 hTD. Les baisses les plus notables concernent le premier cycle puisque les coûts du second cycle intègrent désormais les coûts de formation au CCC. Nous soulignerons par ailleurs que ces coûts sont des coûts maximaux car ils n'intègrent pas la répartition des coûts d'enseignement entre les UFR dans le cadre des mutualisations. Ces volumes de mutualisations sont accessibles avec les données fournies dans les paragraphes suivants, année par année.

VIII-2- Semestres 1 à 6 (1^{er} cycle de formation)

Les tableaux ci-après fournis recensent des données synthétiques par UE sachant que les données complètes sont fournies dans le tableur annexe au document.

VIII-1-1- Première année

Tableau 9. Description synthétique de la Licence 1, granularité à l'UE

Liste des UE Licence 1	ECTS	UE validée 2013	Semestre référentiel	Semestre proposé	Mutu.	CM	TD	Stage
1.1.1 Sciences du Langage 1 : introduction à l'étude de la langue et de la communication verbale	5	1.1.1	S1	S1	non oui	40 12	0 12	
1.2.1 Psychologie du développement : domaines moteur, cognitif, psychoaffectif et social tout au long de la vie	4	1.2.1	S1	S1	non	50	10	
1.4 Sciences de l'éducation : introduction à la didactique et aux processus d'apprentissage	4	1.3.1	S1	S1	non	35	10	
2.1 Biologie cellulaire, moléculaire et génétique : concepts fondamentaux	3	2.1	S1	S1	non	30	10	
2.2 Audition : Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soins	4	2.3.1	S1	S1	non non	20 18	6 6	
2.4.1 Neurosciences 1 : Anatomie, physiologie et exploration fonctionnelle	4	2.2.1	S1	S1	non non	20 18	6 6	
3.1.1 Introduction à la profession d'orthophoniste	4	4.1	S1	S1	non	10	20	
3.1.2 Compétences professionnelles socles	2	8.7	S1	S1	non	10	10	
1.1.2 Sciences du Langage 2 : concepts et méthodes pour l'analyse des différents niveaux linguistiques	5	1.1.2	S2 S2 S2	S2 S2 S2	oui oui non	12 12 0 15	12 12 24 0	
1.3 Sciences sociales : introduction à la sociologie, psychologie sociale et anthropologie de la santé	3	1.2.2	S2	S2	non	26	10	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	6.1	S2	S2	non non non	0 0 14	6 0 10	80
2.3 Fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées : Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soins	4	2.3.3	S2	S2	non	14	10	
2.6 Santé de l'enfant (0-18 ans), pathologies et parcours de soins	3	2.4	S2	S2	oui	30	6	
4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche et statistiques descriptives	4		S2	S2	non	20	28	
5.2.1 Anglais 1	2	4.1	S2	S2	non	0	24	
5.3.1 Santé publique et santé environnementale : Organisations du système de santé, recherche en épidémiologie, actions de santé publique et développement durable	5	9.1	S2	S2	non	10	36 12	
5.4 Infectiologie, hygiène, pharmacologie	2		S2	S2	non	16	10	

VIII-1-2- Deuxième année

Tableau 10. Description synthétique de la Licence 2, granularité à l'UE

	ECTS	UE validée 2013	Semestre référentiel	Semestre proposé	Mutu.	CM	TD	Stage
1.1.3 Sciences du Langage 3 : développement du langage oral et écrit, modèles et outils d'analyse de corpus appliqués à l'orthophonie	8	1.1.3 et 1.1.4	S3	S3	oui oui oui oui	12 12 12 24	12 12 12	105
1.2.2 Psychologie cognitive et neuropsychologie	4	1.2.3	S3	S3	non oui	30 15	30 15	
2.5 Santé mentale, psychopathologie et parcours de soins	3		S4	S3	non	25	5	
2.7 Santé de l'adulte âgé, pathologies et parcours de soins	2	2.5	S3	S3	non	12	12	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	6.2	S3	S3	non non	0 0	6 0	
3.1.3 Posture professionnelle soignante, évaluation et diagnostic orthophonique	5		S3	S3	non non non	15 15 10	15 15 10	
4.2 Lecture critique d'articles et statistiques inférentielles	5		S4	S3	non non	10 10	10 10	
1.2.3 Développement des compétences en mathématiques (outils et modèles)	4	5.3.1	S3	S4	non	24	24	105
2.4.2 Neurosciences 2 : Pathologies et parcours de soins	4		S3	S4	non non	30 12	30 12	
3.2.1 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 1	4	5.5.1 matière devpt et comm.	S4	S4	oui oui oui	24 12 24	12	
3.2.5 Troubles du langage écrit 1	5		S4	S4	non oui	15 25	20 0	
3.5.1 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 1	5	5.5.1 matière acquis.	S4	S4	non	30	30	
3.6.1 Stages cliniques 1	3		S4	S4	non non	0 0	6 0	
5.1 Numérique en santé	2	8.8	S4	S4	non	0	24	
5.2.2 Anglais 2	2	8.5	S4	S4	non	0	24	
5.5 Formation aux Gestes et Soins d'Urgence	1		S4	S4	non	0	20	

VIII-1-3- Troisième année

Tableau 11. Description synthétique de la Licence 3, granularité à l'UE

	ECTS	UE validée 2013	Semestre référentiel	Semestre proposé	Mutu.	CM	TD	Stage
3.2.3 Troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale 1	4		S5	S5	non	24	24	140
3.2.7 Troubles des apprentissages en mathématiques 1	4	5.3.2	S5	S5	non	24	24	
3.3.1 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant et chez l'adulte 1	4	5.5.1	S5	S5	non	24	24	
3.4.1 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'adulte 1	4	5.4.2	S5	S5	non	24	24	
3.4.2 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'enfant 1	4	5.4.2	S5	S5	non	24	24	
3.5.2 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 1	5		S5	S5	non	30	30	
3.6.2 Stages cliniques 2	5	6.4	S5	S5	non non	0 0	6 0	
3.2.2 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 2	5		S6	S6	non oui	20 0	20 20	
3.2.6 Troubles du langage écrit 2	5		S6	S6	non	25	25	140
3.4.3 Troubles des fonctions laryngées chez l'enfant et l'adulte 2	4		S6	S6	non	20	20	
3.4.4 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'adulte 2	4		S6	S6	non	20	20	
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6.5	S6	S6	non	0 0	6 0	
4.3 Méthodologie de la recherche : applications	4		S6	S6	non	12	36	
4.5 Stage de sensibilisation à la recherche	3		S6	S6	non	0	6	

VIII-2- Semestres 7 à 10 (2^{ème} cycle de formation)

VIII-2-1- Quatrième année

Tableau 12. Description synthétique du Master 1, granularité à l'UE)

	ECTS	Semestre référentiel	Semestre proposé	Mutu.	CM	TD	Stage
3.2.4 Troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale 2	5	S7	S7	non	20	40	150
3.3.2 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant 2	5	S7	S7	non	20	40	
3.3.3 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'adulte 2	3	S7	S7	non	12	24	
3.5.3 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 2	5	S7	S7	non	20	40	
3.6.4 Stages cliniques 4	6	S7	S7	non non	0 0	6 0	
4.4.1 Mémoire 1	4	S7	S7	non	0	30	150
6.1 UE Optionnelle 1	2	S7	S7	non	0	24	
3.1.4 Communication professionnelle	2	S8	S8	non	0	24	
3.2.8 Troubles des apprentissages en mathématiques 2	5	S8	S8	non	20	40	
3.4.5 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'enfant 2	4	S8	S8	non	12	36	
3.5.4 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 2	5	S8	S8	non non	20 0	40 6	150
3.6.5 Stages cliniques 5	6	S8	S8	non non	0 0	0 40	
4.4.2 Mémoire 2	6	S8	S8	non	0	30	
6.2 UE Optionnelle 2	2	S8	S8	non	0	24	

VIII-2-2- Cinquième année

Tableau 13. Description synthétique du Master 2, granularité à l'UE)

	ECTS	Semestre référentiel	Semestre proposé	Mutu.	CM	TD	Stage
3.1.5 Intervention en orthophonie 1	7	S9	S9	non	0	84	270
3.6.6 Stages cliniques 6	10	S9	S9	non non	0 0	6 0	
4.4.3 Mémoire 3	6	S9	S9	non	0	30	
5.3.2 Dépistage, prévention et formation en orthophonie	3	S9	S9	non	12	24	
5.6 Education thérapeutique du patient	2	S9	S9	non	12	12	
6.3 UE Optionnelle 3	2	S9	S9	non	0	24	270
3.1.6 Intervention en orthophonie 2	5	S10	S10	non non	0 0	60 6	
3.6.7 Stages cliniques 7	10	S10	S10	non non	0 0	0 40	
4.4.4 Mémoire 4	6	S10	S10	non	0	30	
5.2.3 Anglais 3	2	S10	S10	non	0	24	
5.7 Exercice professionnel	3	S10	S10	non	12	24	270
5.8 Séminaires professionnels	2	S10	S10	non	12	12	
6.4 UE Optionnelle 4	2	S10	S10	non	0	24	

IX – Dispositif d’aide à la réussite étudiante mis en place par l’établissement ou l’UFR

IX-1- Données OVEFIP sur la réussite étudiante en formation d’orthophonie

La tableau 14 reporte pour les 5 dernières années complètes les taux de réussite étudiante au sein de la formation en orthophonie.

Tableau 14. Réussite étudiante en orthophonie depuis 2020

		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
Licence 1	inscrits	35		30		34		35		35	
	Admis	34	97 %	30	100 %	34	100 %	33	94 %	35	100 %
Licence 2	inscrits	30		35		30		34		34	
	Admis	30	100 %	35	100 %	30	100 %	34	100 %	34	100 %
Licence 3	inscrits	30		31		35		30		33	
	Admis	30	100 %	30	97 %	34	97 %	29	97 %	33	100 %
Master 1	inscrits	30		30		30		37		29	
	Admis	30	100 %	29	97 %	29	97 %	37	100 %	29	100 %
Master 2	inscrits	26		32		30		28		37	
	Admis	88 %	32	100 %	29	97 %	28	100 %	36	97 %	

Note. Source OVEFIP

Les taux reportés sont stables et varient, pour les 4 premières années, entre 97 et 100%. Le constat est similaire pour la cinquième année si l’on excepte l’année 2020-2021 avec un taux de 88% lié à deux redoublements pour non soutenance de mémoire.

Ces taux de réussite très positifs sont liés à une conjonction de facteurs que nous allons détailler dans les paragraphes suivants. Il faut cependant souligner que le premier facteur reste la modalité d’admission en formation d’orthophonie via Parcoursup avec un taux de sélectivité très important témoignant de l’attractivité de la profession et donc de la formation. Pour autant, c’est bien le processus spécifique de sélection en deux temps qui produit un effet important sur ces niveaux de réussite. En effet, la phase d’entretien, pour laquelle des moyens importants sont déployés (540 candidats auditionnés pour le regroupement, avec 45 minutes octroyées à chaque candidat) permet une sélection en présentielle qui offre à l’équipe pédagogique les moyens de caractériser finement les compétences et la motivation des candidats classés. Ce point est à souligner car c’est cette phase d’entretien qui permet une meilleure adaptation de l’étudiant.e aux requis de la formation.

IX-2- Dispositifs transverses à l’URN et suivi de la QVE

L’URN dispose, comme tout établissement ESR, d’un ensemble de services dédiées à la QV des étudiants et à leur réussite : service social, service de médecine préventive, DEPE, services culture, projet de lutte contre les VSS ... Au-delà de ces services communs nous soulignerons le soutien continu du département aux deux associations des étudiants en orthophonie : OREO et OrthoGO. La première des deux mène, chaque année, une enquête auprès des étudiant.es en orthophonie pour évaluer l’évolution de la QVE.

IX -3- Déploiement des contrôles continus et assiduité

L’application des MCC en contrôle continu pour l’ensemble des UEs de second cycle et pour une partie des UEs de premier cycle est un facteur pour lequel le département porte une attention particulière car il favorise la réussite étudiante.

Par ailleurs, dans le respect des statuts du Régime Spécial Etudiant, les règles d’assiduité appliquée sont aussi un facteur expliquant la réussite. Le règlement intérieur indique l’assiduité certes aux TD mais aussi aux CM (émargement systématique), avec des taux d’absences injustifiées votées au conseil de département, CG et CFVU. Ainsi tout étudiant.e en situation potentielle de décrochage est rapidement identifié.e et bénéficie alors d’un entretien avec le responsable de cycle.

IX -4- Suivi des étudiants et ARE « Talent Campus Université Positive »

Comme mentionné, le suivi étudiant est assuré par différents membres de l'équipe pédagogique notamment les responsables de cycle, de stage ou la direction pédagogique. Dès qu'une situation de difficulté est détectée ces différents interlocuteurs s'entrelient avec l'étudiante concernée pour tenter de trouver, en co-construction, des éléments de solution.

Par ailleurs, depuis 5 années, les membres de l'équipe pédagogique se sont formés à un processus de formation proposé aux Licence 2 « talent Campus université positive ». Ce processus de formation labellisé permet aux étudiant.es, durant trois jours, de bénéficier d'une séquence immersive, avec l'équipe pédagogique, qui permet un travail de prise en considération des compétences transversales et personnelles de chacun. Ce processus bénéficie d'une ARE depuis 2 ans, même s'il est appliqué depuis 5 années.

X-5- Conseils de perfectionnement

Comme mentionné au sein des statuts du département (Statuts UFR Santé) se tiennent, deux fois par an, des conseils de perfectionnement qui donnent lieu à des échanges approfondis entre étudiants (représentants) et l'équipe pédagogique. Ces conseils permettent notamment de recenser les difficultés de fonctionnement et de tenter d'y apporter des solutions.

X-6- Questionnaires stages et enseignements

Deux types de données sont recueillies pour favoriser les ajustements pédagogiques : analyse et prise en compte des différentes informations recueillies dont l'évaluation des enseignements par les étudiants et évaluation des terrains de stages par les étudiant.es, au fil des 5 années.

X-7- Mise en place du Contrat d'Allocation Etudiant (CAE) pour les étudiant.es en orthophonie

Depuis l'année 2025-2026, l'ARS Normandie a ouvert la possibilité aux étudiant.es de cinquième année de signer des CAE co-subsidés par un établissement partenaire. Cette ouverture du CAE régional aux étudiant.es en orthophonie a été obtenue après échanges soutenus avec l'ARS de Normandie.

XI – Partenariats mis en place ou envisagés

XI-1- Stages

Les partenariats effectifs qui nécessitent un travail important de coordination concernent l'ensemble des lieux de stage des étudiant.es. A titre d'indication, des conventions ont été passées avec 1250 établissements ou libéraux durant les dernières années. Bien entendu ces partenariats seront étendus au fil des années universitaires.

Pour autant, afin de faciliter l'accès aux terrains de stage régionaux trois mesures ont été mises en place :

- Une convention avec la CPTS du Havre qui subsidie les trajets des étudiantes en stage sur leur territoire,
- Une convention avec le Département de l'Eure qui subsidie, lui aussi, les trajets des étudiant.es en stage sur leur territoire,
- L'obtention d'un poste de coordonnateur régional des stages (pour les universités de Caen et Rouen Normandie), financé par la région Normandie et l'ARS Normandie. La mission est prévue pour 3 années et débutera en septembre 2026

Une politique de déploiement de conventionnements avec les CPTS notamment sera mise en œuvre dans le cadre des missions du coordonnateur régional des stages cliniques.

XI-2- Développement de la politique internationale

Le déploiement de la politique internationale du département est un objectif de première importance pour les années à venir. Jusqu'à présent seuls des stages cliniques ont été réalisés par des étudiant.es à l'étranger ainsi qu'un semestre ERASMUS à l'université de Wien. Un correspondant RI du département a été nommé (F. PASQUET) et le projet de conventionnement avec, dans un premier temps, trois universités étrangères est envisagée (notamment l'Université d'Oviedo qui est la seule université du collectif INGENIUM dont fait partie l'URN à dispenser aussi une formation en orthophonie) pour faciliter les semestres ERASMUS. La situation est rendue complexe par une relative faible correspondance des contenus semestriels de formation entre les différents pays de l'UE en particulier (durées différentes d'études, et compétences professionnelles partiellement différentes). Cependant, le déploiement de la maquette réformée permettra d'établir des conventions à partir d'un socle de formation modernisé et stable.

XI-3- Recherche

Le département dispose de partenariats constants avec 4 laboratoires de l'URN dont les enseignants-chercheurs accueillent, en stage recherche, les étudiant.es en orthophonie. Ces partenariats seront maintenus et si possible renforcés avec d'autres EC ou laboratoires.

Des partenariats de recherche sont ensuite mis en œuvre dans le cadre de la participation des étudiant.es de master 2 à des travaux de recherche en cours (au sein de l'URN et du CHU de Rouen). Par ailleurs, des partenariats constitutifs des travaux de recherche des deux EC titulaires du département sont en cours.

XII – Avis des instances

XII-1- Conseil de Département d'Orthophonie :

- Date : le mardi 28 avril 2026
- Contenu : tableaux des enseignements et principes généraux de l'application de la réforme : voté positivement à l'unanimité

XI-2- Conseil de Gestion de l'UFR Santé :

- Date : le mercredi 29 avril 2026
- Contenu : tableaux des enseignements et principes généraux de l'application de la réforme : voté positivement à l'unanimité

XI-3- Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique

- Date : le vendredi 12 juin 2026
- Contenu : tableaux des enseignements et dossiers d'accréditation – vote en attente

XI-4- Délibération du conseil d'administration

- Date : le vendredi 03 juillet 2026
- Contenu : tableaux des enseignements et dossiers d'accréditation – vote en attente

Joindre :

- 1- Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
- 2- Délibération du conseil d'administration

Dossier à déposer sur l'application FRESQ

ANNEXE 1 : Articles des statuts de l'UFR Santé qui concernent le département d'orthophonie

STATUTS DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE en SANTÉ

Adoptés par le Conseil d'Administration du 06/12/1988

Modifiées par le conseil d'administration du 9 novembre 2010

Modifiées par le Conseil d'administration du

Propositions de la commission des statuts du 20 06 2017

....

Article 3 : Organisation générale

Pour assurer ses missions, l'UFR Santé dispose de ses propres organes d'administration, conformément à l'article [L.6142-3](#) du Code de la santé publique.

Elle dispose de services administratifs et techniques qui, sous l'autorité de ses organes d'administration, lui permettent d'exercer son autonomie dans les domaines où celle-ci lui est accordée par la loi, notamment le personnel hospitalo-universitaire, la pédagogie et la gestion de l'ordonnateur.

Les emplois hospitalo-universitaires attribués à l'URN sont directement affectés à l'UFR par les ministères compétents.

En ce qui concerne le personnel hospitalo-universitaire, les services de l'UFR Santé sont organisés en liaison avec les services administratifs du CHU - Hôpitaux de Rouen et, en ce qui concerne la scolarité, avec les UFR et les organismes précisés à l'alinéa 2 de l'article 2.

.....

TITRE II - COMPOSITION DE L'UFR

Article 4 : Composition

L'UFR Santé se compose :

- de 4 départements de formation : Médecine, Pharmacie, Orthophonie et Sciences de la santé ;
- d'une Unité Mixte de Formation Continue de Santé (UMFCS) ;
- de services administratifs et techniques ;
- d'unités de recherche labellisées dans le cadre du contrat quinquennal d'établissement ou créées par délibération du conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la recherche de l'université.

...

CHAPITRE IV - LES DÉPARTEMENTS DE FORMATION

Article 18 : Liste des départements

Le département est une structure pédagogique qui regroupe les enseignants chercheurs/enseignantes-chercheuses, enseignant-e-s, IATSS et les représentant-e-s étudiant-e-s élu-e-s relevant d'une ou de plusieurs disciplines.

L'UFR Santé se compose de 4 départements de formation :

- Médecine,
- Pharmacie,
- Orthophonie,
- Sciences de la santé,

...

Article 19-3 : Département Orthophonie

Art. 19-3-1 : Composition

Le département est co-dirigé par un-e directeur/trice médical-e PU/PH élu-e pour 5 ans par les enseignant-e-s PU/PH responsables d'enseignement au sein du département et par un-e directeur/trice pédagogique, titulaire du certificat de capacité d'orthophoniste, élu-e pour 5 ans par les enseignants-chercheurs/enseignantes-chercheuses titulaires du département.

Leurs mandats sont renouvelables.

Le conseil de département Orthophonie est composé des membres suivants :

- le/la doyen-ne de l'UFR,
- le/la directeur/trice médical-e,
- le/la directeur/trice pédagogique,
- l'ensemble des enseignant-e-s du département, titulaires ou contractuel-le-s,
- le/la responsable des services administratifs de l'UFR,
- les responsables pédagogiques (Licence et Master) et responsables des stages (Licence et Master), si ces responsables ne sont pas membres du binôme de direction,

Il compte également des membres, élus par leurs pairs :

- 5 étudiant-e-s, représentant chaque année d'étude,
- 1 représentant-e des IATSS,

Il comprend par ailleurs, les membres suivants, nommés par le binôme de direction :

- 1 représentant-e de la CFVU,
- 1 représentant-e de l'ARS,
- 4 orthophonistes (deux salarié-e-s, deux du secteur libéral),
- 1 enseignant-e de l'UFR de lettres et sciences humaines (LSH),
- 1 enseignant-e de l'UFR des sciences de l'homme et de la société (SHS),
- 4 médecins dont les disciplines sont parmi celles enseignées en orthophonie,
- les membres invités de la commission pédagogique.

L'ensemble des membres du conseil dispose d'une voix délibérative. Le mandat des membres élus ou nommés est de 4 ans, à l'exception des représentants étudiants pour lesquels le mandat est de 1 an.

Art. 19-3-2 : Fonctionnement

Le/La président-e du conseil de département est nommé-e par le/la doyen-ne sur proposition du binôme de direction. Le conseil de département se réunit au moins une fois par année universitaire (avant la fin du second semestre) à la diligence de son/sa président-e ou à la demande de la commission pédagogique. Les convocations sont adressées au moins 8 jours avant la date de réunion. Elles précisent l'ordre du jour.

Art. 19-3-3 : Attributions

Le conseil de département conseille la commission pédagogique et le binôme de direction sur la constitution de la commission pédagogique (membres invités), l'organisation et le contenu des enseignements, les modalités d'organisation du contrôle des connaissances (enseignements et stages), la mise en œuvre des pratiques pédagogiques, l'organisation des stages. Les responsables pédagogiques et responsables des stages sont nommés par le binôme de direction.

La composition, le fonctionnement et les missions de la commission pédagogique sont précisées par le règlement intérieur du département.

CONSEIL DE GESTION UFR SANTÉ

DOSSIER ACCRÉDITATION URN FORMATION ORTHOPHONIE,
RÉFORME DU 11 MARS 2026

LE 29 AVRIL 2026



■ Rétroplanning contraint :

- Publication maquette réforme 2026, décret du 11 mars 2026
 - NOR : ESR2602756A
 - ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2026/3/11/ESR2602756A/jo/texte>
- CD le 28 avril (vote unanimité des données suivantes)
- CG UFR Santé le 29 avril
- CFVU et CA URN mai 2026
- Dépôt FRESQ juin 2026
- CNESER de juillet 2026

- Le dossier accréditation comprend 2 documents :
 - Tableur UE et stages (vote ce jour) pour TE premier et second cycle
 - Premier cycle in extenso, second cycle à titre indicatif
 - Ce tableur (après traduction en TE URN) donne lieu aux votes des instances
 - Document explicatif argumenté (en cours de rédaction)



COMPENSATION, VALIDATION, PROGRESSION ET ÉQUIVALENCES

Compensation

La compensation est effective sans seuil pour les matières d'une UE.

La compensation est effective avec seuil de 8 inclus pour les UE appartenant à un même module, au sein d'un même semestre.

Un module comprend les UE qui débutent par un même premier chiffre.

Validation

Les UE (à l'exception des UE stage) sont validées dès lors que la note est supérieure ou égale à 10 ou supérieure ou égale à 8 et compensée.

Les UE stage sont validées par le responsable de stage de l'année d'étude par dichotomie Validée/ Non-Validée.

Pour qu'une UE stage soit validée, les matières de l'UE stage doivent être validées. En cas de non-validation d'une ou plusieurs matières en session 1, seule(s) la ou les matières non-validées doivent l'être en session 2.

Progression/redoublement

Le passage en année supérieure est conditionné par la validation, en session 2, de l'ensemble des UE de l'année.

En contexte de session 2, seules les matières n'ayant pas donné lieu à une note minimale de 10 donnent lieu à composition.

Le redoublement est effectif en cas de non validation d'une UE ou plusieurs au sein d'une année. Les UE validées sont acquises.

Equivalences 2013/2026

En cas de redoublement pour une année qui donne lieu à changement de maquette, se référer à la colonne UE validée.

L'UE de la maquette réformée est validée si l'UE indiquée est validée.

Pour ces UE, les ECTS acquis sont ceux de la maquette réformée de 2026.

Vote

RÈGLES DE CONSTITUTION DES TE

1 Principe ECTS/ volume horaire UE

Décret : 1 ECTS correspond à un volume cours compris entre 10 et 15 h

Règle appliquée : 12h sauf rares exceptions

2 Principe volume horaire stage

Les volumes horaires de stage minimaux sont respectés, avec quelques augmentations minimales UE

3 Principe de maintien des mutualisations

Les mutualisations, pour des questions de qualité d'enseignement, de coût et de collaboration avec les SDL notamment, ont été maintenues

4 Réplication des MCC actuelles par matière et UE

5 Privilégier le présentiel

6 Equivalences 2013/2026

Le dossier prévoit les équivalences en contexte de redoublement.

7 Intégration des heures encadrement de stage par les RDS dans la maquette pour stabiliser cette activité pédagogique Sur recommandation RH de l'UFR Santé

Principe : 1 hTD par semestre par stage par étudiant.

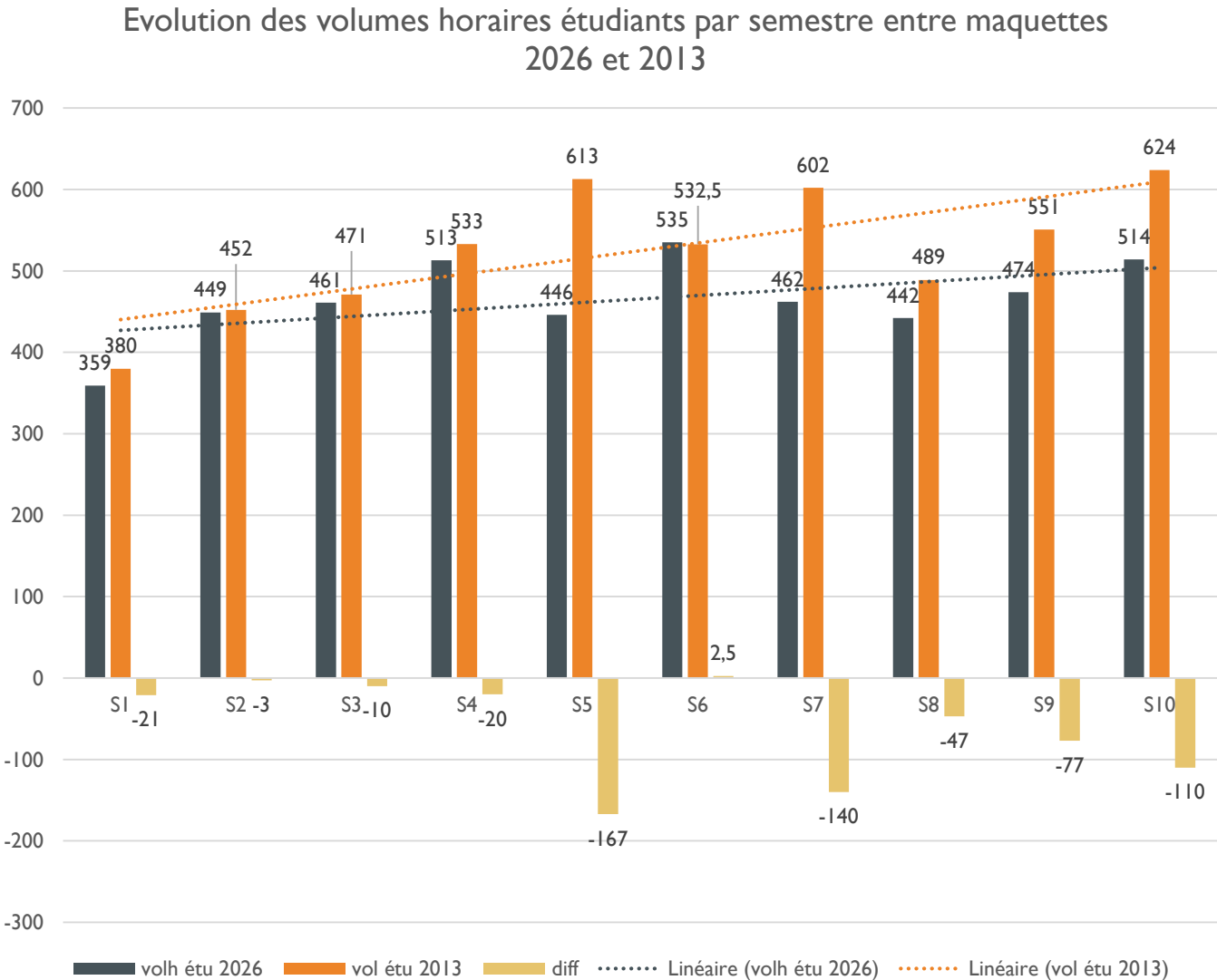
8 Intégration des heures de CCC dans la maquette pour stabiliser cette activité pédagogique

Il n'est plus possible que les collègues travaillent gratuitement

9 Possibilité du décret de changer des UE de semestre, au sein d'une même année

COMPARAISON VOLUMES HORAIRES ÉTUDIANTS 2026/2013

	CM 2026	TD 2026	Stages 2026	volh étu 2026	vol étu 2013	diff
S1	263	96	0	359	380	-21
S2	169	200	80	449	452	-3
S3	187	169	105	461	471	-10
S4	211	197	105	513	533	-20
S5	150	156	140	446	613	-167
S6	97	193	245	535	532,5	2,5
S7	72	240	150	462	602	-140
S8	52	240	150	442	489	-47
S9	76	128	270	474	551	-77
S10	64	180	270	514	624	-110
	1341	1799		4655	5247,5	-592,5



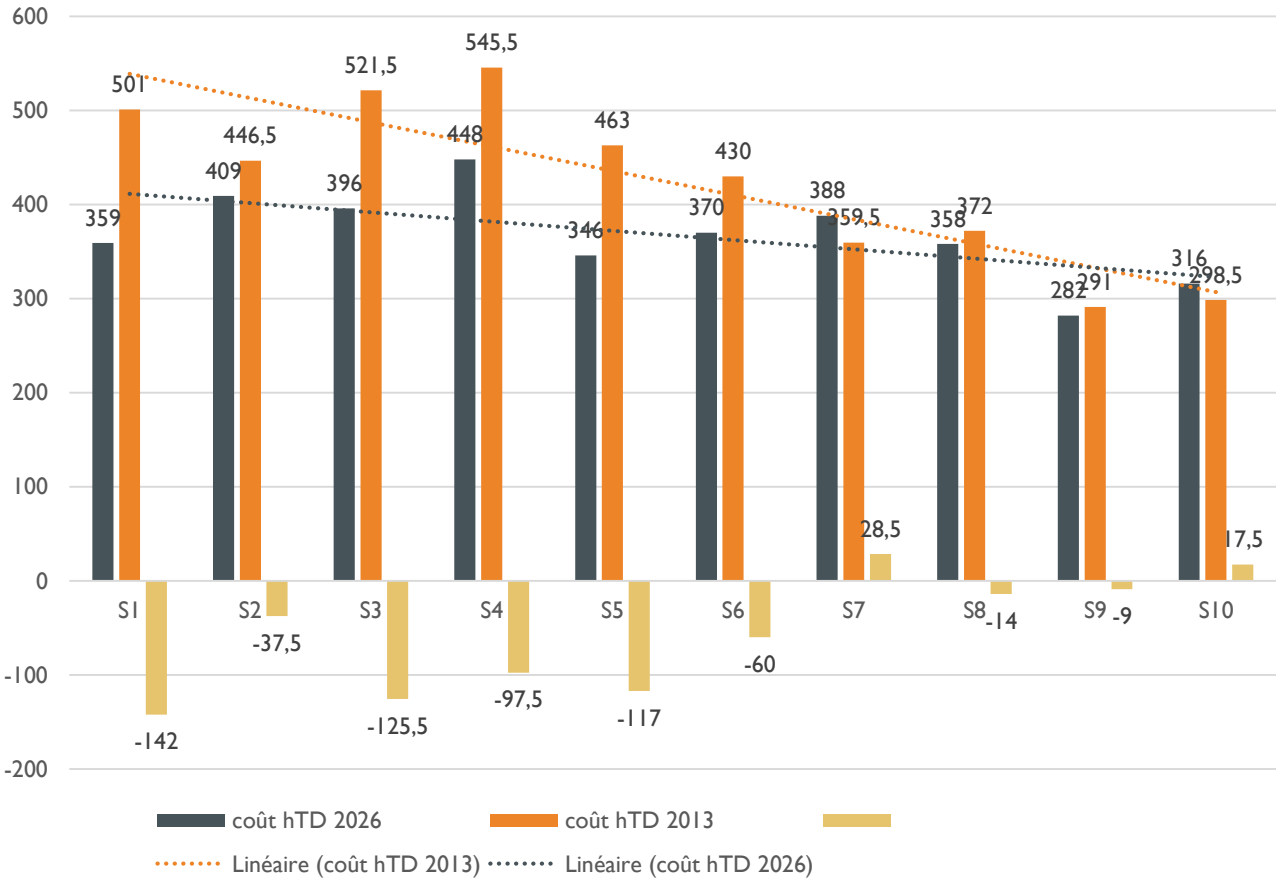
COMPARAISON COÛTS EN HTD 2026/2013

Attention

Pas de prise en compte des MUTU dans le calcul des coûts

	CM	TD	Encadrement stage	coût hTD 2026	coût hTD 2013		dont MUTU
S1	263	96	0	359	501	-142	24
S2	169	200	40	409	446,5	-37,5	108
S3	187	169	40	396	521,5	-125,5	92
S4	211	197	40	448	545,5	-97,5	96
S5	150	156	40	346	463	-117	0
S6	97	193	80	370	430	-60	0
S7	72	240	40	388	359,5	28,5	0
S8	52	240	40	358	372	-14	0
S9	76	128	40	282	291	-9	0
S10	64	180	40	316	298,5	17,5	0
	1341	1799		3672	4228,5	-556,5	320

Evolution des coûts en hTD/semestre entre maquettes 2026 et 2013



ANNEXES : DÉTAILS DES TE SUR LES 5 ANNÉES



PROPOSITION LICENCE I

Liste des UE Licence 1	ECTS UE validée		Positionnement des unités d'enseignement (UE)		Mutualisations		Modules/séquences associés par UE (détail des enseignements et des modules)	Modalités d'enseignement					Intervenants		Part en % d'enseignements à distance (EAD) et spécificités associées	Préciser les modalités de contrôle des connaissances (MCC)
			Positionnement de cette UE envisagé dans le référentiel par semestre	Déplacement de cette UE au sein d'une même année d'études*	Oui/Non	Quelles formations concernées ?		CM	TD	encadrement stage (hTD)	Stage	Volume horaire associé	Nom responsable UE	Qualification		
1.1.1 Sciences du Langage 1 : introduction à l'étude de la langue et de la communication verbale	5	1.1.1	S1	S1	non	non	Introduction étude de langue et de communication verbale	40	0				40F. PASQUET	MCF	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du Langage (L3)	Phonétique acoustique et instrumentale	12	12				24D. LE GAC	MCF	total présentiel	100%CC
1.2.1 Psychologie du développement : domaines moteur, cognitif, psychoaffectif et social tout au long de la vie	4	1.2.1	S1	S1	non	non	Domaines moteur, cognitif, psychoaffectifs et social, LS	50	10				60A.S PEZZINO	MCF	total présentiel	30%CC - 70%CT
1.4 Sciences de l'éducation : introduction à la didactique et aux processus d'apprentissage	4	1.3.1	S1	S1	non	non	Introduction didactique et processus d'apprentissage	35	10				45J. GANON	VACATAIRE	total présentiel	30%CC - 70%CT
2.1 Biologie cellulaire, moléculaire et génétique : concepts fondamentaux	3	2.1	S1	S1	non	non	Concepts fondamentaux	30	10				40A.S PEZZINO	MCF	total présentiel	100%CC
					non	non	Anatomie, physiologie	20	6				26F. CRAMPON	MCU-PH	total présentiel	100%CT
2.2 Audition : Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soins	4	2.3.1	S1	S1	non	non	Exploration fonctionnelle et pathologies	18	6				24C. MAQUET	MCU-PH	total présentiel	100%CT
					non	non	Anatomie, physiologie	20	6				26F. CRAMPON	MCU-PH	total présentiel	100%CT
2.4.1 Neurosciences 1 : Anatomie, physiologie et exploration fonctionnelle	4	2.2.1	S1	S1	non	non	Exploration fonctionnelle et pathologies	18	6				24D. WALLON	PUPH	total présentiel	100%CT
					non	non	Introduction à la profession d'orthophoniste	10	20				30M.C HELLOIN	PAU	total présentiel	100%CC
3.1.2 Compétences professionnelles socles	2	8.7	S1	S1	non	non	Compétences professionnelles socles	10	10				20S. ROBERT	PAU	total présentiel	100%CC
1.1.2 Sciences du Langage 2 : concepts et méthodes pour l'analyse des différents niveaux linguistiques	5	1.1.2	S2	S2	oui	Sciences du Langage (L2)	Acquisition et développement du langage	12	12				24M.A AKINCI	PU	total présentiel	100%CC
			S2	S2	oui	Sciences du Langage (L2)	Grammaire et morphologie du français	12	12				24C. AMOURETTE	MCF	total présentiel	100%CC
			S2	S2	oui	Sciences du Langage (L2)	Illétrisme	0	24				24M. LENFANT	PAU	total présentiel	100%CC
			S2	S2	non	non	Syntaxe	15	0				15P. JALENQUES	MCF	total présentiel	100%CT
1.3 Sciences sociales : introduction à la sociologie, psychologie sociale et anthropologie de la santé	3	1.2.2	S2	S2	non	non	Sociologie, psychologie sociale et anthropologie santé	26	10				36B. MONTALAN	MCF	total présentiel	100%CT
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	6.1	S2	S2	non	non	Stage Scolarisation maternelle et primaire	0	6		80		S. PREVEL-ROUTIER	VACATAIRE	stage	100%CC
					non	non	Rapport de stage	0	0	40			S. PREVEL-ROUTIER	VACATAIRE	encadrement stage	100%CC
2.3 Fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées: Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soins	4	2.3.3	S2	S2	non	non	Anatomie, physiologie	14	10				24F. CRAMPON	MCU-PH	total présentiel	100%CT
					non	non	Exploration fonctionnelle et pathologies	14	10				24C. MAQUET	MCU-PH	total présentiel	100%CT
2.6 Santé de l'enfant (0-18 ans), pathologies et parcours de soins	3	2.4	S2	S2	oui	Maïeutique	Santé, pathologies, parcours de soins	30	6				36S. MARRET	PUPH	total présentiel	30%CC - 70%CT
4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche et statistiques descriptives	4		S2	S2	non	non	Méthodologie de la recherche et statistiques descriptives	20	28				48A.S PEZZINO	MCF	total présentiel	100%CC
5.2.1 Anglais 1	2	4.1	S2	S2	non	non	Anglais	0	24				30H. BRAUND	PRAG	total présentiel	50%CC - 50%CT
5.3.1 Santé publique et santé environnementale : Organisations du système de santé, recherche en épidémiologie, actions de santé publique et développement durable	5	9.1	S2	S2	non	non	Santé publique		36				36J. LADNER	PUPH	EAD	100%CC
					non	non	Développement durable	10	12				22A. DEGUIGNE	PRAG	total présentiel	100%CC
5.4 Infectiologie, hygiène, pharmacologie	2		S2	S2	non	non	Infectiologie et hygiène	0	10				10S. MIAS	VACATAIRE	total présentiel	100%CT
					non	non	Pharmacologie	16	0				16J. BELLIEU	PUPH	total présentiel	100%CT

PROPOSITION LICENCE 2

Liste des UE Licence 2	ECTS UE validée		Positionnement des unités d'enseignement (UE)		Mutualisations		Modules/séquences associés par UE (détail des enseignements et des modules)	Modalités d'enseignement					Intervenants		Part en % d'enseignements à distance (EAD) et spécificités associées	Préciser les modalités de contrôle des connaissances (MCC)
			Positionnement de cette UE envisagé dans le référentiel par semestre	Déplacement de cette UE au sein d'une même année d'études*	Oui/Non	Quelles formations concernées ?		CM	TD	encadrement stage (hTD)	Stage	Volume horaire associé	Nom responsable UE	Qualification		
1.1.3 Sciences du Langage 3 : développement du langage oral et écrit, modèles et outils d'analyse de corpus appliqués à l'orthophonie	8	1.1.3 et 1.1.4	S3	S3	oui	Sciences du Langage (L2)	Acquisition des langues en contexte plurilingue	12	12				24M.A. AKINCI	PU	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du Langage (L2)	Développement typique et atypique du langage niveau 1	12	12				24F. PASQUET	MCF	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du Langage (L2)	Développement typique et atypique du langage niveau 2	12	12				24F. PASQUET	MCF	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du Langage (L2)	Politiques linguistiques et planification des langues	24					24S. AKIN	PU	total présentiel	100%CC
1.2.2 Psychologie cognitive et neuropsychologie	5	1.2.3	S3	S3	non	non	Psychologie cognitive et neuropsychologie	30	30				30A.S PEZZINO	MCF	total présentiel	100%CT
1.2.3 Développement des compétences en mathématiques (outils et modèles)	4	5.3.1	S3	S4	non	non	Développement des compétences en mathématiques (outils et modèles)	24	24				48M.C HELLOIN	PAU	total présentiel	100%CC
2.4.2 Neurosciences 2 : Pathologies et parcours de soins	4		S3	S4	non	non	Pathologies et parcours de soins	30	30				60D. WALLON	PUPH	total présentiel	100%CT
2.7 Santé de l'adulte âgé, pathologies et parcours de soins	2	2.5	S3	S3	non	non	Santé de l'adulte âgé, pathologies et parcours de soins	12	12				24F. ROCA	PUPH	total présentiel	100%CT
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	6.2	S3	S3	non	non	Stage Jeunes enfants et adultes âgés	0	6		105		L. DEHEINZELIN	PAU	stage	100%CC
					non	non	Rapport de stage	0	0	40			L. DEHEINZELIN	PAU	encadrement stage	100%CC
3.1.3 Posture professionnelle soignante, évaluation et diagnostic orthophonique	5		S3	S3	non	non	Evaluation et diagnostic	15	15				30F. PASQUET	MCF	total présentiel	100%CC
					non	non	Posture professionnelle	15	15				30M.C HELLOIN	PAU	total présentiel	100%CC
2.5 Santé mentale, psychopathologie et parcours de soins	3		S4	S3	oui	Maïeutique, ergo, psymot	Santé mentale et parcours de soins	15	15				30P. GERARDIN	PUPH	total présentiel	100%CC
					non	non	Psychopathologie	25	5				30J. MATHIEU	MCF	total présentiel	100%CC
3.2.1 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 1	4	5.5.1 matière devpt et comm.	S4	S4	non	non	Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 1	12	12				24F. PASQUET	MCF	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du Langage (L3)	Phonétique et phonologie 2 appliquée aux TLO	24					24D. LE GAC	MCF	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du Langage (L3)	Syntaxe et sémantique 2 appliquée aux TLO	12	12				24C. AMOURETTE	MCF	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du Langage (LTA)	Linguistique Théorique et formelle appliquée aux TLO	24					24P. JALENQUES	MCF	total présentiel	100%CC
3.2.5 Troubles du langage écrit 1	5		S4	S4	non	non	Troubles du langage écrit 1	15	20				35S. ROBERT	PAU	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du langage L2 LTA	Acquisition typique et atypique	25	0				25S. ROBERT	PAU	total présentiel	100%CC
3.5.1 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 1	5	5.5.1 matière acquis.	S4	S4	non	non	Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 1	30	30				60L. DEHEINZELIN	PAU	total présentiel	100%CC
3.6.1 Stages cliniques 1	3		S4	S4	non	non	Stages cliniques 1	0	6		105		L. DEHEINZELIN	PAU	stage	100%CC
					non	non	Rapport de stage	0	0	40			L. DEHEINZELIN	PAU	encadrement stage	100%CC
4.2 Lecture critique d'articles et statistiques inférentielles	5		S4	S3	non	non	Documentation et bibliographie	10	10				20J. BEAL	IATSS	total présentiel	100%CC
					non	non	Méthodologie d'analyse d'article	10	10				20M.P TAVOLACCI	PAU	total présentiel	100%CC
					non	non	Statistiques Inférentielles 1	10	10				20A.S PEZZINO	MCF	total présentiel	100%CC
5.1 Numérique en santé	2	8.8	S4	S4	non	non	Numérique en santé	0	24				20A.S PEZZINO	MCF	EAD50%/présentiel50%	100%CC
5.2.2 Anglais 2	2	8.5	S4	S4	non	non	Anglais	0	24				30H. BRAUND	PRAG	total présentiel	50%CC - 50%CT
5.5 Formation aux Gestes et Soins d'Urgence	1		S4	S4	non	non	AFGSU 1&2	0	20				20MTC CHU URN		total présentiel	100%CC

PROPOSITION LICENCE 3

Liste des UE Lience 3	ECTS	UE validée	Positionnement des unités d'enseignement (UE)		Mutualisations		Modules/séquences associés par UE (détail des enseignements et des modules)	Modalités d'enseignement					Intervenants		Part en % d'enseignements à distance (EAD) et spécificités associées	Préciser les modalités de contrôle des connaissances (MCC)
			Positionnement de cette UE envisagé dans le référentiel par semestre	Déplacement de cette UE au sein d'une même année d'études*	Oui/Non	Quelles formations concernées ?		CM	TD	encadrement stage (hTD)	Stage	Volume horaire associé	Nom responsable UE	Qualification		
3.2.3 Troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale 1	4		S5	S5	non	non	Troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale 1	24	24			48	S. ROBERT	PAU	total présentiel	100%CC
3.2.7 Troubles des apprentissages en mathématiques 1	4	5.3.2	S5	S5	non	non	Troubles des apprentissages en mathématiques 1	24	24			48	M.C HELLOIN	PAU	total présentiel	100%CC
3.3.1 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant et chez l'adulte 1	4	5.5.1	S5	S5	non	non	Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant et chez l'adulte 1	24	24			48	E. HIS	VACATAIRE	total présentiel	100%CC
3.4.1 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'adulte 1	4	5.4.2	S5	S5	non	non	Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant et chez l'adulte 1	24	24			48	H. DEFROMERIE	VACATAIRE	total présentiel	100%CC
3.4.2 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'enfant 1	4	5.4.2	S5	S5	non	non	Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'enfant 1	24	24			48	A. BOCQUIER	VACATAIRE	total présentiel	100%CC
3.5.2 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 1	5		S5	S5	non	non	Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 1	30	30			60	L. DEHEINZELIN	PAU	total présentiel	100%CC
3.6.2 Stages cliniques 2	5	6.4	S5	S5	non	non	Stages cliniques 2	0	6		140		R. D'AMORE	VACATAIRE	stage	100%CC
3.2.2 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 2	5		S6	S6	non	non	Rapport de stage	0	0	40			R. D'AMORE	VACATAIRE	encadrement stage	100%CC
					non	non	Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 2	20	20			40	F. PASQUET	MCF	total présentiel	100%CC
					oui	Sciences du langage L3 LTA	Recueil et analyse de corpus et de données	0	20			20	F. PASQUET	MCF	total présentiel	100%CC
3.2.6 Troubles du langage écrit 2	5		S6	S6	non	non	Troubles du langage écrit 2	25	25			50	S. ROBERT	PAU	total présentiel	100%CC
3.4.3 Troubles des fonctions laryngées chez l'enfant et l'adulte 2	4		S6	S6	non	non	Troubles des fonctions laryngées chez l'enfant et l'adulte 2	20	20			40	M. CHEVAUCHET	VACATAIRE	total présentiel	100%CC
3.4.4 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'adulte 2	4		S6	S6	non	non	Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'adulte 2	20	20			40	H. DEFROMERIE	VACATAIRE	total présentiel	100%CC
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6.5	S6	S6	non	non	Stages cliniques 3	0	6		140		R. D'AMORE	VACATAIRE	stage	100%CC
							Rapport de stage	0	0	40			R. D'AMORE	VACATAIRE	encadrement stage	100%CC
							Certificat de Compétence Clinique 1	0	40				R. D'AMORE	VACATAIRE	CCC	portfolio et soutenance
4.3 Méthodologie de la recherche : applications	4		S6	S6	non	non	Méthodologie de la recherche : statistiques inférentielles 2 et applications	12	36			48	A.S PEZZINO	MCF	total présentiel	100%CC
4.5 Stage de sensibilisation à la recherche	3		S6	S6	non	non	Stage	0	6		140		F. PASQUET	MCF	stage	100%CC
							Encadrement de stage	0	0	40			F. PASQUET	MCF	encadrement stage	100%CC

PROJECTION MASTER I

Liste des UE Master 1	ECTS	UE validée	Positionnement des unités d'enseignement (UE)		Mutualisations		Modules/séquences associés par UE (détail des enseignements et des modules)	Modalités d'enseignement					Intervenants		Part en % d'enseignements à distance (EAD) et spécificités associées	Préciser les modalités de contrôle des connaissances (MCC)
			Positionnement de cette UE envisagé dans le référentiel par semestre	Déplacement de cette UE au sein d'une même année d'études*	Oui/Non	Quelles formations concernées ?		CM	TD	encadrement stage (hTD)	Stage	Volume horaire associé	Nom responsable UE	Qualification		
3.2.4 Troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale 2	5		S7	S7	non	non	Troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale 2	20	40			60			total présentiel	100% CC
3.3.2 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant 2	5		S7	S7	non	non	Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant 2	20	40			60			total présentiel	100% CC
3.3.3 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'adulte 2	3		S7	S7	non	non	Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'adulte 2	12	24			48			total présentiel	100% CC
3.5.3 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 2	5		S7	S7	non	non	Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 2	20	40			60			total présentiel	100% CC
3.6.4 Stages cliniques 4	6		S7	S7	non	non	Stages cliniques 4	0	6		150		M. TERRIER	VACATAIRE	stage	100% CC
					non	non	Rapport de stage	0	0	40			M. TERRIER	VACATAIRE	encadrement de stage	100% CC
4.4.1 Mémoire 1	4		S7	S7	non	non	Mémoire 1	0	30			30	AS. PEZZINO	MCF	total présentiel	100% CC
6.1 UE Optionnelle 1	2		S7	S7	non	non	Optionnelle 1	0	24			24	F. PASQUET	MCF	modalités diverses	modalités diverses
3.1.4 Communication professionnelle	2		S8	S8	non	non	Communication professionnelle	0	24			24	F. PASQUET	MCF	total présentiel	100% CC
3.2.8 Troubles des apprentissages en mathématiques 2	5		S8	S8	non	non	Troubles des apprentissages en mathématiques 2	20	40			60	MC. HELLOIN	PAU	total présentiel	100% CC
3.4.5 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'enfant 2	4		S8	S8	non	non	Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'enfant 2	12	36			48	A. BOCQUIER _ J. CHARCOSSET	VACATAIRE	total présentiel	100% CC
3.5.4 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 2	5		S8	S8	non	non		20	40			60	L. DEHEINZELIN	PAU	total présentiel	100% CC
3.6.5 Stages cliniques 5	6		S8	S8	non	non	Stages cliniques 5	0	6		150		M. TERRIER	VACATAIRE	stage	100% CC
					non	non	Rapport de stage	0	0	40			M. TERRIER	VACATAIRE	encadrement de stage	100% CC
					non	non	Certificat de Compétence Clinique 1	0	40			40	M. TERRIER	VACATAIRE	CCC	portfolio et soutenance
4.4.2 Mémoire 2	6		S8	S8	non	non	Mémoire 2	0	30			30	F. PASQUET	MCF	total présentiel	soutenance
6.2 UE Optionnelle 2	2		S8	S8	non	non		0	24			24	F. PASQUET	MCF	modalités diverses	modalités diverses

PROJECTION MASTER 2

Liste des UE Master 2			ECTS UE validée		Positionnement des unités d'enseignement (UE)		Mutualisations		Modules/séquences associés par UE (détail des enseignements et des modules)	Modalités d'enseignement					Intervenants		Part en % d'enseignements à distance (EAD) et spécificités associées	Préciser les modalités de contrôle des connaissances (MCC)
					Positionnement de cette UE envisagé dans le référentiel par semestre	Déplacement de cette UE au sein d'une même année d'études*	Oui/Non	Quelles formations concernées ?		CM	TD	encadrement stage (hTD)	Stage	Volume horaire associé	Nom responsable UE	Qualification		
3.1.5 Intervention en orthophonie 1	7		S9	S9	non	non	non	non		0	84			84	MC. HELLOIN	PAU	total présentiel	100% CC
3.6.6 Stages cliniques 6	10		S9	S9	non	non	non	non	Stages cliniques 6	0	6		270		S. ROBERT	PAU	stage	100% CC
									Rapport de stage	0	0	40			S. ROBERT	PAU	encadrement de stage	100% CC
4.4.3 Mémoire 3	6		S9	S9	non	non	non	non		0	30			30	F. PASQUET	MCF	total présentiel	100% CC dépôt document
5.3.2 Dépistage, prévention et formation en orthophonie	3		S9	S9	non	non	non	non		12	24			48	M. NKOUKA	VACATAIRE	total présentiel	100% CC
5.6 Education thérapeutique du patient	2		S9	S9	non	non	non	non		12	12			24	C. LELIEVRE	VACATAIRE	total présentiel	100% CC
6.3 UE Optionnelle 3	2		S9	S9	non	non	non	non		0	24			24	F. PASQUET	MCF	modalités diverses	modalités diverses
3.1.6 Intervention en orthophonie 2	5		S10	S10	non	non	non	non		0	60			60	MC. HELLOIN	PAU	total présentiel	100% CC
					non	non	non	non	Stages cliniques 7	0	6		270		S. ROBERT	PAU	stage	100% CC
3.6.7 Stages cliniques 7	10		S10	S10	non	non	non	non	Rapport de stage	0	0	40			S. ROBERT	PAU	encadrement de stage	100% CC
					non	non	non	non	Certificat de Compétence Clinique 1	0	40			40	S. ROBERT	PAU	CCC	portfolio et soutenance
4.4.4 Mémoire 4	6		S10	S10	non	non	non	non	Mémoire 4	0	30			30	F. PASQUET	MCF	total présentiel	écrit et soutenance
5.2.3 Anglais 3	2		S10	S10	non	non	non	non		0	24			24	H. BRAUND	PRAG	total présentiel	100% CC
5.7 Exercice professionnel	3		S10	S10	non	non	non	non		12	24			36	C. LELIEVRE	VACATAIRE	total présentiel	100% CC
5.8 Séminaires professionnels	2		S10	S10	non	non	non	non		12	12			24	Fonction des années	VACATAIRE	total présentiel	attestation présence
6.4 UE Optionnelle 4	2		S10	S10	non	non	non	non		0	24			24	F. PASQUET	MCF	modalités diverses	modalités diverses

MERCI !



Effectif attendu (nouvelle formation)										0		Normes groupes				CM		TD		TD(L)		TP							
												Présentiel :				400		36		24		18							
Effectif au 15/01/2026										39		A distance :				400		36		24		18							
												Accompagnement :				400		36		24		18							
INFORMATIONS																													
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé										Type de diplôme : Capacité																			
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé										Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---																			
Composante : UFR Santé										Année universitaire : Année universitaire 2022-2023																			
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie																													
S1 - CCO 1er cycle										VOLUMES HORAIRES												Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)		T O T A L					
										Heures présentiellees						Heures distancielles										T O T A L			
										CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)								
														CM	TD	TP					CM							TD	TP
↓	Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	CM	TD	TP	CM	TD	TP							
	UE1	1.1 Sciences du Langage 1 : introduction à l'étude de la langue et de la communication	-	C	Non	52,00	12,00	0,00	64,00					0,00	0,00	0,00	0,00				64,00	0,00	64,00						
	Obligatoire	Introduction étude de langue et de communication verbale	Français	C	Non	40			40,00	1	1	1				0,00	1	1	1	40,00		40,00	3	3					
	Obligatoire	Phonétique acoustique et instrumentale	Français	C	Non	12	12		24,00	2	2	1				0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2					
	UE2	1.2.1 Psychologie du développement : domaines moteur, cognitif, psychoaffectifs et social, LS	-	C	Non	50,00	10,00	0,00	60,00					0,00	0,00	0,00	0,00				60,00	0,00	60,00						
	Obligatoire	Domaines moteur, cognitif, psychoaffectifs et social, LS	Français	C	Non	50	10		60,00	1	1	1				0,00	1	1	1	60,00		60,00							
	UE3	1.4 Sciences de l'éducation : introduction à la didactique et aux processus d'enseignement	-	C	Non	35,00	10,00	0,00	45,00					0,00	0,00	0,00	0,00				45,00	0,00	45,00						
	Obligatoire	Introduction didactique et processus d'apprentissage	Français	C	Non	35	10		45,00	1	1	1				0,00	1	1	1	45,00		45,00	4	4					
	UE4	2.1 Biologie cellulaire, moléculaire et génétique : concepts fondamentaux	-	C	Non	30,00	10,00	0,00	40,00					0,00	0,00	0,00	0,00				40,00	0,00	40,00						
	Obligatoire	Concepts fondamentaux	Français	C	Non	30	10		40,00	1	1	1				0,00	1	1	1	40,00		40,00	3	3					
	UE5	2.2 Audition : Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies	-	C	Non	38,00	12,00	0,00	50,00					0,00	0,00	0,00	0,00				50,00	0,00	50,00						
	Obligatoire	Anatomie, physiologie	Français	C	Non	20	6		26,00	1	1	1				0,00	1	1	1	26,00		26,00	2	2					
	Obligatoire	Exploration fonctionnelle et pathologies	Français	C	Non	18	6		24,00	1	1	1				0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2					
	UE6	2.4.1 Neurosciences 1 : Anatomie, physiologie et exploration fonctionnelle	-	C	Non	38,00	12,00	0,00	50,00					0,00	0,00	0,00	0,00				50,00	0,00	50,00						
	Obligatoire	Anatomie, physiologie	Français	C	Non	20	6		26,00	1	1	1				0,00	1	1	1	26,00		26,00	2	2					
	Obligatoire	Exploration fonctionnelle et pathologies	Français	C	Non	18	6		24,00	1	1	1				0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2					
	UE7	3.1.1 Introduction à la profession d'orthophoniste	-	C	Non	10,00	20,00	0,00	30,00					0,00	0,00	0,00	0,00				30,00	0,00	30,00						
	Obligatoire	Introduction à la profession d'orthophoniste	Français	C	Non	10	20		30,00	1	1	1				0,00	1	1	1	30,00		30,00	4	4					
	UE8	3.1.2 Compétences professionnelles socles	-	C	Non	10,00	10,00	0,00	20,00					0,00	0,00	0,00	0,00				20,00	0,00	20,00						
	Obligatoire	Compétences professionnelles socles	Français	C	Non	10	10		20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00		20,00	2	2					
	TOTAL VOLUMEHoraire Enseignement					0	263,00	96,00	0,00	359,00	1	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	359,00	0,00	359,00	30	30				

Effectif attendu (nouvelle formation)	0	Normes groupes	CM	TD	TD(L)	TP
		Présentiel :	400	36	24	18
Effectif au 15/01/2026	39	A distance :	400	36	24	18
		Accompagnement :	400	36	24	18

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé	Type de diplôme : Capacité
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé	Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---
Composante : UFR Santé	Année universitaire : Année universitaire 2022-2023
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie	

S2 - CCO 1er cycle						VOLUMES HORAIRES												Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)		T O T A L		ECTS	COEF	Contrôle continu				Examen terminal		Session de rattrapage		
						Heures présentielle				Heures distancielles				T O T A L																		
						CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM		TD	TP	Total							Mutualisation(s)								
										CM	TD	TP												CM	TD	TP						
↓	Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	ECTS	COEF	CM/TD		TP / Stage / Projet / Mémoire		Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP			
	UE1	1.1.2 Sciences du Langage 2 : concepts et méthodes pour l'acquisition	-	C	Non	39,00	48,00	0,00	87,00					0,00	0,00	0,00	0,00	87,00	0,00	87,00	5	5										
	Obligatoire	Acquisition et développement du langage	Français	C	Non	12	12		24,00	2	2	1	0,00	1	1	1	24,00		24,00	1,5	1,5	100%						100%				
	Obligatoire	Grammaire et morphologie du français	Français	C	Non	12	12		24,00	2	2	1	0,00	1	1	1	24,00		24,00	1,5	1,5	100%						100%				
	Obligatoire	Illétrisme	Français	C	Non		24		24,00	1	2	1	0,00	1	1	1	24,00		24,00	1,5	1,5	100%						100%				
	Obligatoire	Syntaxe	Français	C	Non	15			15,00	1	1	1	0,00	1	1	1	15,00		15,00	0,5	0,5					100%		100%				
	UE2	1.3 Sciences sociales : introduction à la sociologie, psychologie	-	C	Non	26,00	10,00	0,00	36,00					0,00	0,00	0,00	0,00	36,00	0,00	36,00	3	3					100%	100%				
	Obligatoire	Sociologie, psychologie sociale et anthropologie santé	Français	C	Non	26	10		36,00	1	1	1	0,00	1	1	1	36,00		36,00													
	UE3	1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle	-	C	Non	0,00	6,00	0,00	6,00					0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	80,00	86,00	2	2	100%					100%				
	Stage	Stage Sclérisation maternelle et primaire	Français	C	Non				0,00	1	1	1	0,00	1	1	1	0,00	80	80,00	2												
	Obligatoire	Méthodologie du rapport de stage	Français	C	Non		6		6,00	1	1	1	0,00	1	1	1	6,00		6,00													
	UE4	2.3 Fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées: Anatomie	-	C	Non	28,00	20,00	0,00	48,00					0,00	0,00	0,00	0,00	48,00	0,00	48,00	4	4										
	Obligatoire	Anatomie, physiologie	Français	C	Non	14	10		24,00	1	1	1	0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2					100%		100%				
	Obligatoire	Exploration fonctionnelle et pathologies	Français	C	Non	14	10		24,00	1	1	1	0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2					100%		100%				
	UE5	2.6 Santé de l'enfant (0-18 ans), pathologies et parcours de soins	-	C	Non	30,00	6,00	0,00	36,00					0,00	0,00	0,00	0,00	36,00	0,00	36,00	3	3	30%				70%		100%			
	Obligatoire	Santé, pathologies, parcours de soins	Français	C	Non	30	6		36,00	2	2	1	0,00	1	1	1	36,00		36,00													
	UE6	4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche et statistiques	-	C	Non	20,00	28,00	0,00	48,00					0,00	0,00	0,00	0,00	48,00	0,00	48,00	4	4	100%					100%				
	Obligatoire	Méthodologie de la recherche et statistiques descriptives	Français	C	Non	20	28		48,00	1	1	1	0,00	1	1	1	48,00		48,00													
	UE7	5.2.1 Anglais 1	-	C	Non	0,00	24,00	0,00	24,00					0,00	0,00	0,00	0,00	24,00	0,00	24,00	2	2	50%				50%		100%			
	Langue	Anglais	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1	0,00	1	1	1	24,00		24,00													
	UE8	5.3.1 Santé publique et santé environnementale : Organisation	-	C	Non	10,00	12,00	0,00	22,00					0,00	36,00	0,00	36,00	58,00	0,00	58,00	5	5										
	Obligatoire	Santé publique	Français	C	Non				0,00	1	1	1	0,00	1	1	1	36,00		36,00	3	3	100%					100%					
	Obligatoire	Développement durable	Français	C	Non	10	12		22,00	1	1	1	0,00	1	1	1	22,00		22,00	2	2	100%					100%					
	UE9	5.4 Infectiologie, hygiène, pharmacologie	-	C	Non	16,00	10,00	0,00	26,00					0,00	0,00	0,00	0,00	26,00	0,00	26,00	2	2										
	Obligatoire	Infectiologie et hygiène	Français	C	Non		10		10,00	1	1	1	0,00	1	1	1	10,00		10,00	1	1					100%		100%				
	Obligatoire	Pharmacologie	Français	C	Non		16		16,00	1	1	1	0,00	1	1	1	16,00		16,00	1	1					100%		100%				
		TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT			0	169,00	164,00	0,00	333,00	3	4	0	0,00	36,00	0,00	36,00	0	0	0	369,00	80,00	449,00	30	30								

Effectif attendu (nouvelle formation)	0	Normes groupes	CM	TD	TD(L)	TP
		Présentiel :	400	36	24	18
Effectif au 15/01/2026	35	A distance :	400	36	24	18
		Accompagnement :	400	36	24	18

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé	Type de diplôme : Capacité
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé	Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---
Composante : UFR Santé	Année universitaire : Année universitaire 2022-2023
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie	

S3 - CCO 1er cycle					VOLUMES HORAIRES													Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)	T O T A L	ECTS	COEF	Contrôle continu				Examen terminal		Session de rattrapage		
					Heures présentielle				Heures distancielles					T O T A L																
					CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM	TD		TP	Total	Mutualisation(s)													
									CM	TD	TP						CM					TD	TP							
↓	Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP					
	UE1	1.1.3 Sciences du Langage 3 : développement du langage c	-	C	Non	60,00	36,00	0,00	96,00		0,00	0,00	0,00	96,00	0,00	96,00	8	8												
	Obligatoire	Acquisition des langues en contexte plurilingue	Français	C	Non	12	12		24,00	2	2	1	0,00	1	1	1	24,00	24,00	2	2	100%				100%					
	Obligatoire	Développement typique et atypique du langage niveau 1	Français	C	Non	12	12		24,00	2	2	1	0,00	1	1	1	24,00	24,00	2	2	100%				100%					
	Obligatoire	Développement typique et atypique du langage niveau 2	Français	C	Non	12	12		24,00	2	2	1	0,00	1	1	1	24,00	24,00	2	2	100%				100%					
	Obligatoire	Politiques linguistiques et planification des langues	Français	C	Non	24			24,00	2	1	1	0,00	1	1	1	24,00	24,00	2	2	100%				100%					
	UE2	1.2.2 Psychologie cognitive et neuropsychologie	-	C	Non	30,00	30,00	0,00	60,00		0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	60,00	4	4					100%	100%						
	Obligatoire	Psychologie cognitive et neuropsychologie	Français	C	Non	30	30		60,00	1	1	1	0,00	1	1	1	60,00	60,00												
	UE3	2.5 Santé mentale, psychopathologie et parcours de soins	-	C	Non	40,00	20,00	0,00	60,00		0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	60,00	3	3												
	Obligatoire	Santé mentale et parcours de soins	Français	C	Non	15	15		30,00	4	4	1	0,00	1	1	1	30,00	30,00	1,5	1,5	100%				100%					
	Obligatoire	Psychopathologie	Français	C	Non	25	5		30,00	1	1	1	0,00	1	1	1	30,00	30,00	1,5	1,5	100%				100%					
	UE4	2.7 Santé de l'adulte âgé, pathologies et parcours de soins	-	C	Non	12,00	12,00	0,00	24,00		0,00	0,00	0,00	24,00	0,00	24,00	2	2					100%	100%						
	Obligatoire	Santé de l'adulte âgé, pathologies et parcours de soins	Français	C	Non	12	12		24,00	1	1	1	0,00	1	1	1	24,00	24,00												
	UES	2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âg	-	C	Non	0,00	6,00	0,00	6,00		0,00	0,00	0,00	6,00	105,00	111,00	3	3	100%					100%						
	Stage	Stage Jeunes enfants et adultes âgés	Français	C	Non				0,00	1	1	1	0,00	1	1	1	0,00	105	105,00	3										
	Obligatoire	Méthodologie du rapport de stage	Français	C	Non		6		6,00	1	1	1	0,00	1	1	1	6,00	6,00												
	UE6	3.1.3 Posture professionnelle soignante, évaluation et diag	-	C	Non	30,00	30,00	0,00	60,00		0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	60,00	5	5												
	Obligatoire	Evaluation et diagnostic	Français	C	Non	15	15		30,00	1	1	1	0,00	1	1	1	30,00	30,00	2,5	2,5	100%				100%					
	Obligatoire	Posture professionnelle	Français	C	Non	15	15		30,00	1	1	1	0,00	1	1	1	30,00	30,00	2,5	2,5	100%				100%					
	UE7	4.2 Lecture critique d'articles et statistiques inférentielles	-	C	Non	30,00	30,00	0,00	60,00		0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	60,00	5	5												
	Obligatoire	Documentation et bibliographie	Français	C	Non	10	10		20,00	1	1	1	0,00	1	1	1	20,00	20,00	1,5	1,5	100%				100%					
	Obligatoire	Méthodologie d'analyse d'article	Français	C	Non	10	10		20,00	1	1	1	0,00	1	1	1	20,00	20,00	1,5	1,5			100%	100%						
	Obligatoire	Statistiques Inférentielles 1	Français	C	Non	10	10		20,00	1	1	1	0,00	1	1	1	20,00	20,00	2	2	100%				100%					
		TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT			0	202,00	164,00	0,00	366,00	5	4	0	0,00	0,00	0,00	0,00	366,00	105,00	471,00	30	30									

Effectif attendu (nouvelle formation)	0	Normes groupes	CM	TD	TD(L)	TP
		Présentiel :	400	36	24	18
Effectif au 15/01/2026	35	A distance :	400	36	24	18
		Accompagnement :	400	36	24	18

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé	Type de diplôme : Capacité
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé	Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---
Composante : UFR Santé	Année universitaire : Année universitaire 2022-2023
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie	

[illegible]

																	MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES																							
Effectif attendu (nouvelle formation)					0		Normes groupes			CM	TD	TD(L)	TP																											
							Présentiel :			400	36	24	18																											
Effectif au 15/01/2026					34		A distance :			400	36	24	18																											
							Accompagnement :			400	36	24	18																											
INFORMATIONS																																								
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé										Type de diplôme : Capacité																														
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé										Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---																														
Composante : UFR Santé										Année universitaire : Année universitaire 2022-2023																														
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie																																								
S5 - CCO 1er cycle										VOLUMES HORAIRES										Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)	T O T A L	ECTS	COEF	Contrôle continu				Examen terminal		Session de rattrapage										
										Heures présentiellees					Heures distancielles										CM/TD		TP / Stage / Projet / Mémoire		Epreuves Ecrites		Epreuves Orales									
										CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)				Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP									
										CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP																	
⬇	Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP																	
	UE1	3.2.3 Troubles de la communication et du langage secondaires	-	C	Non	24,00	24,00	0,00	48,00					0,00	0,00	0,00	0,00							48,00	0,00	48,00	4	4	100%				100%							
	Obligatoire	Troubles de la communication et du langage secondaires à	Français	C	Non	24	24		48,00	1	1	1					0,00	1	1	1	48,00				48,00		48,00													
	UE2	3.2.7 Troubles des apprentissages en mathématiques 1	-	C	Non	24,00	24,00	0,00	48,00					0,00	0,00	0,00	0,00							48,00	0,00	48,00	4	4	100%				100%							
	Obligatoire	Troubles des apprentissages en mathématiques 1	Français	C	Non	24	24		48,00	1	1	1					0,00	1	1	1	48,00				48,00		48,00													
	UE3	3.3.1 Troubles de la communication et du langage secondaires	-	C	Non	24,00	24,00	0,00	48,00					0,00	0,00	0,00	0,00							48,00	0,00	48,00	4	4	100%				100%							
	Obligatoire	Troubles de la communication et du langage secondaires à	Français	C	Non	24	24		48,00	1	1	1					0,00	1	1	1	48,00				48,00		48,00													
	UE4	3.4.1 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées e	-	C	Non	24,00	24,00	0,00	48,00					0,00	0,00	0,00	0,00							48,00	0,00	48,00	4	4	100%				100%							
	Obligatoire	Troubles de la communication et du langage secondaires à	Français	C	Non	24	24		48,00	1	1	1					0,00	1	1	1	48,00				48,00		48,00													
	UE5	3.4.2 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées e	-	C	Non	24,00	24,00	0,00	48,00					0,00	0,00	0,00	0,00							48,00	0,00	48,00	4	4	100%				100%							
	Obligatoire	Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryng	Français	C	Non	24	24		48,00	1	1	1					0,00	1	1	1	48,00				48,00		48,00													
	UE6	3.5.2 Troubles du langage, de la parole, de la communicat	-	C	Non	30,00	30,00	0,00	60,00					0,00	0,00	0,00	0,00							60,00	0,00	60,00	5	5	100%				100%							
	Obligatoire	Troubles du langage, de la parole, de la communication, de	Français	C	Non	30	30		60,00	1	1	1					0,00	1	1	1	60,00				60,00		60,00													
	UE7	3.6.2 Stages cliniques 2	-	C	Non	0,00	6,00	0,00	6,00					0,00	0,00	0,00	0,00							6,00	140,00	146,00	5	5	100%				100%							
	Stage	Stages cliniques 2	Français	C	Non				0,00	1	1	1					0,00	1	1	1	0,00			6,00	140	140,00	5													
	Obligatoire	Méthodologie du rapport de stage	Français	C	Non		6		6,00	1	1	1					0,00	1	1	1	6,00			6,00		6,00														
	TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT					0	150,00	156,00	0,00	306,00	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	306,00	140,00	446,00	30	30															

																				MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Effectif attendu (nouvelle formation)						0		Normes groupes		CM	TD	TD(L)	TP																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
								Présentiel :		400	36	24	18																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Effectif au 15/01/2026						34		A distance :		400	36	24	18																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
								Accompagnement :		400	36	24	18																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
INFORMATIONS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé										Type de diplôme : Capacité																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé										Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Composante : UFR Santé										Année universitaire : Année universitaire 2022-2023																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
S6 - CCO 1er cycle										VOLUMES HORAIRES										Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)										T O T A L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
										Heures présentiellees						Heures distancielles																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					

Effectif attendu (nouvelle formation)										0		Normes groupes				CM	TD	TD(L)	TP	MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES									
Effectif au 15/01/2026										34		Présentiel :				400	36	24	18	Mise en place de la seconde chance : Non									
												A distance :				400	36	24	18	Dispositions particulières :									
												Accompagnement :				400	36	24	18										
INFORMATIONS																													
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé										Type de diplôme : Capacité																			
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé										Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---																			
Composante : UFR Santé										Année universitaire : Année universitaire 2022-2023																			
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie																													

																				MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES																	
Effectif attendu (nouvelle formation)										0		Normes groupes								CM		TD		TD(L)		TP		Mise en place de la seconde chance : Non									
Effectif au 15/01/2026										34		Présentiel :								400		36		24		18		Dispositions particulières :									
												A distance :								400		36		24		18											
												Accompagnement :								400		36		24		18											
INFORMATIONS																																					
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé										Type de diplôme : Capacité																											
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé										Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---																											
Composante : UFR Santé										Année universitaire : Année universitaire 2022-2023																											
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie																				Certificat de Compétence Clinique 2 : la note est exclue du calcul de la moyenne annuel. La note obtenue est prise en compte en 5 année pour la délivrance du CCC																	

Effectif attendu (nouvelle formation)	0	Normes groupes	CM	TD	TD(L)	TP
		Présentiel :	400	36	24	18
Effectif au 15/01/2026	29	A distance :	400	36	24	18
		Accompagnement :	400	36	24	18

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé	Type de diplôme : Capacité
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé	Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---
Composante : UFR Santé	Année universitaire : Année universitaire 2022-2023
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie	

S9 - CCO 2nd cycle					VOLUMES HORAIRES														Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)		T O T A L		ECTS	COEF	Contrôle continu					Examen terminal		Session de rattrapage		
					Heures présentielles				Heures distancielles					T O T A L																				
					CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM	TD		TP	Total	Mutualisation(s)																	
	Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP						
	UE1	3.1.5 Intervention en orthophonie 1	-	C	Non	0,00	84,00	0,00	84,00					0,00	0,00	0,00	84,00			84,00	0,00													
	Obligatoire	Intervention en orthophonie 1	Français	C	Non		84		84,00	1	1	1					0,00	1	1	1	84,00		84,00					100%						
	UE2	3.6.6 Stages cliniques 6	-	C	Non	0,00	6,00	0,00	6,00					0,00	0,00	0,00	6,00	270,00	276,00	10	10	100%						100%						
	Stage	Stages cliniques 6	Français	C	Non				0,00	1	1	1					0,00	1	1	1	0,00	270	270,00	10										
	Obligatoire	Méthodologie du rapport de stage	Français	C	Non		6		6,00	1	1	1					0,00	1	1	1	6,00		6,00											
	UE3	4.4.3 Mémoire 3	-	C	Non	0,00	30,00	0,00	30,00					0,00	0,00	0,00	30,00	60,00	90,00	6	6	100%						100%						
	Mémoire	Mémoire 3	Français	C	Non				0,00	1	1	1					0,00	1	1	1	0,00	60	60,00	6										
	Obligatoire	Méthodologie du mémoire	Français	C	Non		30		30,00	1	1	1					0,00	1	1	1	30,00		30,00											
	UE4	5.3.2 Dépistage, prévention et formation en orthophonie	-	C	Non	12,00	24,00	0,00	36,00					0,00	0,00	0,00	36,00	0,00	36,00	3	3	100%						100%						
	Obligatoire	Dépistage, prévention et formation en orthophonie	Français	C	Non	12	24		36,00	1	1	1					0,00	1	1	1	36,00		36,00											
	UE5	5.6 Education thérapeutique du patient	-	C	Non	12,00	12,00	0,00	24,00					0,00	0,00	0,00	24,00	0,00	24,00	2	2	100%						100%						
	Obligatoire	Education thérapeutique du patient	Français	C	Non	12	12		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00											
	UE6	6.3 UE Optionnelle 3	-	C	Non	0,00	24,00	0,00	24,00					0,00	0,00	0,00	24,00	0,00	24,00	2	2													
	Obligatoire	1 choix parmi 6	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2									
	Choix	Langue des Signes Française Approfondissement	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2	100%		100%						
	Choix	Spécialisations disciplines de santé	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2	100%		100%						
	Choix	UE validée par le département d'orthophonie	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2	100%		100%						
	Choix	Valorisation de l'engagement étudiant second cycle	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2	100%		100%						
	Choix	UE Master EAD Sciences du Langage LDS 3	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2	100%		100%						
	Choix	Prévention	Français	C	Non		24		24,00	1	1	1					0,00	1	1	1	24,00		24,00	2	2	100%		100%						
		TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT		0		24,00	180,00	0,00	204,00	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00	330,00		534,00	30	30													

Effectif attendu (nouvelle formation)	0	Normes groupes	CM	TD	TD(L)	TP
		Présentiel :	400	36	24	18
Effectif au 15/01/2026	29	A distance :	400	36	24	18
		Accompagnement :	400	36	24	18

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé	Type de diplôme : Capacité
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé	Année de formation : --- Sélectionner un niveau de formation ---
Composante : UFR Santé	Année universitaire : Année universitaire 2022-2023
Intitulé de la mention : Certificat de Capacité en Orthophonie	

[illegible]

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
12 juin 2026
Délibération n°CFVU-2026-22

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants, dont 6 membres représentés.

Règlement des études pour la rentrée 2026 - PASS

- Vu le dossier annexe portant sur le règlement des études PASS

Approbation le règlement des études PASS pour la rentrée 2026

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve le règlement des études PASS pour la rentrée universitaire 2026.

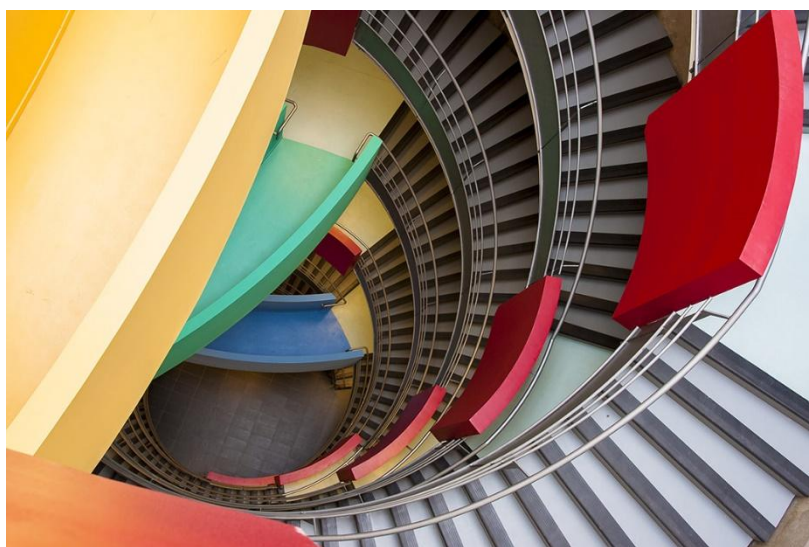
Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF



En vigueur à
compter du 1^{er}
septembre 2026

Règlement des études PASS



Parcours spécifique « accès santé » (PASS) de l'Université de Rouen-Normandie

Ce document a pour but de :

- décrire le fonctionnement du Parcours spécifique « accès santé » (PASS) pouvant donner accès aux quatre formations médicales (médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie), ainsi qu'à la formation de masso-kinésithérapie (IFMK),
- permettre aux étudiants de mieux appréhender l'organisation et le déroulement du PASS.

Les éléments mentionnés dans ce document concernent les étudiants qui suivent la formation sur le site de l'**UFR Santé de Rouen** et sur **les sites des antennes PASS-Le Havre et Evreux**.

Les responsables pédagogiques du PASS sont les Professeurs **François ESTOUR** (francois.estour@univ-rouen.fr) et **Olivier TROST** (olivier.trost1@univ-rouen.fr).

Les responsables adjoints du PASS sont les Docteurs **Marine MALLETER** (marine.malleter@univ-rouen.fr) et **Kevin CASSINARI** (kevin.cassinari1@univ-rouen.fr).

La correspondante pédagogique de l'antenne PASS-Le Havre est le Professeur **Bouchra LAMIA** (bouchra.lamia@univ-rouen.fr).

Le correspondant pédagogique de l'antenne PASS-Evreux sont : en cours de détermination selon résultat du processus de recrutement du MCF

Le **chargé de mission** pour l'organisation de l'accès aux formations MMOP par le PASS et les L.AS est le Professeur **Nathalie RIVES** (nathalie.rives@univ-rouen.fr).

***** Chaque étudiant inscrit en PASS doit prendre connaissance des dispositions qui régissent l'organisation de cette formation, et ce dès la rentrée universitaire, afin d'éviter tout malentendu par méconnaissance de celles-ci. *****

Il est rappelé que **le respect et la courtoisie sont de rigueur dans les échanges entre les étudiants et les enseignants et les personnels de l'UFR de Santé**. Toute atteinte à l'ordre ou à la réputation de l'université, y compris sur les réseaux sociaux, pourra entraîner une saisine de la section disciplinaire des usagers (commission de discipline).

La correspondance entre les étudiants et l'UFR (enseignants et administration) doit obligatoirement être réalisée via la **boîte mail universitaire** (@univ-rouen.fr) personnelle de chaque étudiant. Toute autre messagerie ne sera pas prise en compte.

I. Dispositions générales

Le **Parcours spécifique « accès santé » (PASS)** est une année de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur organisée au sein de l'UFR Santé. Cette année permet aux étudiants qui le souhaitent, et qui satisfont aux exigences définies par l'UFR Santé, de faire acte de candidature dans les formations Médecine, Odontologie, Maïeutique, Pharmacie (MMOP) ou Masso-kinésithérapie.

Le processus de sélection des étudiants en santé est dissocié du PASS. Réussir le PASS n'est pas synonyme d'inscription dans une filière de santé. **L'acte de candidature est une étape indispensable que l'étudiant doit effectuer de façon active et volontaire, dans les délais définis par l'université et portés à la connaissance de ce dernier.** En revanche, l'inscription administrative en PASS compte pour une chance d'accéder aux formations de santé

Toutes les informations relatives aux conditions d'accès aux formations MMOP sont accessibles dans le document « Procédure d'admission aux formations MMOP, à la formation de masso-kinésithérapie ».

L'étudiant qui a validé son année peut poursuivre son cursus dans une filière de santé le cas échéant, ou bien en deuxième année de licence selon son UE disciplinaire. **Le PASS est une année universitaire qui ne se redouble pas** En cas de non-validation du PASS, l'étudiant peut poursuivre ses études s'il le souhaite en intégrant une première année de licence, ou toute autre formation de son choix, par réorientation via Parcoursup.

II. Programme des enseignements

1. UE 1 : Anatomie générale humaine (tronc commun)

L'UE 1 **Anatomie générale humaine** comporte un volume horaire total de **10 heures (1,5 ECTS)** de cours magistraux (CM) uniquement, dispensés au premier semestre (S1). L'UE 1 est destinée à l'ensemble des étudiants inscrits en PASS (MMOK et P).

Responsable de l'UE 1 Anatomie générale humaine : Pr. Olivier TROST

Enseignants de l'UE 1 Anatomie générale humaine : Pr. Olivier TROST, Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN

Programme de l'UE 1 Anatomie générale humaine :

- Anatomie générale des os / Pr. Olivier TROST
- Anatomie générale des articulations / Pr. Olivier TROST
- Anatomie générale des muscles / Pr. Olivier TROST
- Anatomie générale du système cardio-vasculaire / Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN
- Anatomie générale du système lymphatique / Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN
- Anatomie générale de l'appareil respiratoire / Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN
- Anatomie générale du système nerveux / Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN
- Anatomie générale de l'appareil digestif / Pr. Olivier TROST
- Anatomie générale de l'appareil urinaire / Pr. Olivier TROST
- Anatomie générale de l'appareil reproducteur / Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN

2. UE 2 : Biochimie (tronc commun)

L'UE 2 **Biochimie** comporte un volume horaire total de **26,5 heures (3 ECTS)**, dont 22 heures de cours magistraux (11 CM) et 4,5 heures d'enseignements dirigés (3 ED). Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au premier semestre (S1).

Responsable de l'UE 2 Biochimie : Pr. Isabelle DUBUS

Enseignants de l'UE 2 Biochimie : Pr. Isabelle DUBUS, Dr. Carole BRASSE-LAGNEL, Dr. Cécile CORBIÈRE, Dr. Muriel QUILLARD-MURAINÉ, Dr. Christine RONDANINO

Programme de l'UE 2 Biochimie :

- Structure et propriétés des glucides (C Brasse-Lagnel)
- Structure et propriétés des lipides (C Brasse-Lagnel)
- Structure et propriétés des acides aminés et des protéines (M. Quillard-Muraine)
- Méthodes d'études des protéines (M. Quillard-Muraine)
- Enzymologie (I. Dubus)

3. UE 3 : Biologie cellulaire humaine (tronc commun)

L'UE 3 **Biologie cellulaire humaine** comporte un volume horaire total de **27 heures (4,5 ECTS)**, dont 24 heures de CM et 3 heures d'ED. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au premier semestre (S1).

Responsable de l'UE 3 Biologie cellulaire humaine : Dr. Marine MALLETER

Enseignants de l'UE 3 Biologie cellulaire humaine : Dr. Carole BRASSE-LAGNEL, Dr. Kévin CASSINARI, Dr. Marine MALLETER

Programme de l'UE 3 Biologie cellulaire humaine :

1. Méthodes d'études en biologie cellulaire (Dr. Malleter)

- Les différentes techniques de microscopie (principe et objectifs)
- La culture cellulaire (conditions de culture et matériel, lignée, cellules primaires, milieux de culture)
- Études fonctionnelles sur modèle cellulaire. Techniques de fractionnements cellulaire et tissulaire

2. Structures générales de la cellule

- Introduction : de la molécule à l'organisme et structure générale de la cellule (Dr. Malleter)
- Membranes biologiques : définition, composition, propriétés des membranes, auto-assemblage, asymétrie, constituants protéiques, transmembranaires et périphériques, mobilité, fluidité membranaire, domaines membranaires spécifiques (Dr. Malleter)
- Noyau et ADN (Dr. Cassinari)
- Cytosquelette : microfilaments, microtubules, filaments intermédiaires, assemblage et dynamique, myosine-actine, cils, flagelles, centrioles, régulation du cytosquelette, jonctions cellule - matrice. (Dr. Cassinari)
- Transports et membranes : généralités sur le transport à travers la membrane plasmique, les différents types de transports (diffusion simple, transport passif - osmose, perméases, aquaporines, transport actif - ATPase et autres transporteurs -, co-transport, transport cytotique - endocytose, exocytose, transcytose -) (Dr. Malleter)
- Système endomembranaire : compartimentation des cellules eucaryotes (Dr. Malleter)
 - ✓ Réticulum endoplasmique : définition, structure/organisation, fonctions, synthèse et translocation des protéines, ribosome et synthèse des protéines, glycosylations
 - ✓ Appareil de Golgi : définition, structure, glycosylations, modifications post-traductionnelles, flux intracellulaires et mécanismes mis en jeu
 - ✓ Lysosomes : définition, caractéristiques, origine et devenir des constituants
 - ✓ Endosome : définition, caractéristiques, rôles
 - ✓ Peroxysomes : définition, structure, constituants enzymatiques et leurs activités
- Mitochondries : généralités, structure, division, ADN mitochondrial, fonctions, analyse des mitochondries, analogie avec les chloroplastes (Dr. Malleter)
- Prolifération et mort cellulaire : cycle cellulaire, mécanisme de la mitose, morts cellulaires (Dr. Cassinari)
- Introduction à la communication cellulaire : principes de communication cellulaire, les molécules informatives et leurs récepteurs, transduction du signal, de la membrane plasmique au noyau (exemple de l'interleukine 1 Bêta) (Dr. Brasse-Lagnel)
- Cycle cellulaire (Dr. Cassinari)

4. UE 4 : Reproduction et embryologie humaines (tronc commun)

L'UE 4 **Reproduction et embryologie humaines** comporte un volume horaire total de **24 heures (3 ECTS)** dont 18 heures de cours magistraux (9 CM) et 6 heures d'ED. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P), et se déroule au deuxième semestre (S2).

Responsable de l'UE 4 Reproduction et embryologie humaines : Dr. Aurélie FERAILLE

Enseignants de l'UE 4 Reproduction et embryologie humaines : Pr. Nathalie RIVES, Dr. Aurélie FERAILLE
Dr. Christine RONDANINO

Programme de l'UE 4 Reproduction et embryologie humaines :

- Méiose
- Spermatogenèse
- Ovogenèse, folliculogenèse
- Fécondation
- Embryologie 1 : semaines 1 et 2
- Embryologie 2 : semaines 3 et 4
- Implantation
- Placenta à maturité
- Annexes embryonnaires, physiologie des annexes embryonnaires

5. UE 5 : Biologie moléculaire, génétique (tronc commun)

L'UE 5 **Biologie moléculaire, génétique** comporte un volume horaire total de **30 heures (3 ECTS)** de cours magistraux (CM) et d'enseignements dirigés (ED). Cette UE se partage entre la génétique (14 heures) et la biologie moléculaire (16 heures). Elle s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au deuxième semestre (S2).

Responsable de l'UE 5 Biologie moléculaire, génétique : Pr. Soumeya BEKRI

Enseignants de l'UE 5 Biologie moléculaire, génétique : Pr. Soumeya BEKRI, Pr. Claude HOUDAYER, Dr. Gaëlle BOUGEARD, Dr. Kévin CASSINARI, Dr. Pascaline GAILDRAT, Pr. Gaël NICOLAS, Dr. Pascale SAUGIER-VEBER, Pr. Abdellah TEBANI, Dr. Isabelle TOURNIER

Programme de l'UE 5 Biologie moléculaire, génétique :

1. Biologie moléculaire (16 heures CM) :

- Acides nucléiques (Pr. Tebani)
- Réplication (Pr. Tebani)
- Réparation de l'ADN (Pr. Bekri)
- Transcription (Pr. Bekri)
- Traduction (Pr. Bekri)
- Régulation de l'expression des gènes (Pr. Bekri)
- Métabolisme énergétique Pr. Tebani)
- Métabolisme des acides aminés (Pr. Tebani)

2. Génétique (14 heures dont 10 heures de CM et 4 heures d'ED)

- Organisation fonctionnelle du génome humain (Pr. Houdayer) : introduction (de la génétique à la génomique) et organisation fonctionnelle du génome humain (chromosomes, chromatine, ADN,

gènes, séquences inter-géniques, exome, génome), régulation de l'expression génétique et épigénétique

- Modes de transmission (Pr. Nicolas) : hérédité mendélienne et hérédité non mendélienne
- Outils et techniques d'exploration du génome (Pr. Nicolas) : enzymes de restriction, RT, PCR, séquençage Sanger, CGH, NGS
- Variabilité du génome humain (Pr. Houdayer) : polymorphismes, variations rares, origine des variations (génétique des populations), différents types de variations nucléotidiques, de copies et de structure, mécanismes des maladies chromosomiques, mutations *de novo* et mutabilité du génome, effet phénotypique des variations, variabilité à l'échelle de l'exome et du génome, interprétation des variations, notion de facteur de risque, maladies complexes
- ED 1 : exemples concrets et notions de conseil génétique et calcul de risque en génétique, diagnostic prénatal et préimplantatoire, diagnostic présymptomatique et médecine prédictive
- ED 2 : applications pratiques de la variabilité du génome, diagnostic de maladies monogéniques, caractérisation de facteurs de risque pour les maladies complexes, empreintes génétiques à visée médico-légale

6. UE 6 : Biostatistiques (tronc commun)

L'UE 6 **Biostatistiques** comporte un volume horaire total de **24 heures (3 ECTS)** dont 12 heures de cours magistraux (CM), 8 heures d'ED (4 ED d'1h30 et 1 ED de 2 heures) et 4 heures d'exercices en auto-apprentissage. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au deuxième semestre (S2).

Responsable de l'UE 6 Biostatistiques : Pr. Jacques BÉNICHOU

Enseignants de l'UE 6 Biostatistiques : Pr. Jacques BÉNICHOU, Dr. Camille LE CLÉZIO

Programme de l'UE 6 Biostatistiques :

1. Statistiques descriptives :

- Reconnaître les différents types de variables aléatoires (qualitatives nominales et ordinales, quantitatives discrètes et continues)
- Résumer les variables aléatoires qualitatives nominales et ordinales (fréquences, fréquences cumulées croissantes)
- Représenter les variables aléatoires nominales et ordinales (diagramme en bâtons des fréquences)
- Résumer les variables aléatoires quantitatives continues et discrètes (indicateurs de position et de dispersions mode, min, max, étendue, médiane, quartiles et intervalles interquartiles, moyenne et écart-type)
- Représenter les variables aléatoires quantitatives continues et discrètes (diagramme en bâtons des fréquences vs. histogramme des densités, courbes des fréquences cumulées croissantes)

2. Variables aléatoires et fluctuations d'échantillonnage :

- Rappels concis sur la différence entre loi de probabilité discrète et loi continue
- Rappels concis sur la loi binominale et la loi normale
- Lecture des tables statistiques de la loi normale
- Fluctuations d'échantillonnage d'une proportion
- Fluctuations d'échantillonnage d'une moyenne

3. Estimation et tests :

- Estimation ponctuelle et par intervalle de confiance d'une moyenne
- Estimation ponctuelle et par intervalle de confiance d'une proportion

- Généralités sur les tests (procédure de test statistique, hypothèses nulles et alternatives, région de rejet, risques de première et de seconde espèce)
- Test de comparaison d'une moyenne observée à une moyenne théorique
- Test de comparaison de deux moyennes observées indépendantes
- Test du khi-2 pour l'adéquation d'une distribution observée à une distribution théorique, en particulier pour la comparaison d'une proportion observée à une proportion théorique
- Test du khi-2 pour l'indépendance entre deux distributions, en particulier pour la comparaison de deux proportions observées indépendantes

4. Synthèse :

- Correction d'un sujet issu des examens des annales

7. UE 7 : Chimie 1 (tronc commun)

L'UE 7 **Chimie 1** comporte un volume horaire total de **30 heures (3 ECTS)** dont 19,5 heures de cours magistraux (CM) et 10,5 heures d'ED. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au premier semestre (S1).

Responsable de l'UE 7 Chimie 1 : Pr. Philippe VÉRITÉ

Enseignants de l'UE 7 Chimie 1 : Pr. François ESTOUR, Pr. Philippe VÉRITÉ, Dr. Cécile BARBOT, Dr. Thomas CASTANHEIRO, Dr. Nejla EL GHARBI-HAMZA, Dr. Thiphaine ROGEZ-FLORENT

Programme de l'UE 7 Chimie 1 :

1. Atomistique, cinétique chimique (Dr. Barbot)

a. Atomistique

- Structure de l'atome
- Modèles atomiques
- Description quantique de l'atome d'hydrogène (nombres quantiques, orbitales atomiques)
- Structure électronique des atomes (diagrammes d'énergie), configuration électronique des atomes et des ions (principe de Pauli, règle de Hund et de Klechkowski), électrons de valence
- Classification périodique des éléments (propriétés physiques et chimiques)
- Énergie des atomes polyélectroniques (modèle de Slater)

b. Cinétique chimique

- Définition de la vitesse (avancement de la réaction)
- Loi de vitesse, ordre de réaction (ordre partiel, ordre global)
- Équation et loi de vitesse intégrée (ordre 0, 1, 2)
- Méthodes de détermination des ordres de réaction (méthode intégrale, temps de demi-réaction, vitesse initiale, dégénérescence de l'ordre)
- Loi d'Arrhénius (variation de la constante de vitesse k avec la température)
- Mécanismes réactionnels
- Catalyse

2. Notions principales de chimie organique

a. Liaisons chimiques et concepts fondamentaux en chimie organique (Pr. Estour)

- Liaison ionique, liaison covalente et règle de l'octet
- Formation des orbitales moléculaires

- Représentation des composés organiques
- Effets électroniques
- Aromaticité
- Réactifs nucléophiles et électrophiles
- Intermédiaire réactionnels

b. Structure des molécules et isoméries (Pr. Estour)

- Définition et différentes catégories d'isomérie
- Stéréoisomérie
- Représentation des molécules
- Isomérie configurationnelle
- Isomérie conformationnelle

c. Principaux mécanismes réactionnels – Présentation des familles chimiques (Pr. Estour)

- La réaction chimique
- Additions
- Substitutions
- Eliminations
- Hydrocarbures saturés, éthyléniques, acétyléniques et aromatiques
- Dérivés hydroxylés
- Ether-oxydes
- Amines
- Dérivés carbonylés
- Acides carboxyliques et dérivés d'acide

Des podcasts viennent compléter le programme de ce chapitre pour un volume horaire total de 30 minutes. Ce chapitre comprend de plus 3 ED d'1h30 (Dr. Castanheiro et Pr. Estour).

3. pH et équilibre acido-basique (T. Rogez-Florent, N. El Gharbi-Hamza, P. Vérité)

a. Généralités sur les équilibres acidobasiques (Pr. Vérité)

- Théorie de Brønsted et Lowry
- Couple acides-bases
- Constante d'acidité
- Force relative des acides et des bases
- Prédiction des réactions acide-acide

b. Mesure du pH (Pr. Vérité)

- Calcul de pH (acides, bases, mélanges complexes)
- Notion d'ampholyte
- Solution tampon, pouvoir tampon
- Notion de sel
- Validité des formules de pH
- Diagramme de prédominance des espèces

c. Titration acidobasique (Pr. Vérité)

- Constante d'équilibre de réactions acide-base
- Titration acide-base
- Détermination du point d'équivalence d'un titrage acide base

Ce chapitre est complété par deux ED d'1h30 (Dr. Rogez-Florent et El Gharbi-Hamza).

8. UE 8 : Histologie humaine (tronc commun)

L'UE 8 **Histologie humaine** comporte un volume horaire total de **22 heures (3 ECTS)** de cours magistraux (CM) uniquement. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au premier semestre (S1).

Responsable de l'UE 8 Histologie humaine : Pr. Florent MARGUET

Enseignants de l'UE 8 Histologie humaine : Pr. Jean-Christophe SABOURIN, Pr. Florent MARGUET, Dr. Nicolas PITON

Programme de l'UE 8 Histologie humaine :

- Épithéliums et tissus glandulaires
- Matrice extracellulaire, jonctions cellule-matrice
- Tissu cutané
- Tissus conjonctifs
- Tissu sanguin et lymphoïde
- Tissu nerveux
- Tissus musculaires strié squelettique, lisse et cardiaque
- Tissu osseux
- Tissu cartilagineux
- Renouvellement des tissus et cellules souches

9. UE 9 : Physiologie humaine (tronc commun)

L'UE 9 **Physiologie humaine** comporte un volume horaire total de **21 heures (3 ECTS)** de cours magistraux (CM) uniquement. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au deuxième semestre (S2).

Responsables de l'UE 9 Physiologie humaine : Pr. Anne-Marie LEROI et Dr. Abdeslam CHAGRAOUI

Enseignants de l'UE 9 Physiologie humaine : Pr. Guillaume GOURCEROL, Pr. Anne-Marie LEROI, Pr. Éric VERIN, Pr. Marie-Laure WELTER, Dr. Mireille CASTANET, Dr. Abdeslam CHAGRAOUI, Dr. Nathalie CHASTAN

Programme de l'UE 9 Physiologie humaine :

1. Organisation générale du système nerveux (Pr. Welter)

a. Objectifs généraux :

- Notions de base générales du système nerveux

b. Objectifs spécifiques :

- Système nerveux central : moelle spinale et encéphale
- Système nerveux périphérique : les voies afférentes et efférentes
- Système nerveux somatique et système nerveux autonome
- Cellules gliales et cellules nerveuses
- Potentiels membranaires, électrotoniques et potentiels d'action

- Transmission synaptique : anatomie fonctionnelle des synapses, efficacité synaptique, neuromédiateurs
- Récepteurs et leur rôle de transduction du signal
- Circuits neuronaux : récepteurs sensoriels, nerfs sensitifs afférents, moelle-tronc cérébral-cortex, nerfs moteurs efférents, muscles effecteurs

2. Physiologie de la motricité et de la sensibilité (Dr. Chastan)

a. Objectifs généraux :

- Motricité :
 - ✓ Organisation générale de la motricité
 - ✓ 3 types de mouvements : mouvements volontaires, mouvements réflexes, mouvements automatiques
- Sensibilité :
 - ✓ Organisation générale de la somesthésie
 - ✓ Sensibilité superficielle et profonde

b. Objectifs spécifiques :

- Motricité :
 - ✓ Voie finale commune de la motricité : motoneurones, jonction neuromusculaire (physiologie de la transmission neuromusculaire), muscles (actine, myosine) et physiologie de la contraction musculaire (couplage excitation-contraction)
 - ✓ Cortex moteur (CMP, AMS, APM) et voies descendantes (faisceaux cortico-spinal, rubro-spinal)
 - ✓ Tronc cérébral et voies descendantes (faisceaux tectospinal, vestibulo-spinal, réticulo-spinal)
 - ✓ Ganglions de la base
 - ✓ Cervelet
 - ✓ Arc réflexe et réflexe myotatique
 - ✓ Physiologie de la locomotion (générateurs centraux de patron, région locomotrice mésencéphalique)
 - ✓ Physiologie du contrôle postural (contrôle postural réflexe et anticipé, informations visuelles-vestibulaires-proprioceptives)
- Sensibilité :
 - ✓ Récepteurs (récepteurs cutanés, propriocepteurs)
 - ✓ Voie de la sensibilité thermo-algique et de la sensibilité mécanique,
 - ✓ Cortex somesthésique primaire et secondaire

3. Système nerveux végétatif (Pr. Welter)

a. Objectifs généraux :

- Organisation anatomo-fonctionnelle du système nerveux végétatif

b. Objectifs spécifiques :

- Fonctions du système nerveux autonome : régulation de la sécrétion, cardiovasculaire, bronche, système digestif, vésico-sphinctérien, sexuel
- Rôle distinctif des systèmes sympathique et parasympathique
- Notion sur l'existence du système nerveux entérique (voir avec physiologie digestive)
- Circuits neuronaux : récepteurs périphériques (viscéraux, cutanés), voies afférentes (voie viscérale, voie pariétale, faisceau spinothalamique, colonne viscéromotrice dans le TC, hypothalamus, thalamus, cortex prémoteur-orbitofrontal et insula), les effecteurs (le muscle lisse)
- Le contrôle central du SNA : l'hypothalamus et les régions limbiques corticales, les voies réflexes médullaires

- Différences anatomiques entre les systèmes sympathique et parasympathique : les ganglions paravertébraux, latérovertébraux et prévertébraux du système sympathique ; les trois territoires (céphalique, cervico-thoraco-abdominal et pelvien) dans le TC et la moelle du système parasympathique
- Les neurotransmetteurs : acétylcholine et noradrénaline

4. Physiologie de la vigilance et du sommeil

a. Objectifs généraux :

- Organisation générale du cycle veille-sommeil

b. Objectifs spécifiques :

- Connaître la définition et les fonctions du sommeil
- Connaître l'existence de deux types de sommeil (profond et paradoxal) ainsi que leurs définitions
- Connaître les principes de la régulation du sommeil: homéostasique, circadienne
- Connaître la régulation du cycle vigilance / sommeil
- Connaître les principes de la régulation neurologique de l'état de vigilance et de sommeil et de ces deux types profond et paradoxal
- Connaître les principes de l'exploration du sommeil
- Connaître les principaux types de troubles du sommeil

5. Physiologie de la douleur (Pr. Leroi)

- Connaître la définition par l'OMS de la douleur
- Connaître la différence entre nociception et douleur
- Connaître les 3 dimensions de la douleur décrites par Melzack : dimension sensori-discriminative, dimension cognitivo-évaluative, dimension affectivo-motivationnelle
- Connaître l'existence des nocicepteurs et leur morphologie
- Connaître les différents types de stimuli nociceptifs : thermiques, chimiques, mécaniques
- Savoir que le stimulus nociceptif peut générer un potentiel de récepteur qui donnera naissance à un potentiel d'action
- Savoir que les fibres C et delta sont capables de véhiculer le message nociceptif
- Savoir les caractéristiques morphologiques et anatomiques des fibres C et delta
- Savoir les caractéristiques fonctionnelles des fibres C et delta
- Connaître les principes et les principales étapes du réflexe d'axone
- Connaître les principes de la transmission des influx nociceptifs dans la moelle épinière
- Connaître l'existence des neurones à convergence et leur impact sur la transmission de la nociception
- Savoir expliquer le phénomène de douleur projetée par le mécanisme de convergence
- Connaître les bases physiologiques de l'hyperalgésie
- Connaître les bases physiologiques de l'allodynie
- Connaître les principes de la transmission supra-médullaire du message nociceptif
- Connaître les principaux rôles dans l'intégration du message nociceptif du cortex somesthésique, frontal, temporal, limbique
- Connaître la théorie du gate control
- Connaître les principales voies descendantes de contrôle de la douleur en provenance du tronc cérébral : voies morphiniques ; voies sérotoninergiques, voies dopaminergiques, voies noradrénergiques

6. Introduction à l'hormonologie et physiologie de la croissance (Dr. Castanet)

a. Objectifs généraux :

- Introduction à l'hormonologie et physiologie de la croissance

b. Objectifs spécifiques :

- Introduction à l'hormonologie :
 - ✓ Connaître les différentes glandes endocrines et leur rôle dans l'organisme
 - ✓ Principes des Récepteurs hormonaux
 - ✓ Sécrétion/communication exo-para-endocrine
- Physiologie de la croissance :
 - ✓ Connaître les facteurs impliqués dans la croissance et leur timing d'influence durant le développement :
 - Génétique : savoir calculer une taille cible parental
 - Chromosomique : savoir penser au syndrome de Turner chez une fille de petite taille
 - ✓ Connaître les hormones responsables de la croissance et leur régulation
 - expliquer les grands principes du fonctionnement des axes somatotrope, thyroïdienne et gonadotrope et connaître leur schéma de régulation
 - connaître les principaux rôles de la GH et des hormones thyroïdiennes et pubertaires
 - connaître les méthodes de détermination de l'âge osseux
 - ✓ Connaître les différentes phases de croissance
 - ✓ Connaître les mensurations à la naissance et les grands repères de la croissance staturo-pondérale
 - ✓ Connaître les signes de début pubertaire chez la fille et chez le garçon
 - ✓ Connaître les modalités de la cotation des stades pubertaires
 - ✓ Connaître les facteurs influençant le timing de la puberté

7. Physiologie du stress (Pr. Gourcerol)

- Concept (intero-exteroceptif, homo-hétérotypique)
- Le CRF (CRH) et le PVN
- Mécanismes centraux et SNA
- Mécanismes neuroendocrine (HPA)
- Neurobiologie périphérique (SNE...)
- Réponse générale au stress aigu
- Réponse au stress chronique et phénomène de « coping »

8. Physiologie de la température corporelle (Pr. Gourcerol)

- Concept et définition
- Effecteurs
- Mécanismes hypothalamiques
- Stimulation et réponse neuroendocrine
- Un exemple neurobiologique d'une fièvre infectieuse

9. Système de régulation homéostatique (Dr. Chagraoui)

- Brève introduction sur les niveaux d'organisation dans l'organisme :
 - ✓ Les fonctions de bases des cellules
 - ✓ Les fonctions spécialisées des cellules
 - ✓ Le concept d'homéostasie
 - ✓ Les cellules de l'organisme dans un environnement interne contrôlé
 - ✓ Homéostasie : maintien d'un état d'équilibre dynamique de l'environnement interne
 - Les éléments régulés par l'homéostasie
 - La contribution des systèmes de l'organisme à l'homéostasie
 - Les systèmes de contrôle homéostatique
 - ✓ Les systèmes de contrôle qui agissent localement

- ✓ Le rétrocontrôle qui module le changement initial pour maintenir l'homéostasie
- Exemples des différents systèmes de contrôle
- Conclusions

10. Physiologie de la pression artérielle (Dr. Chagraoui)

- Connaître l'organisation du système cardio-vasculaire
- Connaître la structure des vaisseaux et la différence entre veines et artères
- Connaître la définition de la pression artérielle
- Connaître le rôle de la régulation circulatoire et de la pression artérielle
- Savoir que la pression artérielle est soumise à l'homéostasie
- Connaître les variables permettant la mesure de la pression artérielle ($PA = Q_c \times R$ ou $PA = VES \times FC \times R$)
- Décrire les variations de la pression artérielle en fonction du cycle cardiaque (diastole, systole) et du système artériel ou veineux
- Connaître les principes de la mesure de la pression artérielle chez l'Homme
- Connaître les unités de mesure de la pression artérielle
- Savoir que l'orthostatisme peut provoquer un changement de la pression artérielle et connaître les mécanismes en jeu
- Savoir que la baisse de la volémie peut provoquer un changement de la pression artérielle et connaître les mécanismes en jeu
- Connaître l'adaptation à l'exercice de la pression artérielle
- Connaître les principaux mécanismes de régulation de la pression artérielle
- Connaître les fonctions de la régulation locale de la circulation : perfusion constante quelles que soient les conditions ; ajustement de la perfusion à l'activité de l'organe
- Connaître les mécanismes de l'autorégulation de la pression artérielle : effet myogène de l'étirement des vaisseaux, baisse de l'O₂ ; augmentation locale de métabolites tels que CO₂, H⁺, ADP, AMP, adénosine
- Connaître le rôle du NO sur la pression artérielle
- Connaître le rôle de l'adrénaline
- Connaître les voies neurologiques impliquées dans la régulation de la pression artérielle
- Connaître les principaux mécanismes de contrôle de la pression artérielle : contrôle hormonal, contrôle nerveux, contrôle rénal
- Connaître le rôle du rein dans la régulation de la pression artérielle
- Connaître le système rénine-angiotensine
- Savoir que la baisse de la pression artérielle entraîne une synthèse de rénine

11. Physiologie générale de la respiration (Pr. Vérin)

a. Objectifs généraux :

- Introduction à la physiologie de la ventilation

b. Objectifs spécifiques :

- Présentation générale de l'organisation fonctionnelle de l'appareil pleuropulmonaire en développant les bases utiles à la compréhension des signes cliniques et paracliniques
- Mise en place de l'appareil respiratoire (voie aériennes, muscles de la ventilation)
- Echange gazeux, hypoxie, hypercapnie
- Contrôle de la ventilation
- Espace mort

12. Physiologie du vieillissement (Pr. Vérin)

a. Objectifs généraux :

- Connaître le vieillissement normal pour distinguer la normalité des pathologies

b. Objectifs spécifiques :

- Définir le vieillissement
- Connaître les méthodes d'études du vieillissement
- Savoir distinguer le vieillissement des maladies :
 - ✓ Système nerveux
 - ✓ Système cardio-vasculaire
 - ✓ Appareil pulmonaire
 - ✓ Appareil digestif
 - ✓ Appareil locomoteur
 - ✓ Appareil urinaire
 - ✓ Organe des sens
 - ✓ Reproduction
 - ✓ Appareil cutané
- Appréhender les interactions et les frontières entre vieillissement et maladie
- Connaître les mécanismes à l'origine du vieillissement
- Connaître les stratégies pour ralentir le vieillissement

13. Réponse physiologique au repas (Pr. Gourcerol)

- Prise alimentaire (réponse motrice, sécrétoire, période interdigestive)
- Données de base sur système nerveux entérique

10. UE 10 : Physique - Biophysique (tronc commun)
--

L'UE 10 **Physique - Biophysique** comporte un volume horaire total de **33h (3 ECTS)** de cours magistraux (CM) et d'enseignements dirigés (ED). Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) et se déroule au premier semestre (S1).

Responsable de l'UE 10 Physique - Biophysique : Pr. Pierre VÉRA

Enseignants de l'UE Physique - Biophysique : Pr. Pierre VÉRA, Dr. Pierre BOHN, Dr. Marc BRUNEL, Dr. Pierre DECAZES, Dr. Thomas GODIN

Programme de l'UE de Physique - Biophysique :

1. Métrologie, bases de physique et de biophysique (Dr. Bohn)

- Grandeurs physiques - système international des unités - rappels mathématiques,
- Force, énergie, mouvements appliqués à la santé
- Eléments de thermodynamique. Applications aux gaz médicaux
- Modèle électrique de la membrane cellulaire & propriétés biophysiques des macromolécules biologiques
- 2 ED (Dr. Bohn)

2. Rayonnements ionisants, US, et applications en médecine

- Atome, noyaux, rayon X, énergie de liaison, filiation, équilibre du noyau et radioactivité (Pr. Véra)
- Interaction rayonnement matière (Pr. Véra)
- Moyens physiques utilisés en imagerie médicale (radiographie, échographie, scanner et médecine nucléaire) (Dr. Decazes)
- Radioprotection, dosimétrie et bases de la radiothérapie interne et externe (Dr. Decazes)
- 1 ED (Dr. Decazes)

3. Rayonnements non ionisants et applications en médecine

- Magnétisme : application en l'imagerie par résonnance magnétique (Dr. Decazes)
- Rayonnements non ionisants et applications en santé (Dr. Bohn)
- 1 ED (Dr. Decazes)

4. Biophysique sensorielle

- Formation d'image : de l'élément simple à la microscopie (Dr. Godin)
- Instrumentation optique avancée : fibres optiques, polarisation de la lumière et sources laser (Dr. Brunel, Dr. Godin)
- Biophysique de la vision (Dr. Decazes)
- Biophysique de l'audition (Dr. Decazes)
- 1 ED (Dr. Godin)

11. UE 11 : Sciences humaines et sociales (tronc commun)

L'UE 11 **Sciences humaines et sociales** comporte un volume horaire total de **24 heures (4,5 ECTS)** de cours magistraux (CM) uniquement. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et Pharmacie), et se déroule au deuxième semestre (S2).

Responsable de l'UE 11 Sciences humaines et sociales : Pr. Priscille GÉRARDIN

Enseignants de l'UE 11 Sciences humaines et sociales : Pr. Priscille GÉRARDIN, Dr. Joël LADNER, Dr. Marie-Pierre TAVOLACCI

Programme de l'UE 11 Sciences humaines et sociales :

1. Psychologie médicale (Pr. Gérardin)

- Normal et pathologique ; personnalité ; plaintes fonctionnelles
- Méthodes ; fonctionnement psychique et cognitif ; développement
- Développement suite ; l'adulte ; la personne âgée : les besoins selon les âges ; mort et deuil
- Relation soignant - soigné. Être malade
- Placébo. Anxiété, angoisse, douleur. Maladies chroniques

2. Santé publique (Dr. Ladner, Dr. Tivolacci)

- Démographie et santé publique (J Ladner)
- Épidémiologie (MP Tivolacci)
- Déterminants de santé (MP Tivolacci)
- Maladies chroniques (J Ladner)
- Promotion et prévention en santé (J Ladner)
- Organisation du système de santé (MP Tivolacci)
- Offre de soins (MP Tivolacci)
- Protection sociale et financement de la santé (J Ladner)
- Santé mondiale, One Health, climat et santé (J Ladner)

UE option santé UE 13 (S1) et UE 16 (S2) :

L'inscription en PASS s'accompagne du choix obligatoire d'une ou deux option(s) santé (MMOK ou Pharmacie) dont l'inscription pédagogique est réalisée en début de l'année universitaire.

Option Santé mutualisée « MMOK »

L'**option santé MMOK** comporte deux UE de spécialisation (UE 13 MMOK (S1) et UE 16 MMOK (S2)) pour un volume horaire total de **71 heures (12 ECTS)** de CM enseignés sur le S1 et le S2. Cette option santé MMOK s'adresse obligatoirement aux étudiants qui souhaitent faire acte de candidature dans les formations MMO, mais peut sous certaines conditions s'adresser aux étudiants souhaitant accéder à la formation de Pharmacie selon les conditions définies par l'Université de Rouen Normandie.

Responsable de l'option santé « MMOK » : Pr. Olivier TROST

Enseignants de l'option santé « MMOK » :

- Anatomie : Pr. Olivier TROST, Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN, Dr. Grégoire PRUM
- Histoire de la médecine : Pr. Luc-Marie JOLY, Pr. Bouchra LAMIA, Pr. Olivier TROST, Pr. Éric VÉRIN, Dr. Clémence JOLY

Programme des UE de l'option santé « MMOK » :**1. Anatomie humaine 2 et 3 (S1 et S2)****a. Anatomie humaine 2 (S1)**

- Membre supérieur (Pr. Olivier TROST) :
 - ✓ Ostéologie : ceinture scapulaire, humérus
 - ✓ Ostéologie : os de l'avant-bras
 - ✓ Ostéologie : os de la main
 - ✓ Arthrologie : épaule
 - ✓ Arthrologie : coude
 - ✓ Arthrologie : poignet, main
 - ✓ Myologie : muscles de l'épaule
 - ✓ Myologie : muscles du bras, muscles de l'avant-bras I
 - ✓ Myologie : muscles de l'avant-bras II
 - ✓ Myologie : muscles de la main
 - ✓ Fosse axillaire, vaisseaux axillaires, plexus brachial
 - ✓ Vaisseaux et nerfs du bras
 - ✓ Vaisseaux et nerfs de l'avant-bras
 - ✓ Vaisseaux et nerfs de la main
 - ✓ Espaces superficiels du membre supérieur
- Colonne vertébrale et thorax (Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN) :
 - ✓ Colonne vertébrale, anatomie des vertèbres (C1, C2, colonne cervicale inférieure, vertèbres thoraciques, lombales, sacrum et coccyx)
 - ✓ Articulations de la colonne vertébrale et mécanique rachidienne
 - ✓ Cage thoracique, côtes, sternum (ostéologie et articulations, espaces intercostaux)
 - ✓ Diaphragme thoraco-abdominal
 - ✓ Morphologie externe et interne du cœur
 - ✓ Vascularisation du cœur
 - ✓ Innervation du cœur, système cardionecteur, péricarde
 - ✓ Mise en place du médiastin, troncs de la base du cœur
 - ✓ Trachée, bronches, poumons
 - ✓ Œsophage thoracique et conduit thoracique

b. Anatomie humaine 3 (S2)

- Membre inférieur (Dr. Grégoire PRUM) :

- ✓ Ostéologie : pelvis, fémur
 - ✓ Ostéologie : os de la jambe
 - ✓ Ostéologie : os du pied
 - ✓ Arthrologie : hanche
 - ✓ Arthrologie : genou
 - ✓ Arthrologie : cheville et pied
 - ✓ Myologie : muscles de la région glutéale
 - ✓ Myologie : muscles de la cuisse
 - ✓ Myologie : muscles de la jambe
 - ✓ Myologie : muscles du pied
 - ✓ Plexus lombal, plexus lombo-sacré
 - ✓ Vaisseaux et nerfs de la cuisse
 - ✓ Vaisseaux et nerfs de la jambe
 - ✓ Vaisseaux et nerfs du pied, région plantaire
 - ✓ Espaces superficiels du membre inférieur
- Abdomen (Pr. Olivier TROST) :
- ✓ Muscles de la paroi abdominale (ilio-psoas, carré des lombes, muscles larges de l'abdomen, muscles droits de l'abdomen, points de faiblesse de la paroi abdominale)
 - ✓ Paroi abdominale postérieure et espace rétropéritonéal (aorte abdominale, veine cave inférieure)
 - ✓ Haut appareil urinaire (reins, uretères lombaires et glandes surrénales)
 - ✓ Estomac (morphologie externe, interne, structure, vascularisation, innervation, rapports et péritoine)
 - ✓ Duodéno-pancréas, rate (morphologie externe, interne, structure, vascularisation, innervation, rapports et péritoine)
 - ✓ Jéjuno-iléon (morphologie externe, interne, structure, vascularisation, innervation, rapports et péritoine)
 - ✓ Côlon (morphologie externe, interne, structure, vascularisation, innervation, rapports et péritoine)
 - ✓ Rectum (morphologie externe, interne, structure, vascularisation, innervation, rapports et péritoine)
 - ✓ Foie (morphologie externe, interne, structure, vascularisation, innervation, rapports et péritoine)
- Pelvis (Dr. Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN) :
- ✓ Pelvis osseux, plancher pelvien (diaphragme pelvien et périnée)
 - ✓ Vaisseaux du pelvis, plexus pudendal, plexus hypogastrique
 - ✓ Vessie (morphologie externe, interne, structure, vascularisation, innervation, rapports et péritoine)
 - ✓ Appareil génital féminin
 - ✓ Appareil génital masculin

2. Histoire de la médecine (S1) :

- Histoire de la médecine : introduction, histoire des sciences, épistémologie (Pr. Joly)
- Révolution anatomique et développement des sciences morphologiques (Pr. Trost)
- Histoire de la ventilation mécanique (Pr. Lamia)
- Les révolutions médicales du 19^{ème} siècle - Darwin (Pr. Joly)
- Histoire de la mort en Occident (Dr. Joly)
- Histoire de la recherche et éthique de la recherche (Pr. Joly)
- Histoire du handicap (Pr. Vérin)

Option Santé « Pharmacie »

L'**option santé Pharmacie** comporte deux UE de spécialisation (UE 13 Pharmacie (S1) et UE (16) Pharmacie S2) pour un volume horaire total de **57 heures (12 ECTS)** de CM et d'ED dispensés sur le S1 et le S2. Elle est divisée en deux parties [Écosystèmes-Médicament (S1) et Chimie 2 (S2)]. Cette option santé Pharmacie s'adresse aux étudiants qui souhaitent faire acte de candidature dans la formation Pharmacie.

Responsable de l'UE option santé « Pharmacie » : Dr. Cécile BARBOT

Enseignants de l'UE option santé « Pharmacie » : Pr. François ESTOUR, Pr. Loïc FAVENNEC, Dr. Cécile BARBOT, Dr. Thomas CASTANHEIRO, Dr. Elizabeth CHOSSON, Dr. Malika SKIBA

Programme des UE de spécialisation de l'option santé « Pharmacie » :

1. Partie 1 : Écosystèmes - Médicament (S1) :

Responsable de la partie 1 : Dr. Malika SKIBA

Enseignants de la partie 1 : Pr. Loïc FAVENNEC, Dr. Malika SKIBA

a. Règne animal (Pr. Favenneec)

- Évolution des organismes animaux
- Relations homme - parasite

b. Règnes végétal et fongique (Dr. Chosson)

- Évolution chez les végétaux et les champignons
- Plantes champignons et environnement

c. Médicament (Dr. Skiba, CM et deux ED)

Règlementation pharmaceutique : statuts des médicaments et leurs règles de prescription et dispensation

Principales voies d'administration des médicaments et leurs formes galéniques adaptées (Notions de formulation, fabrication et contrôles pharmaco-techniques des principales formes galéniques :

- Voie orale : formes solides (comprimés, gélules) à libération conventionnelle et à libération modifiée (formes gastro-résistantes et formes à libération prolongée)
- Voie parentérale (voies IV, SC et IM) : solutions, suspensions, émulsions et implants
- Voie ophtalmique (collyres)
- Voie cutanée et transcutanée : pommades, crèmes, pâtes, gels, patches

2. Partie 2 : Chimie 2 (S2) :

Responsable de la partie 2 : Dr. Cécile BARBOT

Enseignants de la partie 2 : Pr. François ESTOUR, Dr. Cécile BARBOT, Dr. Thomas CASTANHEIRO

a. Thermodynamique chimique, oxydo-réduction

➔ Thermodynamique chimique (Dr. Barbot)

- Fonctions thermodynamiques, équations d'état
- Chaleurs de réaction et de changement d'état

- Enthalpie, entropie, enthalpie libre
- Équilibres (constantes d'équilibre, loi de Le Châtelier)
- ➔ Enseignements dirigés : (Dr. Barbot)
- Thermodynamique chimique
- Degré d'oxydation, oxydo-réduction (équilibre d'une réaction d'oxydo-réduction), nomenclature en chimie inorganique
- Géométrie de petites molécules et ions, polarité des molécules - Méthode VSEPR - Polarité des molécules (moments dipolaires)

b. La chimie organique par fonction

- ➔ Les fonctions en chimie organique – Incidence sur la réactivité (Pr. Estour)
- Réactions faisant intervenir les fonctions principales (alcane, alcènes, alcynes, composés aromatiques, alcools, amines, aldéhydes, cétones, acides carboxyliques et dérivés) et leur mécanisme lorsque celui-ci est connu. Méthodes spectrales - Identification des composés organiques.
- ➔ Enseignements dirigés : 4 ED de 1h30 (Pr. Estour, Dr. Castanheiro)

14. UE 14 : Initiation à l'anglais médical (tronc commun)

L'UE 14 **Initiation à l'anglais médical** comporte un volume horaire total de **24 heures (1,5 ECTS)** de cours magistraux (CM) présentiels et de séances en e-learning. Cette UE s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et Pharmacie), et se déroule au deuxième semestre (S2).

Responsable de l'UE 14 Initiation à l'anglais médical : Mme Helen BRAUND

Enseignants de l'UE 14 Initiation à l'anglais médical : Mme Helen BRAUND

Programme de l'UE 14 Initiation à l'anglais médical :

Cette UE d'Initiation à l'anglais médical a pour objectif :

- Anglais général,
- Vocabulaire utile en santé publique,
- Vocabulaire utile en anatomie,
- Bases linguistiques utiles en sciences fondamentales,
- Éléments d'histoire de la médecine,
- Éléments grammaticaux indispensables.

Un premier CM de deux heures permet de définir les objectifs de l'enseignement de l'anglais en PASS, ainsi que les aspects méthodologiques. L'étudiant doit ensuite suivre en e-learning 10 enseignements équivalant à un ED de 2 heures, et comprenant des documents écrits, vidéo ou audio. Un CM final fait la synthèse de cet enseignement.

15. UE 12 (S1) - UE 15 (S2) : UE obligatoires de l'option disciplinaire

L'inscription en PASS s'accompagne du choix obligatoire d'une option disciplinaire effectué lors de l'expression des vœux sur Parcoursup, et à laquelle la participation est obligatoire pour valider de l'année de PASS. Cette option disciplinaire comporte deux UE (UE 12 (S1) et UE 15 (S2)) représentant un volume horaire total de **100 heures (12 ECTS à raison de 6 ECTS par UE et par semestre)**. Sont proposées les options suivantes pour les étudiants effectuant leur cursus à **Rouen** :

- Option sciences de données en santé (SDS),
- Option sciences humaines et sociales (SHS),
- Option sciences et techniques (ST).

Pour les étudiants inscrits en PASS à l'UFR de Santé de Rouen, mais qui suivent les enseignements sur l'**antenne PASS-Le Havre**, deux UE disciplinaires sont ouvertes au choix :

- Option chimie et sciences de la vie,
- Option économie et gestion.

Pour les étudiants inscrits en PASS à l'UFR de Santé de Rouen, mais qui suivent les enseignements sur l'**antenne PASS-Evreux**, une UE disciplinaire est proposée : Biomatériaux et Biotechnologies pour le vivant.

Le détail de ces options disciplinaires (programmes, modalités d'enseignement – CM, ED, e-learning... et les MCCC) figure dans l'annexe du règlement des études du PASS.

En annexe figurent également les L.AS 2 accessibles de droit en cas de validation du PASS mais sans acceptation dans une filière de santé (MMOP ou MK).

Tableau de synthèse des UE du PASS :

	UE Option santé « MMOK »	Tronc commun MMOKP	UE Option santé Pharmacie
UE 1 : Anatomie générale humaine		Anatomie humaine 1 (10h, 1,5 ECTS)	
UE 2 : Biochimie		26h30 (3 ECTS)	
UE 3 : Biologie cellulaire humaine		27h (4,5 ECTS)	
UE 4 : Reproduction et embryologie humaines		24h (3 ECTS)	
UE 5 : Biologie moléculaire, génétique		30h (3 ECTS)	
UE 6 : Biostatistiques		24 h (3 ECTS)	
UE 7 : Chimie 1		Chimie analytique 9h - Atomistique et cinétique chimique 7 - Chimie organique 14 h (3 ECTS)	
UE 8 : Histologie humaine		22h (3 ECTS)	
UE 9 : Physiologie humaine		21h (3 ECTS)	
UE 10 : Physique, biophysique		33h (3 ECTS)	
UE 11 : Sciences humaines et sociales		SHS Psychologie médicale et santé publique 24h (4,5 ECTS)	
UE option santé MMOK	Histoire de la médecine 12h - Anatomie 2 - 27h (6 ECTS) Anatomie 3 - 32h (6 ECTS)		
UE option santé Pharmacie			Écosystèmes 12h - Médicament 15h (6 ECTS) Thermodynamique 9h - Chimie organique 2 - 21h (6 ECTS)
UE 14 : Initiation à l'anglais médical		24 heures (1,5 ECTS)	
UE option disciplinaire		100 heures (12 ECTS)	

Total	71 heures (12 ECTS)	395h30 (48 ECTS)	57h (12 ECTS)
Total général	466h30 (60 ECTS)		452h30 (60 ECTS)

Répartition des UE du PASS sur l'année universitaire :

S1				S2				S1 + S2
UE 1 : Anatomie générale humaine		10 heures	1,5 ECTS	UE 4 : Reproduction et embryologie humaines		24 heures	3 ECTS	
UE 2 : Biochimie		26,5 heures	3 ECTS	UE 5 : Biologie moléculaire, génétique		30 heures	3 ECTS	
UE 3 : Biologie cellulaire humaine		27 heures	4,5 ECTS	UE 6 : Biostatistiques		24 heures	3 ECTS	
UE 7 : Chimie 1		Chimie analytique 9 heures Atomistique et cinétique chimique 7 heures Chimie organique 14 heures	3 ECTS	UE 9 : Physiologie humaine		21 heures	3 ECTS	
UE 8 : Histologie humaine		22 heures	3 ECTS	UE 11 : Sciences humaines et sociales		24 heures	4,5 ECTS	
UE 10 : Physique, biophysique		33 heures	3 ECTS	UE 14 : Initiation à l'anglais médical		24 heures	1,5 ECTS	
UE 12 (Option disciplinaire)		50 heures	6 ECTS	UE 15 (Option disciplinaire)		50 heures	6 ECTS	
UE 13	Option santé « MMOK »	Anatomie humaine 2 (27 heures) Histoire de la médecine (12 heures)	6 ECTS	UE 16	Option santé « MMOK »	Anatomie 3 (32 heures)	6 ECTS	
	Option santé « Pharmacie »	Écosystèmes (12 heures) Médicament (15 heures)	6 ECTS		Option santé « Pharmacie »	Thermodynamique (9 heures) Chimie organique 2 (21 heures)	6 ECTS	
Total MMOK S1		237,5 heures	30 ECTS	Total MMOK S2		229 heures	30 ECTS	466,5 heures 60 ECTS
Total Pharmacie S1		225,5 heures	30 ECTS	Total Pharmacie S2		227 heures	30 ECTS	452,5 heures 60 ECTS

III. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) et validation du PASS

1. Organisation des examens

Le contrôle des connaissances est organisé en deux sessions. La première session (session 1) fait l'objet de deux périodes d'examens, l'une à l'issue du S1, l'autre à l'issue du S2. La deuxième session (session 2) a lieu en une seule période commune au S1 et au S2, après la délibération du jury du S2. Le calendrier des examens est porté à la connaissance des étudiants sur Universitice.

Pour valider l'année de PASS, les étudiants doivent composer dans l'ensemble des épreuves organisées au sein de chaque UE, en incluant les UE de la ou des option(s) santé et les UE de l'option disciplinaire pour lesquelles l'étudiant a effectué son inscription pédagogique. Lorsqu'un étudiant ne participe pas à une épreuve, aucune note ne peut lui être attribuée pour la matière considérée. Toute absence à une épreuve, quelle que soit l'UE considérée, conduira l'étudiant à se voir notifié le statut défaillant à l'UE considérée, au semestre correspondant et à l'année, aucun calcul de moyenne au semestre et à l'année ne pouvant être effectué. La présence effective à une épreuve est définie à la fois par le fait d'avoir émargé à l'entrée de la salle d'examens et aussi de se connecter à l'examen via le lien disponible sur la plateforme UniversiTice et en entrant le mot de passe. Le seul fait d'avoir émargé à l'entrée de la salle d'examens sans se connecter à l'examen est considéré comme une absence.

Les épreuves peuvent, selon le cas, comporter des questions à réponse unique (QRU), des questions à choix multiples (QCM), des questions rédactionnelles à réponse ouverte et courte (QROC), des questions rédactionnelles ouvertes, ou sous la forme de schémas à annoter, ou tout autre type de questions (exercices notamment). La durée des épreuves pour chaque UE est précisée dans les tableaux ci-dessous.

Les épreuves portent sur l'enseignement dispensé en cours magistraux (présentiel et/ou support numérique) et en enseignements dirigés. Chacune des UE du PASS est sanctionnée par une note sur 20 affectée d'un coefficient pour le calcul de la moyenne semestrielle.

Les UE prises en considération pour le calcul de la moyenne du S1 sont mentionnées ci-dessous :

- UE 1 « Anatomie générale humaine »
- UE 2 « Biochimie »
- UE 3 « Biologie cellulaire humaine »
- UE 7 « Chimie 1 »
- UE 8 « Histologie humaine »
- UE 10 « Physique, biophysique »
- UE 13 S1 de l'option santé « MMOK » (Anatomie 2, histoire de la médecine)
- UE 13 S1 de l'option santé « Pharmacie » (Écosystèmes, médicament)
- UE 12 S1 de l'option disciplinaire

Les UE prises en considération pour le calcul de la moyenne du S2 sont mentionnées ci-dessous :

- UE 4 « Reproduction et embryologie humaines »
- UE 5 « Biologie moléculaire, génétique »
- UE 6 « Biostatistiques »
- UE 9 « Physiologie humaine »
- UE 11 « Sciences humaines et sociales »
- UE 16 S2 de l'option santé « MMOK » (Anatomie 3)

- UE 16 S2 de l'option santé « Pharmacie » (Chimie 2)
- UE 14 « Initiation à l'anglais médical »
- UE 15 S2 de l'option disciplinaire

Nota bene = L'étudiant doit obligatoirement valider une inscription pédagogique dans l'une ou les deux option(s) santé (MMOK, P ou MMOKP). **L'inscription pédagogique dans les options santé MMOK, P ou MMOKP doit être validée au plus tard le 30 septembre de l'année universitaire en cours ; cette date limite correspond également à la date limite de renoncement à l'inscription en PASS.** Au-delà de cette date, il ne sera plus possible de se désinscrire du PASS, **ce qui comptera pour une chance d'accès** aux formations MMOP et masso-kinésithérapie, même si aucune candidature à ces formations n'a été déposée.

Un étudiant doit obligatoirement être inscrit pédagogiquement dans au moins une option santé et doit obligatoirement composer dans au moins une option santé (la même au S1 et au S2).

Si un candidat est inscrit aux deux options santé (MMOK et P) donnant lieu à l'option santé intitulée MMOKP, la note de l'UE 13 (S1) et de l'UE 16 (S2) obtenue à chaque semestre sera la moyenne des notes des deux options santé MMOK et P du semestre considéré. L'étudiant n'obtiendra cependant que 6 ECTS pour chaque UE validée.

La présence d'un étudiant aux épreuves d'une ou des deux options Santé au S1 vaudra inscription définitive dans la (les) option(s) Santé correspondante(s). Un formulaire numérique sera à remplir en ce sens lors des épreuves du S1. Dans ce cas, l'étudiant est obligé de suivre et de se présenter au S2 aux examens de l'UE ou les deux UE respectivement de la ou les deux option(s) santé dans la(les)quelle(s) il est définitivement inscrit.

Un étudiant inscrit pédagogiquement dans une option santé, mais qui ne compose pas aux examens de l'UE du S1 de cette option santé, sera automatiquement désinscrit de celle-ci sauf si cet étudiant est inscrit pédagogiquement dans une seule option santé. Dans cette deuxième situation, il sera considéré « défaillant » et cela ne donnera pas lieu à l'attribution d'une note dans l'épreuve de l'UE considérée. Il devra passer les épreuves de deuxième session dans cette UE du S1 de l'option santé.

Dans le cas particulier où un étudiant inscrit pédagogiquement dans les deux options santé (MMOK et P donnant lieu à l'option MMOKP) ne se présente pas aux examens ni de l'une, ni de l'autre des deux options Santé, son inscription pédagogique ne sera pas modifiée. Il sera considéré défaillant dans les épreuves de l'UE de l'option santé MMOKP et cela ne donnera pas lieu à l'attribution d'une note dans l'épreuve de l'UE de l'option MMOKP. Il devra passer les épreuves de deuxième session dans cette UE de l'option santé MMOKP.

Un étudiant ne sera ainsi appelé à composer au S2 que dans la (les) UE option santé à laquelle (auxquelles) il reste régulièrement inscrit après les examens du S1.

La validation du PASS requiert une moyenne générale de l'année (S1 et S2) au moins égale à 10/20. Une compensation entre le S1 et le S2 est possible. La validation d'un semestre impose d'obtenir une **moyenne générale supérieure ou égale à 10/20** calculée à partir de la totalité des notes obtenues aux UE du semestre considéré (incluant l'UE de l'option disciplinaire ou de la ou des option(s) santé), affectées du coefficient précisé dans les tableaux ci-dessous. Au sein de chaque semestre, un mécanisme de compensation d'UE permet à l'étudiant de rattraper une note inférieure à la moyenne dans une UE par une note supérieure à la moyenne dans une autre UE. Les UE du PASS ne comportent pas de note éliminatoire.

L'étudiant ajourné en première session (moyenne générale annuelle inférieure à 10/20) doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE où il a obtenu une note inférieure à 10/20. Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent **obligatoirement** à celles de la première session, même si la note obtenue en session 2 est inférieure à celle obtenue en session 1. La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale des UE du semestre $\geq 10/20$).

Les tableaux ci-dessous résument les MCCC par UE, au S1 et au S2, la durée des examens, les crédits d'enseignement acquis en cas de validation de l'UE et le coefficient affecté à la note sur 20 pour chaque UE dans le calcul de la moyenne générale du semestre.

Tableau résumant les MCCC pour chaque UE, les crédits d'enseignement validés et les coefficients pris en compte pour le calcul de la moyenne du semestre :

S1*				
UE 1 : Anatomie générale humaine		QCM, QROC, schémas à annoter... <u>Durée</u> : 1 heure maximum	1,5 ECTS / coeff 1,5	
UE 2 : Biochimie		QCM, QROC, schémas à annoter, exercices... <u>Durée</u> : 1 heure maximum	3 ECTS / coeff 3	
UE 3 : Biologie cellulaire humaine		QCM, QROC, schémas à annoter, exercices... <u>Durée</u> : 1 heure maximum	4,5 ECTS / coeff 4,5	
UE 7 : Chimie 1	Chimie analytique	QCM, QROC, exercices... <u>Durée</u> : 30 min maximum	coeff 0,75	3 ECTS
	Atomistique et cinétique chimique	QCM, QROC, exercices... <u>Durée</u> : 30 min maximum	coeff 0,75	
	Chimie organique	QCM, QROC, exercices... <u>Durée</u> : 1 heure maximum	coeff 1,5	
UE 8 : Histologie humaine		QCM, QROC, schémas à annoter... <u>Durée</u> : 1 heure maximum	3 ECTS / coeff 3	
UE 10 : Physique, biophysique		QCM, QROC, schémas à annoter, exercices... <u>Durée</u> : 1 heure maximum	3 ECTS / coeff 3	
UE 12 (Option disciplinaire)		Voir annexe correspondante du contrat pédagogique	6 ECTS / coeff 6	
UE 13	Option santé « MMOK » :			
	Anatomie 2	QCM, QROC, Schémas à annoter... <u>Durée</u> : 1h30 maximum	coeff 4,5	6 ECTS
	Histoire de la médecine	QCM, QROC, question ouverte... <u>Durée</u> : 1 heure maximum	coeff 1,5	
	Option santé « Pharmacie » :			
	Écosystèmes	QROC, QCM, schémas à annoter, exercices... <u>Durée</u> : 45 min maximum	coeff 3	6 ECTS
Médicament	QROC, QCM, schémas à annoter, exercices... <u>Durée</u> : 45 min maximum	coeff 3		

S2*				
UE 4 : Reproduction et embryologie humaines		QCM, QROC, schémas à annoter, exercices... Durée : 1 heure maximum	3 ECTS / coeff 3	
UE 5 : Biologie moléculaire, génétique		QCM, QROC, schémas à annoter, exercices... Durée : 1 heure maximum	3 ECTS / coeff 3	
UE 6 : Biostatistiques		QCM, QROC, schémas à annoter, exercices... Durée : 1 heure maximum	3 ECTS / coeff 3	
UE 9 : Physiologie humaine		QCM (+/- à contenu enrichi), QROC, schémas à annoter Durée : 1 heure maximum	3 ECTS / coeff 3	
UE 11 : Sciences humaines et sociales		QCM, QROC Durée : 1 heure maximum	4,5 ECTS / coeff 4,5	
UE 14 : Initiation à l'anglais médical		Contrôle continu intégral sous la forme de QCM	1,5 ECTS / coeff 1,5	
UE 15 (Option disciplinaire)		Voir annexe correspondante du règlement des études	6 ECTS / coeff 6	
UE 16	Option santé « MMOK » : Anatomie 3	QCM, QROC, schémas à annoter Durée : 1 heure 30 maximum	6 ECTS / coeff 6	
	Option santé « Pharmacie » : Chimie 2			6 ECTS
	Thermodynamique	QCM, QROC, exercices Durée : 40 min maximum	coeff 2	
	Chimie organique 2	QCM, QROC, exercices Durée : 80 min maximum	coeff 4	

* Les épreuves des UE du tronc commun et des UE option santé du PASS sont dématérialisées sur tablette numérique, utilisant la plateforme Moodle de l'université. Les types d'exercices mentionnés dans le tableau ci-dessus sont donnés à titre indicatif. Chaque enseignant est juge du type d'exercices proposés, adaptés à chaque matière, ainsi que du nombre total de questions constituant le sujet.

2. Jury d'examen

Le jury est présidé par un des responsables pédagogiques du PASS. Le président du jury est nommé par le président de l'université. Le jury de première session (session 1) est composé des responsables des UE concernées.

Le jury est souverain. Il détermine le niveau de connaissances requis pour chaque unité d'enseignement.

Aucune épreuve complémentaire, aucun « oral de rattrapage » ne peut permettre de relever une note d'examen validée par le jury. Une note ne peut être modifiée que dans un seul cas : la mise en évidence, clairement démontrée et vérifiée, d'une erreur matérielle qui aurait pu desservir l'étudiant. Un étudiant peut solliciter d'un enseignant qu'il lui explique les raisons d'une note qu'il estime inadaptée et qu'il lui apporte, par écrit ou à l'occasion d'un entretien, des informations utiles et des conseils pédagogiques.

Le jury valide les conditions d'admission en année supérieure tenant compte des dispositions du règlement des études.

3. Constitution des sujets d'examens

L'enseignant responsable de chacune des UE a la charge de centraliser l'ensemble des questions de l'épreuve de son UE. Il organise la réunion de validation des questions en présence des enseignants de son UE. Il revient à chaque enseignant de créer ses sujets sur la plateforme Universitice. Les enseignants et/ou le responsable d'UE ont la charge de vérifier auprès des services du numérique le bon fonctionnement des questions sur tablette.

Les étudiants sont évalués sur les enseignements dispensés au sein de l'UFR Santé de Rouen, ainsi que dans les autres UFR (pour les UE disciplinaires), **qui constituent la référence** pour les examens. Cependant, chaque enseignant a la liberté de poser des questions qui visent à tester la capacité déductive de l'étudiant et son aptitude à la synthèse, au-delà des connaissances de base dispensées dans les cours magistraux et les enseignements dirigés. Le futur professionnel de santé doit être apte à utiliser ses connaissances dans des conditions inhabituelles. De plus, des prérequis enseignés au S1, et utilisés lors de cours du S2, peuvent être matière aux examens du S2.

Les candidats peuvent être autorisés à utiliser une **calculatrice** pour certaines épreuves (UE2, UE 6, UE 10, UE SDS S2). Cette autorisation sera confirmée au début de chacune des épreuves de ces UE en fonction des questions proposées. Seules les calculatrices homologuées sont autorisées. Le Conseil de gestion précise en début d'année universitaire les modèles autorisés. Ces derniers, choisis au sein d'une gamme de grande diffusion, sont indiqués par les enseignants lors des cours magistraux et des ED, sont rappelés sur le courrier de convocation aux examens, et figurent sur Universitice. Tout autre modèle que ceux expressément cités est interdit. **Un étudiant qui n'aurait pas une calculatrice autorisée lors des épreuves des UE en question serait contraint à composer sans calculatrice.**

4. Modalités pratiques de déroulement des examens (sauf dispositions dérogatoires notamment pour les étudiants en situation de handicap)

- L'UFR Santé de Rouen organise les épreuves sanctionnant les UE du PASS pour les étudiants inscrits à Rouen ; les étudiants de l'antenne PASS - Le Havre passent leurs examens sur le site du Havre, **les étudiants de l'antenne PASS - Evreux passent leurs examens sur le site d'Evreux,**
- Les épreuves sanctionnant les UE disciplinaires sont organisées par les UFR concernées,
- Pour participer aux examens du PASS, l'étudiant doit être inscrit en PASS. Il lui revient de s'en assurer,
- L'étudiant doit organiser son propre transport pour l'amener sur le site des examens. Aucun moyen de transport spécifique ne sera mis à disposition,
- L'étudiant se présente personnellement avec sa **Léocarte** et émerge avant d'accéder à la salle d'examen. Il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité valide **au format papier** (les formats électroniques ne sont pas admis) : carte d'identité, passeport, permis de conduire, et certificat de scolarité. **Sans ces pièces administratives, l'entrée dans la salle d'examen lui sera refusée, et il ne pourra pas composer. Cela l'exclura automatiquement du processus de recrutement des étudiants en santé à l'issue du PASS,**
- L'étudiant se présente dans la salle d'examen 30 minutes avant le début des épreuves,
- L'étudiant n'utilise que les documents et matériels expressément autorisés,
- L'étudiant ne doit pas être en possession de sacs, porte-documents, pochettes ou tout autre matériel susceptible de contenir des cours ou informations équivalentes pendant la durée des épreuves,
- L'étudiant doit se présenter et composer **visage et oreilles intégralement découverts et visibles par les surveillants pendant toute la durée de l'épreuve.** L'utilisation de dispositifs intra-auriculaires (y compris boules Quiès® ou autres) est interdite,
- Les téléphones portables et tout autre matériel informatique connecté sont interdits dans la salle d'examen (montres, lunettes...). Consulter un téléphone portable ou un smartphone, **y compris pour consulter l'heure,** est strictement interdit, et pourra faire l'objet d'un procès-verbal et d'une saisine de la commission disciplinaire de l'université. Nous demandons aux étudiants de composer sans montre au poignet, cela sera vérifié par les surveillants avant chaque épreuve,
- L'étudiant doit s'installer à la place qui lui aura été attribuée,
- L'étudiant doit utiliser uniquement les documents et les brouillons mis à sa disposition par l'administration,
- Une vérification de la conformité des calculatrices sera effectuée avant les épreuves autorisant leur utilisation (cf. supra),
- L'observance stricte des consignes données par le responsable de l'épreuve est de mise,
- Un respect du matériel informatique (iPad) remis à l'étudiant est de mise. Il doit rendre sa tablette avant de quitter la salle d'examen,

- L'étudiant n'est autorisé à écrire qu'entre les signaux de début et de fin de l'épreuve, donnés par le responsable de l'épreuve. En particulier, aucune inscription ne doit être portée sur les brouillons avant le démarrage de l'épreuve. Toute inscription portée sur un papier brouillon avant le démarrage de l'épreuve sera considérée comme une antisèche. Toute anomalie constatée fera l'objet d'un procès-verbal et pourra donner lieu à une procédure disciplinaire,
- L'étudiant qui demande à quitter provisoirement la salle pendant le déroulement d'une épreuve ne pourra y être autorisé qu'accompagné d'un surveillant. Les déplacements sont libres entre les épreuves,

5. Droit de consultation des copies d'examens

La copie constitue un document administratif au sens de la loi du 17 juillet 1978 : à ce titre, tout candidat a droit à communication de sa (ses) propre(s) copie(s). L'article 6 de la loi précise que le document administratif qui porte une appréciation ou un jugement de valeur sur une personne physique n'est communicable qu'à l'intéressé. Pour éviter les atteintes à la souveraineté du jury et à sa liberté d'appréciation, celui-ci n'a pas à communiquer ses critères de correction.

Tout étudiant qui désire consulter ses copies doit en faire la demande par écrit à l'adresse suivante : scolarite.pass@univ-rouen.fr en respectant les délais de rigueur communiqués sur Universitice. Le courrier devra comporter un numéro de téléphone et une adresse auxquels l'étudiant pourra être joint. **Les demandes faites par téléphone ne seront pas prises en considération.**

Une fois l'analyse des recours faite, une réponse écrite parviendra à l'étudiant concerné. L'étudiant pourra consulter sa copie numérique, éventuellement en présence de l'enseignant si ce dernier le juge adéquat. **En aucun cas, il ne lui sera communiqué la grille de correction ni les barèmes.** Aucune demande de recours sur les résultats des épreuves du 1^{er} semestre ne sera acceptée lors de la publication des résultats des épreuves du 2^{ème} semestre.

IV. Évaluation et suivi de la qualité de la formation et du bien-être étudiant, prévention des risques psycho-sociaux

1. Équipe pédagogique du PASS

L'équipe pédagogique du PASS est constituée :

- Du Doyen de l'UFR Santé de Rouen et du vice-doyen à la pédagogie, membres de droit,
- Des responsables du PASS,
- Des responsables-adjoints du PASS,
- Du chargé de mission PASS / L.AS,
- De la correspondante de l'antenne PASS-Le Havre,
- Des correspondants de l'antenne PASS-Evreux,
- Des responsables des UE du PASS,
- Des responsables des UE disciplinaires,
- De tous les enseignants du PASS,
- D'un représentant du service de la scolarité,
- De deux étudiants élus par la promotion en début d'année universitaire.

Elle est présidée, en alternance, par les responsables pédagogiques du PASS.

L'équipe pédagogique se réunit au moins deux fois par an, et chaque fois que nécessaire, afin de faire le bilan de l'année précédente, de l'année en cours tant sur le site de l'UFR Santé de Rouen qu'au niveau des UFR concernées par les UE disciplinaires, et des l'antennes PASS-Le Havre et Evreux. Elle permet de discuter et valider les modifications à apporter au programme pédagogique du PASS, aux MCCC. Chaque année, un bilan de la promotion précédente est analysé de façon à suivre en continu la progression des étudiants, et à adapter le fonctionnement de cette nouvelle année universitaire le cas échéant. Chaque

réunion de l'équipe pédagogique fait l'objet d'un compte-rendu dont le contenu est porté à la connaissance du conseil de gestion de l'UFR Santé.

2. Suivi des étudiants inscrits en PASS

L'UFR Santé de Rouen assure un suivi des promotions de PASS dès sa mise en place à la rentrée 2020. Ce dispositif a pour objectif de connaître la composition des promotions (effectifs, cursus antérieur, académie d'origine, baccalauréat d'origine, données démographiques...), les résultats par UE et par semestre, le taux de succès en session 1 et en session 2, le taux de succès lors des épreuves de premier et de second groupe de recrutement des étudiants dans les filières de santé, le taux de non-validation du PASS. L'orientation post-PASS (hors filières de santé), les licences disciplinaires ou toute autre formation, sera en outre colligé. Ces résultats font l'objet de comptes rendus portés à la connaissance du conseil de gestion de l'UFR Santé de Rouen et de la CFVU.

3. Délégués étudiants

Il est demandé à la promotion d'élire en début d'année universitaire deux délégués qui seront les interlocuteurs privilégiés et uniques de la scolarité et des responsables d'enseignements. Ils participent à l'équipe pédagogique et au conseil de perfectionnement du PASS. Leur rôle est de servir d'intermédiaire lors des échanges entre les trois entités distinctes que sont le corps professoral, la scolarité et les étudiants.

Les interactions doivent alors s'effectuer de manière plurilatérale :

- servir de porte-parole aux étudiants lorsque des questions, remarques, critiques ou propositions sont à rapporter aux professeurs ou à la scolarité (et parfois à l'ensemble de la promotion elle-même),
- savoir retransmettre et informer avec le plus de justesse et d'impartialité possible les informations, remarques, attentes et propositions qui sont transmises aux étudiants par les professeurs et la scolarité,
- ne pas hésiter parfois à assurer la communication directement entre la scolarité et les professeurs, quitte à répéter certaines informations.

4. Commission d'aide aux étudiants

Cette commission a pour objectif d'aider les étudiants en difficulté. Ceux-ci peuvent se déclarer en difficulté spontanément ou être repérés comme tel par les enseignants, par la scolarité, par le Tutorat Santé Rouen, ou par d'autres étudiants inscrits en PASS.

La commission est coordonnée par le Pr. Olivier GUILLIN et est composée du Pr. Valérie BRIDOUX, du Pr. Mathieu SALAÜN, de Monsieur Thierry WABLE, du vice-doyen à la pédagogie et du responsable du 1^{er} cycle qui en sont membres de droit. Elle peut faire appel à toute personne ou tout service utile pour l'aide d'un étudiant en particulier.

La commission se réunit 2 fois par an et plus si nécessaire. Elle auditionne, écoute et conseille les étudiants concernés qui sont convoqués par la scolarité. Les difficultés peuvent être de tous ordres, universitaire, de santé physique ou mentale, financières... Elle met en œuvre un suivi de chaque étudiant auditionné. Elle établit un compte-rendu de l'audition qui respecte le secret médical. Il est annexé au dossier universitaire de l'étudiant. Elle assure le suivi de la promotion et de la cohorte des étudiants en difficulté de façon anonyme et rend compte au conseil de gestion. Elle les adresse si besoin aux services et directions concernées au sein de l'université.

V. CALENDRIER PASS de l'année universitaire en cours

A CONSULTER REGULIEREMENT SUR UNIVERSITICE

- ANNEXE -

Les étudiants doivent consulter régulièrement les informations déposées sur UniversiTice, en particulier les dates et lieux des enseignements ainsi que ceux des examens.

PROGRAMME DES UE DISCIPLINAIRES

Option disciplinaire Physique pour la Médecine

L'option disciplinaire **Physique pour la Médecine** comporte deux UE représentant un volume horaire total de **100 heures (12 ECTS)**, dont 60 heures de CM et 40 heures d'ED. Cette option s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Sciences et Techniques » et se déroule au S1 et au S2.

Responsable de l'option disciplinaire Physique pour la Médecine : Pr. Christophe Letellier

Enseignants de l'option disciplinaire Physique pour la Médecine : Pr Christophe Letellier, Professeur Valérie Messenger, Professeur Pierre Bohn

L'UE du S1 de l'option **Physique pour la Médecine** comporte deux matières qui sont : (I) Acoustique auditive 1, (II) Principe des appareils médicaux.

L'UE du S2 de l'option **Physique pour la Médecine** comporte deux matières qui sont : (I) Acoustique auditive 2, (II) Optique et pathologie de l'œil.

1. Matière 1 : Principes des appareils biomédicaux

La matière 1 **Principes des appareils biomédicaux** comporte un volume horaire total de **18 heures** de cours magistraux et de **12 heures** d'enseignements dirigés (**3,5 ECTS**) dispensé au semestre 1 (S1). La matière 1 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Sciences et Techniques ».

Responsable et intervenant de la matière 1 Principes des appareils biomédicaux : Professeur Christophe Letellier

Programme de la matière 1 :

a) Circulation des fluides physiologiques (6h de CM et 6h d'ED)

- Concepts généraux (conservation du débit, conservation de l'énergie, pression, puissance)
- Arbres vasculaires et ventilatoires
- Circuits d'assistance ventilatoire
- Circulations extracorporelles

b) Physique nucléaire et atomique (8h de CM et 6h d'ED)

- Concept de particules (proton, neutron, électron, photon, neutrino)
- Modèle spectral de Bohr (interaction lumière-matière, énergie d'ionisation, constante de Rydberg)
- Application médicale : oxymètre de pouls (hémoglobine, O₂, CO₂)

c) Indice bispectral pour le suivi des anesthésies (2h de CM)

- Le neurone vu comme un oscillateur et notion de synchronisation
- Spectre de Fourier comme analyse des électroencéphalogrammes
- Synchronisation et fréquence dans le sommeil et l'anesthésie : modèle par réseaux de neurones et synchronisation

2. Matières 2a et 2b : Acoustique auditive

Les matières 2a et 2b **Acoustique auditive** comportent un volume horaire total de **14 heures** de cours magistraux et de **6 heures** d'enseignements dirigés (**2,5 ECTS**) chacune (**5 ECTS au total**). Les matières 2a et 2b seront destinées à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Sciences et Techniques ».

Responsable et intervenant des matières 2a et 2b Acoustique auditive : Professeur Valérie Messenger

Programme des matières 2a et 2b :

Semestre 1 matière 2a :

- **Perception subjective des ondes sonores** (14h de CM et 6h d'ED)
 - Introduction à la notion de son
 - Le son en tant que phénomène physique : l'onde sonore
 - ✓ Notion d'onde
 - ✓ Propriétés d'une onde sonore
 - ✓ Propagation d'une onde sonore
 - ✓ Grandeurs énergétiques d'une onde sonore
 - Le son subjectif ou la perception auditive
 - ✓ Le champ auditif normal et pathologique
 - ✓ Psycho-physique ou le lien entre stimulus sonore et perception
 - ⇒ Loi de Weber-Fechner
 - ⇒ Stimulus sonore et sensations sonores (Sonie, Tonie..)
 - ⇒ Décibels physiques et décibels pondérés
 - ⇒ Localisation spatiale d'une source sonore

Semestre 2 matière 2b:

- **Physique des implants prothétiques de l'oreille externe, moyenne et interne** (14h de CM et 6h d'ED)
 - Fonctionnement de l'oreille d'un point de vu physique : détection – amplification – transmission
 - Les différents types d'implants prothétiques et leurs caractéristiques :
 - ✓ Schéma électrique de base des implants prothétiques
 - ✓ Les transducteurs électro acoustiques (microphones et écouteurs)
 - ✓ Principe de l'amplification et du filtrage des signaux sonores des implants
 - ✓ Introduction au traitement du signal

3. Matière 3 : Optique et pathologie de l'œil

La matière 3 **Optique et Pathologie de l'œil** comporte un volume horaire total de **14 heures** de cours magistraux et de **16 heures** d'enseignements dirigés (**3,5 ECTS**), dispensé au semestre 2 (S2). La matière 3 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Sciences et Techniques ».

Responsable et intervenant de la matière 3 Optique et Pathologie de l'œil : Professeur Marc Brunel

Programme de la matière 3 Optique et Pathologie de l'œil :

- **Eléments optiques simples** (4h de CM et 4h d'ED)
 - Dioptries
 - Lentilles minces
 - Diaphragmes
 - Formation d'image (caractéristiques optimales d'un système optique : système centrés, stigmatisme rigoureux ou approché, approximation de Gauss...)
 - Systèmes catadioptriques : miroirs plans et sphériques
- **Qualité d'image** (2h de CM et 2h d'ED)

- Aberrations d'un système optique
- Optimisation d'un système optique
- Profondeur de champ
- **Quelques systèmes optiques (2h de CM et 4h d'ED)**
 - Ophtalmoscope
 - Microscope
 - Frontofocomètre
- **L'œil et sa correction (2h de CM et 2h d'ED)**
 - L'œil emmétrope
 - Myopie et hypermétropie
 - Astigmatisme et lentilles cylindriques
 - Presbytie et verres progressifs
- **Lasers et fibres optiques (4h de CM et 4h d'ED)**
 - Principe
 - Ophtalmologie
 - Orthodontie
 - Chirurgie en gastroentérologie

Option disciplinaire Lettres et Sciences Humaines

SITE DES COURS : Les cours auront lieu sur le campus de Mont Saint Aignan.

ORGANISATION DE L'OPTION SHS sur 12 semaines :

- Il y a 2h de CM (13h30-15h30). Le CM est réparti entre trois intervenant.e.s
- Il y a 2h de TD (15h45-17h45) réparti entre six intervenant.e.s

Le choix du TD vaut pour les 2 semestres, sauf pour le TD grec et le TD latin pour lequel il y aura une inversion selon le choix au premier semestre.

S1

CM : 13H30/15H30	8H (1A) I.GASSINO	8H (1B) LETTRES M.VERGNES	8 H (1C) PHILOSOPHIE A.BEDOUCHA			
TD : 15H45/17H45	(1a) 24H GREC B.CHAMBRE	(1b) 24H LATIN C.DANIEL	(1c) 24H D.MEZIERE	(1d) 24H LETTRES O.DRUX	(1e) 24H LETTRES D.DAUGE	(1f) 24H PHILOSOPHIE A.BEDOUCHA

S2

CM : 13H30/15H30	8H (1A) G.VAGENHEIM	8H (1B) LETTRES M. DAUGE	8 H (1C) PHILOPHIE A.BEDOUCHA			
TD : 15H45/17H45	(1a) 24H GREC B.CHAMBRE	(1b) 24H LATIN G. VAGENHEIM	(1c) 24H D.MEZIERE	(1d) 24H LETTRES O. DRUX	(1e) 24H LETTRES D.DAUGE	(1f) 24H PHILOSOPHIE A.BEDOUCHA

La présence des étudiants en cours et en TD est obligatoire : les absences injustifiées auront pour conséquence la défaillance à l'UE, et donc au semestre.

Semestre 1

CM (COURS MAGISTRAUX)

1A) Isabelle Gassino, département Humanités : Histoire et représentations de la médecine :
4 séances de 2h en présentiel et une séance en podcast.

On s'intéressera ici aux prolégomènes de la médecine occidentale à travers la figure d'Hippocrate et les pratiques qu'il a initiées et on les comparera avec à ce qui existait antérieurement (à savoir essentiellement des pratiques incantatoires et magiques, en rapport avec la religion), afin de mieux mesurer ce que celles d'Hippocrate avaient de novateur.

On s'interrogera sur la manière de définir la science médicale dans l'Antiquité, sur ce qui caractérise un médecin à cette époque ; les rapports que la médecine entretient avec les autres formes de pensée de la même époque et comment se traduit concrètement, dans le diagnostic et la thérapeutique, l'exigence de rationalité qui est la marque des médecins hippocratiques et l'attention à l'être humain qui est au cœur de l'approche hippocratique.

Il s'agira de donner aux étudiants un aperçu aussi large que possible des enjeux auxquels se sont trouvés confrontés les médecins grecs dans l'Antiquité — enjeux dont certains sont toujours d'actualité.

1B) **Marie Vergnes**, Département de Lettres modernes « **Images du corps souffrant** » : 4 séances de 2h.

Ce cours interdisciplinaire explore les représentations du corps souffrant à travers l'histoire de l'art et la littérature. À partir d'images de la maladie, de la douleur psychique, du traumatisme ou du handicap, il interroge les regards portés sur le corps vulnérable. Il propose une analyse des constructions culturelles de la douleur et des manières de la rendre visible dans les images et les textes. En confrontant regard médical et regard artistique, les étudiants apprendront à développer une réflexion critique sur la place du patient, la mise en scène de la souffrance et les enjeux éthiques du soin. Ils acquerront des outils d'analyse iconographique et littéraire, utiles pour enrichir leur pratique médicale d'une approche sensible.

1C) **Anke Bédoucha**, Département de Philosophie : « **Éthique médicale et bioéthique** » : 4 séances de 2h.

Éthique médicale : La formation en éthique médicale à destination des étudiants en médecine vise à poser les bases définitionnelles de l'éthique médicale et de proposer une initiation aux fondements théoriques de l'éthique médicale (principisme, éthique du devoir, éthique des vertus, utilitarisme) et méthodologiques (délibération, syllogisme pratique, identification des dilemmes éthiques, consultation et prise de décision collective, éthique de la discussion, éthique narrative) appliquée aux grands enjeux actuels en éthique du soin et en bioéthique.

TD (TRAVAUX DIRIGÉS)

Choisir un TD au choix parmi six

1a) **Bernard Chambré**, Département Humanités : « **Grec en relation avec la médecine** »

Présentation du vocabulaire médical en grec ancien : les mots du corps, de la maladie et du soin. Étude de l'origine grecque des termes médicaux et de la manière dont on passe du mot grec au mot français.

Lecture guidée de textes grecs en rapport avec la médecine (éditions bilingues).

À l'issue de ce cours, l'étudiant.e aura acquis une connaissance élémentaire du grec et devra être capable de reconstituer l'origine grecque d'un terme médical.

1b) **Clara Daniel**, Département Humanités : « **Latin en relation avec la médecine** »

Une bonne connaissance des fondements du lexique des termes grecs et latins et parfois gréco-latins et des mécanismes de la formation des termes médicaux permettra aux futurs professionnels de lire et comprendre correctement la bibliographie (littérature) relative à leur spécialité dans toutes les langues européennes.

Au terme de ce cours, l'étudiant.e aura acquis une connaissance solide de l'origine latine des termes médicaux et leur formation .

1c) **Dimitri Mézière**, Département Humanités : « **Littérature antique et médecine : les pathologies psychiques dans les discours littéraires, philosophiques et médicaux de l'Antiquité** »

Troubles dépressifs, perte d'appétit, démences et hallucinations, autant de manifestations physiologiques auxquels se sont intéressés les médecins dès l'Antiquité avant la naissance de la psychiatrie moderne. Ce cours portera sur ce que les Anciens appelaient les « maladies de l'âme », autrement dit les pathologies psychiques, et prendra appui sur un large corpus qui inclura des textes médicaux mais aussi des textes littéraires et philosophiques. On s'intéressera aux catégories antiques utilisées par les médecins grecs et romains (Celse, Galien, Caelius Aurelianus notamment) pour appréhender les pathologies psychiques. L'étude des textes littéraires et philosophiques permettra également d'examiner les représentations de la folie ou du chagrin dans l'Antiquité en s'attachant aux remèdes proposés par des thérapeutes de l'âme, poètes et philosophes, qui ne sont pas médecins. Enfin, on pourra envisager la réception de ces discours littéraires, philosophiques et médicaux à la période médiévale et renaissante. L'un des enjeux de ce cours sera notamment de mettre en lumière les dialogues entre médecine, philosophie et littérature à une époque où ces différentes disciplines ne sont pas nettement distinguées. Il s'agira également de s'interroger sur la façon dont les catégories et les conceptions médicales antiques éclairent notre propre appréhension des maladies psychiques.

1d) : **Orlane Drux**, Département de Lettres Modernes : « **Images de la maternité dans les littératures britannique et française des XVIIe et XVIIIe s.** »

Ce cours propose des textes issus de la littérature britannique et française des XVIIe et XVIIIe siècles, traitant des relations entre les réflexions liées à la médecine et la philosophie, particulièrement dans le champ de la maternité. Les textes à l'étude permettent d'aborder la maternité, les soins maternels et l'éducation : former la santé physique et l'épanouissement moral. Ces œuvres permettent de comprendre que la littérature se saisit du rapport au corps, de la santé physique et mentale des enfants. Les relations entre la littérature et la conception

du rôle et des missions de la mère seront évoquées, mais aussi les transferts entre corpus, les expériences de la maternité et leur mise en écriture. Ce cours permettra un portrait de l'essor des questions concernant le rôle des femmes dans le soin, l'éducation des enfants, leurs implications dans la littérature dédiée à ces aspects.

1e) Damien Dauge, Département de Lettres Modernes : « Récits, images et musiques de la souffrance psychique ou physique »

Comment dire la douleur ? Plutôt qu'à l'échelle d'évaluation de la douleur, de 0 à 10, ce cours se consacre aux mots, aux sons et aux images qui tentent d'exprimer les maux. La maladie, la douleur chronique ou aiguë, les traumatismes visibles ou invisibles, les blessures bénignes ou l'agonie trouvent dans des œuvres d'art des transpositions en mots, en images ou en sons qui ne vont pas de soi. Ainsi, via l'analyse de divers supports artistiques, principalement littéraires, musicaux, ou cinématographiques, nous aborderons des représentations hétéroclites de la souffrance ou de la maladie. A l'aide d'une grille d'analyse méthodique, l'objectif est de construire une interprétation et un discours critique où primeront rigueur du vocabulaire, faculté d'analyse et sensibilité.

1f) Anke Bédoucha, Département de Philosophie : « Éthique médicale et bioéthique »

Dans ce cours seront abordées des questions d'éthique pratique (euthanasie, interruption de grossesse, procréation médicalement assistée, gestation pour autrui, transplantation d'organes, etc.). Il s'agira, à partir de textes classiques de philosophie ou de cas précis, d'éclaircir les concepts, d'évaluer les arguments en présence et d'utiliser les théories éthiques normatives pour approfondir le raisonnement.

Semestre 2

CM (COURS MAGISTRAUX)

2A) Ginette Vagenheim, Département Humanités : Histoire et représentations de la médecine : 4 séances

Le cours porte sur l'iconodiagnostic, c'est-à-dire la science qui consiste à établir, sur la base d'un examen médico-historique, un diagnostic médical sur la base de l'analyse des images anciennes représentant le corps, qu'elles soient artistiques ou issues de la vie quotidienne (statues, mosaïques, terres cuites, monnaies, ex-votos, etc.) couvrant les mondes grec, étrusque et romain ainsi que certains peuples considérés comme périphériques à l'époque (par ex. Gaulois, Scythes, Parthes). Cette analyse sera complétée par une étude des textes de la littérature grecque et romaine.

L'examen consistera en l'analyse de deux images à la lumière du contenu du cours.

Bibliographie : Danielle Gourevitch et Mirko Drazen Grmek, *Les maladies dans l'art antique*, Paris, 1998

2B) Damien Dauge, Département de Lettres Modernes : Département de Lettres Modernes : « Entre littérature et médecine » : 4 séances

Qu'est-ce que la littérature peut dire et faire de la médecine ? Elle peut bien sûr la décrire fidèlement dans une représentation réaliste, s'en moquer dans une visée satirique, ou encore s'en inspirer dans un modèle naturaliste par exemple. La plume et le scalpel ont une histoire qui se recoupe, quand ils ne sont pas maniés par un(e) même écrivain-médecin. Mieux, les *humanités médicales* ne cessent d'explorer, depuis un demi-siècle, ce que les sciences humaines et notamment la littérature peuvent elles-mêmes apporter à la médecine : des perspectives récentes comme celles du *care* ou de la *médecine narrative* renouvèlent le croisement médico-littéraire, et rappellent que la médecine n'est pas seulement une science du corps, mais aussi une discipline du sens.

2C) Anke Bédoucha, Département de Philosophie : « Éthique médicale et bioéthique » : 4 séances

voir Semestre 1, 1B

TD (TRAVAUX DIRIGÉS)

2a) Bernard Chambré, département Humanités : « Grec en relation avec la médecine » :
voir S1, 1a)

2b) Ginette Vagenheim, Département Humanités : « Latin en relation avec la médecine » :
voir S1 1b)

2c) Dimitri Mézière, Département Humanités : « Littérature antique et médecine : les remèdes à la maladie d'amour de l'Antiquité à la Renaissance ».

L'amour est souvent considéré dans l'Antiquité comme une affection contractée de façon involontaire et source de souffrances. Dans les discours littéraires, médicaux et philosophiques antiques, l'amour est ainsi fréquemment assimilé à une maladie qui a ses symptômes et ses remèdes. Le cours se propose d'étudier les représentations de l'amour comme pathologie et les thérapeutiques proposées. Il s'agira notamment d'évaluer dans quelle mesure les remèdes prescrits visent ou bien à rendre saine une relation qui ne l'est pas ou bien à mettre fin à toute forme de relation amoureuse. À partir de l'étude, dans sa traduction française, des *Remèdes à l'amour* d'Ovide, il s'agira d'examiner la façon dont le poète latin réélabore les discours littéraires, médicaux et philosophiques de son temps sur l'amour. On s'intéressera, par ailleurs, à quelques grands jalons de la tradition médico-littéraire qui s'est développée dans le sillage des *Remèdes à l'amour* au Moyen-Âge et à la Renaissance jusqu'à l'époque classique, au XVII^e siècle.

2d) : **Orlane Drux**, Département de Lettres Modernes : « **Images de la maternité dans les littératures britannique et française des XVIIe et XVIIIe s.** »

Voir S1 1d)

2e) **Damien Dauge**, Département de Lettres Modernes : « **Récits, images et musiques de la souffrance psychique ou physique** »

Voir S1 1e)

2f) **Anka Bédoucha**, Département de Philosophie : « **Éthique médicale et bioéthique** »

Voir S1 1f)

Option disciplinaire Chimie Sciences de la Vie

L'option disciplinaire **Chimie Sciences de la Vie** sera coordonnée par l'UFR Sciences et Techniques de l'Université du Havre Normandie.

Elle comporte deux UE représentant un volume horaire total de **100 heures (12 ECTS)**, dont 84 heures de CM et 16 heures d'ED. Cette option s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Chimie Sciences de la Vie » et se déroule au S1 et au S2.

Responsable de l'option disciplinaire Chimie Sciences de la Vie :

- **pour les enseignements de Chimie**
Dr. Sébastien Comesse
- **pour les enseignements de Biologie**
Dr. Tiphaine Monsinjon

L'UE du S1 de l'option Chimie Sciences de la vie comporte trois matières qui sont : (I) Notions de (bio)matériaux utilisés en médecine, (II) Chimie de l'environnement, (III) Santé environnementale.

L'UE du S2 de l'option Chimie sciences de la vie comporte deux matières qui sont : (I) Chimie verte, synthèse/catalyse et applications médicinales, (II) Epidémiologie et toxicologie environnementales.

1. Matière 1 : Notions de (bio)matériaux utilisés en médecine

La matière 1 **notion de (bio)matériaux utilisés en médecine** comporte un volume horaire total de **10 heures** de cours magistraux et de **3 heures** de travaux dirigés (**1,5 ECTS**), dispensé au semestre 1 (S1). La matière 1 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Chimie Sciences de la Vie ».

Programme de la matière 1 : responsable Dr. Céline Picard

(Notions de (bio)matériaux utilisés en médecine (prothèses, pansements, peaux synthétiques...) : synthèse, propriétés physico-chimiques et mécanique)

1. Introduction sur les matériaux :
 - Définition d'un matériau
 - Propriétés recherchées
 - Performances recherchées
 - Les grandes familles de matériaux
 - Propriétés mécaniques
 - Liaisons dans les matériaux
 - Autres propriétés : les propriétés de surface / Rôle de l'eau
2. Les biomatériaux
 - Définition d'un biomatériau
 - Historique
 - Aspects réglementaires / Notion de biocompatibilité
 - Les différentes classes de matériaux utilisés en médecine : synthèse, principales propriétés, fabrication
 - Les polymères
 - Les céramiques
 - Les métaux
 - Les matériaux naturels
 - Les matériaux composites
3. Exemples d'application médicale des différents biomatériaux parmi

- Les biomatériaux et la bio-ingénierie tissulaire
- Les biomatériaux inertes
- Les biomatériaux bioactifs
- Les biomatériaux vivants
- Les biomatériaux hybrides
- Biomatériaux et impression 3D/bio-impression

2. Matière 2 : chimie de l'environnement

La matière 2 **chimie de l'environnement** comporte un volume horaire total de **10 heures** de cours magistraux et de **2 heures** de travaux dirigés (**1,5 ECTS**), dispensé au semestre 1 (S1). La matière 2 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Chimie Sciences de la Vie ».

Programme de la matière 2 : (responsable Dr. Nicolas Hucher)

1.Introduction

- 1.1. Les composés chimiques à étudier
- 1.2. Les unités de concentration en chimie de l'environnement

2.L'atmosphère et la chimie atmosphérique

- 2.1. Introduction
- 2.2. Caractéristiques physiques de l'atmosphère
- 2.3. Les particules solides de l'atmosphère
- 2.4. Les réactions chimiques et photochimiques dans l'atmosphère:
- 2.5. Les réactions chimiques dans la troposphère
- 2.6. Les réactions chimiques dans la stratosphère:

3.Propriétés chimiques des eaux naturelles

- 3.1. Introduction
- 3.2. Les propriétés de l'eau: une substance unique
- 3.3. Dissolution des gaz dans l'eau
- 3.4. Dissolution de solides dans l'eau
- 3.5. Oxydo-réduction dans l'eau

4.Propriétés chimiques des sols

- 4.1. Erosion physique et chimique des sols
- 4.2. Nature et composition des sols
- 4.3. Réactions acido-basiques et échanges d'ions dans les sols

5.Consommation d'énergie et conséquences environnementales

6.Composés toxiques et/ou polluants dans l'environnement

6.1 Composés inorganiques

6.2 Composés organiques

+ Cours optionnel :

Comportement des polluants dans l'environnement : nature, transport, transformations, persistance des molécules chimiques de synthèse dans l'environnement

3. Matière 4 : Chimie verte, synthèse/catalyse et applications médicales

La matière 4 **Chimie verte, synthèse/catalyse et applications médicales** comporte un volume horaire total de **21 heures** de cours magistraux et de **4 heures** d'enseignements dirigés (**3 ECTS**), dispensé au semestre 2 (S2). La matière 4 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Chimie Sciences de la Vie ».

Programme de la matière 4 Chimie verte, synthèse/catalyse et applications médicales : (responsables Dr. Catherine Taillier, Dr. Laure Benhamou, Dr. Ata Martin Lawson et Dr. Sébastien Comesse)

1. Notions de chimie verte
 - a. 12 principes

- b. Importance des solvants
- c. Utilisation des agro-ressources
- d. Catalyse (métallique, enzymatique)
- 2. "Synthèse/catalyse asymétrique"
 - a. Définitions
 - b. Configuration absolue/chiralité et activité biologique
 - c. Stratégies de synthèses asymétriques (1- auxiliaire chiral lié aux substrats, 2- auxiliaire chiral lié au réactif, 3- catalyseur chiral)
 - d. Dédoublage cinétique, thermodynamique
 - e. Applications
- 3. Hémisynthèse et application en chimie médicinale
 - a. Définition de l'hémisynthèse
 - b. Paramètres influençant le choix de l'hémisynthèse par rapport à la synthèse (difficulté de synthèse, complexité de la molécule bioactive, abondance du PN....)
 - c. Application en chimie médicinale : Docetaxel et Placlitaxel (antimitotiques), Naloxone, Finasteride et butasteride, Artemether (antipaludéen)

4. Matière 5 : Sciences de la vie
--

La partie 1 **Santé environnementale** comporte un volume horaire total de **21 heures** de cours magistraux et de **4 heures** de travaux dirigés (**3 ECTS**), dispensé au semestre 1 (S1). La partie 1 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Chimie Sciences de la Vie ».

Ce cours offre une approche de la notion de biodiversité et l'impact de l'Homme sur cette biodiversité et les écosystèmes.

I. Santé environnementale

- a. L'Homme et la biodiversité
 - i. Fondamentaux de biologie animale
 - ii. Fondamentaux de la biologie végétale
 - iii. L'environnement naturel – Écologie
- b. Santé environnementale
 - i. L'impact de l'homme sur l'environnement naturel - Écologie et génie de l'environnement
 - ii. L'impact de l'environnement sur l'Homme - Santé environnementale
 - iii. L'environnement physique, notre habitat, est le déterminant le plus important de la santé humaine. La protection de l'environnement et la préservation des écosystèmes sont les étapes les plus fondamentales de la prévention des maladies humaines
 - iv. Reconnaissance d'un impact environnemental plus large (Sécurité alimentaire, Changement climatique, Déforestation, Désertification, Dégradation des terres, Appauvrissement de l'ozone stratosphérique, Perte de biodiversité)

La partie 2 **Épidémiologie environnementale et toxicologie et maladies d'origine alimentaire et de l'eau** comporte un volume horaire total de **22 heures** de cours magistraux et de **3 heures** de travaux dirigés (**3 ECTS**), dispensé au semestre 2 (S2). La partie 2 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « Chimie Sciences de la Vie ».

Ce cours devrait offrir une première approche en toxicologie, environnement et santé et aborde le risque sanitaire associé aux principaux polluants environnementaux : nanoparticules, perturbateurs endocriniens, etc., ainsi que des notions sur les enjeux de la réglementation actuelle.

II. Épidémiologie environnementale et toxicologie

- a. Les polluants dans l'organisme : Principes d'exposition, de dose et de réponse (toxicocinétique, toxicodynamique)
- b. Pollutions de l'air, eau et sol

- i. Pollutions de l'air :
 - Naturelle : Pollen - Cendres volcaniques - Radioactivité - Poussières de pollen - Fumée d'incendies
 - Anthropogénique (particules fines, NOx, , amiante, dioxine ...), eau (;... HAP, PCB, dioxine, pesticides) et sol (et leur impact sur l'homme, stress thermique suite au réchauffement climatique, interaction entre différents pollutions/stress
- ii. Pollutions de l'eau :
 - Naturelle
 - Anthropogénique : fonctionnement STEP et reliquats ; eutrophisation ; bactériologie ; accidents (Lubrisol, ERIKA, ...) ;
- iii. Pollutions des sols :
 - Naturelle : dégradation des sols, radioactivité naturelle ?
 - Anthropogénique : sols contaminés (anciennes friches industrielles) ; déchets industriels ; circuit agricole et nutrition, pesticides
- c. Les études épidémiologiques : lien maladies et pollutions environnementales (ex : Épisodes majeurs de pollution atmosphérique et maladies respiratoires ; cas des perturbateurs environnementaux et fertilité homme ; cas des pesticides et cancer)

III. Maladies d'origine alimentaire et de l'eau

- a. **Contamination microbienne**
- b. **Santé et nutrition** : influences de polluants et des médicaments sur le microbiote

Option disciplinaire économie-gestion

L'option disciplinaire **économie-gestion** comporte deux UE représentant un volume horaire total de **100 heures (12 ECTS)**, dont 58 heures de CM et 42 heures d'ED. Cette option s'adresse à tous les étudiants inscrits en PASS (MMOK et P) ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « économie-gestion » et se déroule au S1 et au S2.

Responsable de l'option disciplinaire économie-gestion :

L'UE du S1 de l'option **économie-gestion** comporte deux matières qui sont : (I) Introduction à l'économie, (II) Techniques quantitatives.

L'UE du S2 de l'option **économie-gestion** comporte deux matières qui sont : (I) Economie, (II) Techniques de gestion.

Responsable pédagogique de l'option disciplinaire « Economie-Gestion » : Dr. Morgane Chevé

1. Matière 1 : Introduction à l'économie

La matière 1 **Introduction à l'économie** comporte un volume horaire total de **20 heures** de cours magistraux et de **18 heures** d'enseignements dirigés (**4 ECTS**), dispensé au semestre 1 (S1). La matière 1 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « économie-gestion ».

2. Matière 2 : Techniques quantitatives

La matière 2 **Techniques quantitatives** comporte un volume horaire total de **12 heures** de cours magistraux uniquement (**2 ECTS**), dispensé au semestre 1 (S1). La matière 1 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « économie-gestion ».

3. Matière 3 : Economie

La matière 3 **Economie** comporte un volume horaire total de **20 heures** de cours magistraux et **18 heures** d'enseignements dirigés (**4 ECTS**), dispensé au semestre 2 (S2). La matière 3 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « économie-gestion ».

4. Matière 4 : Techniques de gestion

La matière 4 **Techniques de gestion** comporte un volume horaire total de **6 heures** de cours magistraux et de **6 heures** d'enseignements dirigés (**2 ECTS**), dispensé au semestre 2 (S2). La matière 4 sera destinée à tous les étudiants inscrits en PASS ayant choisi dans Parcoursup l'option disciplinaire « économie-gestion ».

OPTION DISCIPLINAIRE Sciences de données en Santé (SDS)

PASS – contrat pédagogique

UFR Santé Rouen

Programme 2021 - 2022

Option Disciplinaire

Initiation à la Recherche et Sciences des Données en Santé (IR-SDS)

Partie	Intitulé	Heures	Type	Intervenant
Partie 1 : Recherche en Santé	Qu'est ce que la recherche biomédicale ? Fondamentale, chez l'animal, chez l'homme ...	2h	Cours magistral	Virginie Lvovschi – LMJ
Partie 1 : Recherche en Santé	Initiation au raisonnement scientifique	2h	Cours magistral	Soumeiya Bekri
Partie 1 : Recherche en Santé	Recherche bibliographique (PubMed, LiSSa)	2h	Cours magistral	Gaëtan Kerdelhué
Partie 1 : Recherche en Santé	Rédaction scientifique	2h	Cours magistral	Soumeiya Bekri
Partie 1 : Recherche en Santé	Recherche clinique - Aspects réglementaires	2h	Cours magistral	Marie-Pierre Tavalacci
Partie 1 : Recherche en Santé	Ethique et recherche biomédicale	2h	Cours magistral	Fabrice Bauer
Partie 1 : Recherche en Santé	Recherche clinique : quelques exemples	1h	Cours magistral	Luc-Marie Joly
Partie 1 : Recherche en Santé	De l'animal à l'homme: exemple des études avec traceurs isotopiques	1.5h	Cours magistral	Moïse Coëffier
Partie 1 : Recherche en Santé	Recherche translationnelle : quelques exemples	2h	Cours magistral	Najate Achamrah
Partie 1 : Recherche en Santé	Exemple de recherche translationnelle A/R patient-modèles dans la maladie d'Alzheimer	2h	Cours magistral	David Wallon
Partie 2 : Méthodes et technologies en recherche	Modèles animaux	2h	Cours magistral	Moïse Coëffier
Partie 2 : Méthodes et technologies en recherche	Modèle d'études : Drosophile	2h	Cours magistral	Magalie Lecourtois
Partie 2 : Méthodes et technologies en recherche	Modèles cellulaires	2h	Cours magistral	Rachel Letellier
Partie 2 : Méthodes et technologies en recherche	Modèles cellulaires	2h	Travaux dirigés	Rachel Letellier
Partie 2 : Méthodes et technologies en recherche	Spectrométrie de masse	2h	Cours magistral	Abdellah Tebani
Partie 3 : Santé numérique	Santé numérique, données de santé, qualité des données de santé	2h	Cours magistral	Stefan Darmoni
Partie 3 : Santé numérique	Internet dans le monde de la Santé, Critères de qualité de l'information de santé sur Internet	1.5h	Cours magistral	Lina Soualmia
Partie 3 : Santé numérique	Internet dans le monde de la Santé, Critères de qualité de l'information de santé sur Internet	1.5h	Cours magistral	Lina Soualmia
Partie 3 : Santé numérique	Télémédecine et Tésésanté	1h	Cours magistral	Stefan Darmoni
Partie 3 : Santé numérique	Terminologies de santé, HeTOP	2h	Cours magistral	Lina Soualmia
Partie 3 : Santé numérique	Informatisation du dossier patient, Systèmes d'information en santé et Interopérabilités	2h	Cours magistral	Julien Grosjean
Partie 3 : Santé numérique	PMSI	1h	Cours magistral	Marie N'dangang
Partie 3 : Santé numérique	Les cartes de santé et leurs usages	1h	Cours magistral	Stefan Darmoni
Partie 3 : Santé numérique	SNDS	1h	Cours magistral	Thibaut Pressat
Partie 3 : Santé numérique	Entrepôts de données, Hébergement, Données massives en santé, EDSaN	1.5h	Cours magistral	Julien Grosjean
Partie 3 : Santé numérique	Entrepôts de données, Hébergement, Données massives en santé, EDSaN	1.5h	Cours magistral	Julien Grosjean
Partie 3 : Santé numérique	Protection des données, RGPD	1h	Cours magistral	Julien Grosjean
Partie 3 : Santé numérique	Gestion des données médicales	1h	Cours magistral	Stefan Darmoni
Partie 3 : Santé numérique	Système d'aide à la décision médicale	1h	Cours magistral	Stefan Darmoni
Partie 3 : Santé numérique	TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement	1h	Cours magistral	Stefan Darmoni
Partie 4 : IA en Santé	Introduction à l'IA en Santé : Introduction générale	2h	Cours magistral	Lina Soualmia
Partie 4 : IA en Santé	Introduction à l'IA en Santé : Applications	2h	Cours magistral	Pierre Decazes
Partie 4 : IA en Santé	Méthodologies en IA : Programmation - Généralités utiles pour l'IA	2h	Cours magistral	Lina Soualmia
Partie 4 : IA en Santé	Méthodologies en IA : Raisonnement artificiel / Inférence	2h	Cours magistral	Lina Soualmia
Partie 4 : IA en Santé	Méthodologies en IA : Algorithmes et apprentissage en IA	2h	Cours magistral	Su Ruan
Partie 4 : IA en Santé	Méthodologies en IA : Mathématiques et IA - Exemple du classifieur naïf de Bayes	1.5h	Cours magistral	Mohamed El Machkouri
Partie 4 : IA en Santé	Méthodologies en IA : Mathématiques et IA - Exemple du classifieur naïf de Bayes	1.5h	Cours magistral	Mohamed El Machkouri
Partie 4 : IA en Santé	Applications en santé : Imagerie - du microscopique au macroscopique	2h	Cours magistral	Su Ruan
Partie 4 : IA en Santé	Applications en santé : Cancérologie : du diagnostic au traitement	2h	Cours magistral	Pierre Decazes
Partie 4 : IA en Santé	Applications en santé : Cadre éthique, biais et limites de l'IA en Santé	1h	Cours magistral	Pierre Decazes
Partie 4 : IA en Santé	Applications en santé : Application en IA combinant imagerie et cancer (jupyter)	1h	Cours magistral	Pierre Decazes
Partie 4 : IA en Santé	Évaluation d'une procédure ou d'un examen à visée diagnostique ou pronostique	2h	Cours magistral	Jacques Bénichou
Partie 4 : IA en Santé	Évaluation d'une procédure ou d'un examen à visée diagnostique ou pronostique	2h	Travaux dirigés	Camille Le Clézio
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Méthodes d'étude de l'expression génique et de l'organisation chromatinienne	2h	Cours magistral	Kevin Cassinari
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Protéomique	2h	Cours magistral	Abdellah Tebani
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Protéomique	2h	Travaux dirigés	Abdellah Tebani
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Métabolomique	2h	Cours magistral	Abdellah Tebani
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Métabolomique	2h	Travaux dirigés	Abdellah Tebani
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Métagénomique	2h	Cours magistral	Jonathan Breton
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Métagénomique	2h	Cours magistral	Jonathan Breton
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Microbiome	2h	Travaux dirigés	Jonathan Breton
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Quantification en imagerie, les objets d'analyse et les méthodes statistiques d'analyse des images	2h	Cours magistral	Pierre Vera
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Radiomique	2h	Cours magistral	Pierre Decazes
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Radiomique	2h	Travaux dirigés	Pierre Decazes
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Organisation et visualisation des données	2h	Travaux dirigés	Franklin Ducatez
Partie 5 : Analyse et valorisation des données biomédicales	Organisation et visualisation des données	2h	Travaux dirigés	Franklin Ducatez

Programme UE disciplinaire Biomatériaux et Biotechnologies pour le vivant
Antenne PASS Evreux (2026-2027)

Les enseignements de l'option disciplinaire « **Biomatériaux et Biotechnologies pour le Vivant** » proposée aux étudiants du PASS suivant les enseignements sur le site d'Évreux de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie permettent d'aborder les bases scientifiques, technologiques et méthodologiques liées à la conception, l'analyse et l'utilisation de biomatériaux dans les domaines de la biologie, de la médecine et de l'ingénierie du vivant. Cette option vise à comprendre comment des matériaux innovants - naturels, synthétiques ou hybrides - peuvent interagir avec les tissus biologiques, soutenir la régénération cellulaire, ou encore servir de supports à des systèmes thérapeutiques ou de diagnostic.

Les biotechnologies représentent un champ en pleine expansion, mobilisant les sciences moléculaires, cellulaires et les procédés bio-industriels pour produire, modifier ou optimiser des molécules et organismes d'intérêt sanitaire ou biomédical. Les étudiants seront ainsi sensibilisés aux applications actuelles et émergentes, telles que la médecine régénérative, les systèmes de délivrance ciblée de médicaments, les bio-imprimantes 3D, les dispositifs médicaux implantables ou encore les avancées en thérapie cellulaire.

La bioinformatique sera également présente, discipline aujourd'hui indispensable à l'analyse des données biologiques issues des technologies de séquençage, d'imagerie ou d'expérimentation en sciences du vivant. Elle traitera des bases de la bio-informatique associées à des applications en Santé.

Le programme de cette formation offre ainsi une ouverture interdisciplinaire permettant d'appréhender les enjeux scientifiques et technologiques associés au développement et à l'utilisation des biomatériaux, des biotechnologies du vivant et des outils numériques associés.

Les cours magistraux (CM) et les enseignements dirigés (ED) de l'option disciplinaire « Biomatériaux et Biotechnologies pour le vivant » du PASS site Evreux auront lieu uniquement le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30 ou 18h30 à raison de 4 ou 5 heures par semaine. Un seul groupe d'ED est proposé pour les étudiants PASS site d'Evreux. Les CM et ED sont dispensés en présentiel. Il est important de prendre en considération la possibilité de convertir certains enseignements en version totalement numérique si situations exceptionnelles et selon ses modalités de dispensation des enseignements souhaitées par chaque enseignant.

La responsabilité pédagogique de l'option disciplinaire sera tripartite (1 enseignant « Biomatériaux », 1 enseignant « Biotechnologies », 1 enseignant « Bioinformatique ») durant la première année de mise en place (2026-2027). Cette information sera indiquée en début d'année universitaire.

Le volume horaire total de l'option disciplinaire « Biomatériaux et Biotechnologies pour le vivant » est de 100 heures pour les deux semestres (S1 + S2), dont 46 heures pour le S1 et 54 heures pour le S2), selon la répartition mentionnée ci-dessous :

Biomatériaux 44 heures (22 heures S1 + 22 heures S2)

Bioinformatique 10 heures (10 heures S2)

Biotechnologies 46 heures (24 heures S1 + 22 heures S2)

Volume horaire total 100 heures

Semestre 1

Biomatériaux 22h (CM : 17h ; ED : 5h)

Béatrice Labat (Section 65) 15h (CM : 11h ; ED : 4h)

Christophe Egles (Section 65) 7h (CM : 6h ; ED : 1h)

Biotechnologies 24h (CM : 18h ; ED : 6h)

Sylvie Steyaert (PRAG) 6h (CM : 4 ; ED : 2 h)

Enseignant chercheur recruté (65-66) 18h (CM : 14h ; ED : 4h)

Volume horaire total 46h (CM : 35h ; ED : 11h)

Semestre 2

Biomatériaux	22h (CM : 17h ; ED : 5h)
Guy Ladam (Section 31)	7h (CM : 5h ; ED : 1h)
Sandrine Morin (Section 28)	6h (CM : 6h ; ED : 1h)
Christophe Egles (Section 65)	7h (CM : 6h ; ED : 1h)
Bioinformatique	10h (CM : 6h ; ED : 4h)
Romain Coppée (Section 65)	10h (CM : 6h ; ED : 4h)
Biotechnologies	22 heures (CM : 17h ; ED : 5h)
Enseignant chercheur recruté (65-66)	22 heures (CM : 17h ; ED : 5h)
Volume horaire total	54h (CM : 40h ; ED : 14h)

Le contrôle des connaissances s'effectuera uniquement en examen numérique sur tablette avec les outils proposés par la plateforme Universicite (QCM, QRU, QRM, exercices...). La durée de l'épreuve du contrôle des connaissances est de 60 minutes pour le semestre 1 et de 75 minutes pour le semestre 2.

Une seule épreuve de contrôle de connaissances sera proposée par semestre pour chacune des matières, l'examen ayant lieu le même jour pour chacune des matières. Le contrôle des connaissances aura lieu sur le site d'Evreux durant la même semaine que les autres épreuves de contrôle des connaissances des autres UE du PASS. Ce contrôle des connaissances aura lieu le vendredi matin. Une seule session de contrôle de connaissances de rattrapage sera organisée en fin d'année d'universitaire.

Matières	Semestre 1		Semestre 2		Volume horaire (h)
	CM	ED	CM	ED	
Biomatériaux	17	5	17	5	44 (34h CM ; 10h ED)
Bioinformatique	0	0	6	4	10 (6h CM ; 4h ED)
Biotechnologies	18	6	17	5	46 (35h CM ; 11h ED)
Volume horaire total (h)	35	11	40	14	100 (75h ; 25h ED)

Matières S1	Semestre 1	Durée épreuve
Biomatériaux S1	22h Coef 3	30 minutes
Biotechnologies S1	24h Coef 3	30 minutes
Total S1	46h 6 ECTS Coef 6	60 minutes
Matières S2	Semestre 2	Durée épreuve
Biomatériaux S2	22h Coef 2,5	30 minutes
Bioinformatique S2	10h Coef 1	15 minutes
Biotechnologies S2	22h Coef 2,5	30 minutes
Total S2	54h 6 ECTS Coef 6	75 minutes
Total général S1 + S2	100h 12 ECTS Coef 12	

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
12 juin 2026
Délibération n°CFVU-2026-23

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants, dont 6 membres représentés.

Modules de préparation aux concours des métiers de l'enseignement

- Vu la note de cadrage portant sur le développement d'une offre de formation
« préparation aux concours »

Approbation des modalités de préparation aux concours des métiers de l'enseignement

Pour	19
Contre	0
Abstention	6

La CFVU approuve les modalités de préparation aux concours des métiers de l'enseignement.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF



Cadrage du développement d'une offre de formation « Préparation aux concours »

1) Contexte & Objectifs

Dans le contexte de la réforme de la formation des enseignants et de l'évolution des modalités de concours, notamment leur positionnement à l'issue du grade licence et non plus en fin de master, plusieurs composantes ont exprimé le souhait structurer une offre de préparation aux concours adaptée, **destinée aux étudiants en cours de cursus de grade licence (hors licence Professorat des Écoles) ; aux étudiants en cours de cursus de grade master ; au public relevant de la formation continue (incluant les diplômés de licence non-inscrits en master ; publics en reprise d'études).**

Le développement d'un cadre commun vise à :

- Améliorer la lisibilité de l'offre de formation,
- Favoriser l'ouverture à des public diversifiés,
- Structurer une politique d'établissement cohérente.

Ces formations ont vocation à constituer une offre de préparation aux concours ouverte à la fois aux étudiants et aux publics relevant de la formation professionnelle continue.

Elles s'inscrivent dans une triple perspective :

- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants de licence 3 et master ;
- Élargir les opportunités professionnelles des titulaires d'un grade licence ;
- Contribuer à la stratégie de développement de la formation tout au long de la vie ;
- Valoriser l'expertise académique de l'établissement dans la préparation aux concours.

2) Cadre juridique

Conformément à l'article L.613-2 du Code de l'éducation, l'Université de Rouen Normandie peut organiser, sous sa responsabilité, des formations préparant à des examens ou à des concours.

Les préparations aux concours proposées dans le cadre du présent dispositif constituent des formations complémentaires indépendantes, distinctes des diplômes nationaux auxquels les étudiants peuvent être inscrits.

Ces formations :

- ont un objectif exclusivement préparatoire ;
 - ne constituent ni une unité d'enseignement, ni un bloc de compétences, ni un élément constitutif d'un diplôme national ;
 - ne donnent lieu à aucune attribution de crédits ECTS ;
 - ne sont pas intégrées aux maquettes et emplois du temps des formations diplômantes ;
-

- ne conditionnent pas l'obtention du diplôme national préparé ;
- font l'objet d'une inscription spécifique.

Pour les étudiants inscrits dans un diplôme national de grade licence ou de master, ces formations sont organisées au titre de l'article L.613-2 du Code de l'éducation. Les tarifs d'inscription afférents sont fixés par le conseil d'administration de l'établissement conformément à l'article L.719-4 du Code de l'éducation.

Pour les personnes relevant de la formation professionnelle continue, ces formations constituent des actions de formation au sens de l'article L.6313-1 du Code du travail. Elles sont organisées conformément à l'article D.714-57 du Code de l'éducation et mises en œuvre selon les règles applicables à la formation professionnelle continue.

3) Public visé

Les formations « préparation aux concours » sont ouvertes :

- 1) Aux étudiants inscrits en grade Licence 3 (hors LPE) à l'Université de Rouen Normandie ou à l'Université Le Havre Normandie, à titre prioritaire ;
- 2) Aux étudiants inscrits dans une formation de Master à l'Université de Rouen Normandie ou à l'Université Le Havre Normandie ;
- 3) Aux personnes admises au titre de la formation professionnelle continue conformément aux dispositions du Code du travail et aux règles applicables à la formation professionnelle continue au sein de l'établissement, sous réserve d'être titulaires d'un grade de licence.

Peuvent notamment relever de cette catégorie :

- les salariés,
- les demandeurs d'emploi,
- les personnes engagées dans une démarche de reprise d'études, de reconversion, ou de développement professionnel ;
- Les étudiants inscrits en Licence 3 (hors LPE) ou en BUT 3 dans un autre établissement d'enseignement supérieur

Les étudiants inscrits dans un diplôme national à l'Université de Rouen Normandie et à l'Université Le Havre Normandie (grade licence ou master) suivent ces préparations à titre facultatif et indépendamment de leur inscription principale.

Les personnes relevant de la formation professionnelle continue sont inscrites par le Centre de Formation Continue et par Alternance dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables à la formation professionnelle continue.

4) Modalités de portage et de mise en œuvre

Les composantes porteuses assurent, en lien avec la direction de l'INSPE Normandie Rouen-Le Havre et la Présidence de l'établissement :

- L'identification des besoins,
-

- La conception pédagogique,
- La mise en œuvre des formations (sélection des candidats sur la plateforme eCandidat, planification des cours sur ADE, inscription des candidats relevant de la formation initiale ; tenue des feuilles de présence des étudiants en formation continue et communication des feuilles de présence au CFCA),
- Le pilotage académique des formations,
- La communication de l'offre, en coordination avec le CFCA.

Il est convenu que chaque concours correspond à une formation spécifique. Toutefois, des mutualisations sont possibles (ex : méthodologie, préparation à l'oral) sous réserve de compatibilité des calendriers.

5) Candidatures et inscriptions

Les modalités d'inscription diffèrent selon le statut du participant.

Pour les étudiants inscrits dans une formation de grade licence ou de master et relevant de la formation initiale, l'inscription à la préparation aux concours est facultative et distincte de l'inscription au diplôme national. Elle est réalisée par les scalarités des composantes porteuses des préparations aux concours.

Pour les personnes relevant de la formation professionnelle continue, l'inscription donne lieu à l'établissement d'un contrat ou d'une convention de formation conformément aux dispositions applicables à la formation professionnelle continue. La gestion administrative et financière est dans ce cas assurée par le Centre de Formation Continue et par Alternance.

La politique tarifaire est fixée par le conseil d'administration de l'établissement.

Les composantes porteuses peuvent, si elles le souhaitent, mettre en place une sélection des candidatures. Les critères de sélection sont définis préalablement à l'ouverture des candidatures et portés à la connaissance des candidats.

6) Seuil d'ouverture et capacités d'accueil

Chaque préparation aux concours est ouverte sous réserve :

- d'un effectif minimal de 10 inscrits ;
- pour la préparation au CAPEPS proposée au public relevant de la formation professionnelle continue, d'un effectif minimal spécifique de 18 inscrits ;
- du respect de la capacité maximale d'accueil fixée pour la formation concernée.

7) Dispositions financières

Les préparations aux concours constituent des formations distinctes des diplômes nationaux. À ce titre, elles donnent lieu à la perception de tarifs spécifiques fixés par le conseil d'administration de l'Université de Rouen Normandie.

Pour les étudiants inscrits dans un diplôme national de grade licence ou de master, les droits d'inscription sont perçus au titre d'une formation complémentaire de préparation aux concours organisée conformément à l'article L.613-2 du Code de l'éducation.

Les tarifs applicables tiennent compte de la situation des publics concernés, de leur mode d'inscription dans l'enseignement supérieur ainsi que des modalités de financement du dispositif de préparation aux concours. Les tarifs d'inscription applicables à la préparation aux concours sont alignés sur ceux d'une double inscription en licence ou en master, selon le niveau d'inscription de l'étudiant. Ils évoluent dans les mêmes conditions que les montants des droits de double inscription fixés par la réglementation nationale en vigueur.

Les préparations aux concours s'inscrivent dans la mission de formation, de réussite étudiante et d'accompagnement à l'insertion professionnelle portée par l'Université de Rouen Normandie. Afin de favoriser l'accès à ces préparations pour les étudiants inscrits dans les formations de grade licence ou de master, des tarifs alignés sur ceux d'une double inscription en licence ou en master, selon le niveau d'inscription de l'étudiant, sont appliqués aux étudiants régulièrement inscrits à l'Université de Rouen Normandie ou à l'Université Le Havre Normandie.

Les autres publics acquittent le tarif fixé annuellement par le conseil d'administration.

Les étudiants bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux du CROUS sont exonérés des tarifs applicables aux préparations aux concours.

Pour les personnes relevant de la formation professionnelle continue, les sommes acquittées constituent des frais de formation professionnelle continue.

Public	Conditions d'accès	Contenu pédagogique	Tarifs non boursiers	Tarif Boursier
Étudiants inscrits en grade Licence 3¹ (première inscription)	Étudiants inscrits en licence 3	CAPES/CAPEPS : 72h (présentiel/distanciel) sauf Philosophie (40h présentiel) CRPE : 40h distanciel - 60h présentiel - 3h épreuves blanches	118 €	0€
Étudiants inscrits en Master² (première inscription)	Étudiants de master demandant l'offre complète	CAPES/CAPEPS : 72h (présentiel/distanciel) sauf Philosophie (40h présentiel) CRPE : 40h distanciel - 60h présentiel - 3h épreuves blanches	166 €	0€
Personnes relevant de la formation professionnelle continue et public ne bénéficiant pas du tarif préférentiel financé par l'URN	Être titulaire d'un grade licence. Personnes relevant de la formation professionnelle continue ; étudiants inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur ; personnes titulaires d'un grade de licence non inscrites dans une formation de master ; étudiants ayant déjà bénéficié du tarif préférentiel au cours du cycle d'études concerné.	CAPES : 72h (présentiel/distanciel) sauf Philosophie (40h présentiel) CAPEPS : 100h (groupe dédié FC + seuil d'ouverture spécifique) CRPE : 40h distanciel - 60h présentiel - 3h épreuves blanches	1200 €	

Les participants s'acquittent de ces frais de formation :

- À titre individuel,
- Ou via un tiers financeur (s'agissant des personnes relevant de la formation professionnelle continue).

Les frais acquittés couvrent l'ensemble du dispositif de préparation au concours.

Ce dispositif comprend :

- une préparation aux épreuves d'admissibilité ouverte à l'ensemble des inscrits ;
- une préparation aux épreuves d'admission réservée aux candidats déclarés admissibles.

L'accès à la préparation aux épreuves d'admission ne donne lieu à aucune facturation complémentaire.

¹ L'accès à ce tarif est limité à une seule inscription par étudiant au cours de son cursus de grade licence. Toute nouvelle inscription à une préparation aux concours, y compris en cas de redoublement ou de réinscription dans le même niveau d'études, donne lieu à l'application du tarif de droit commun fixé à 1 200 €.

² L'accès à ce tarif est limité à une seule inscription par étudiant au cours de son cursus de master. Toute nouvelle inscription à une préparation aux concours, y compris en cas de redoublement ou de réinscription dans le même niveau d'études, donne lieu à l'application du tarif de droit commun fixé à 1 200 €.

Annexe : liste des préparations aux concours proposées

Préparations aux concours	Capacités d'accueil
Préparation au concours de recrutement de Professeurs des Écoles	180
Préparation au concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive. (CAPEPS)	72
Préparation au concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive. (CAPEPS) – groupe dédié au public la formation continue	36
Préparations au concours du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré (CAPES) Préparations proposées dans les sections suivantes : - Espagnol - Anglais - Histoire-Géographie - Lettres modernes - Mathématiques - Éducation musicale et chant choral - Philosophie - Physique-Chimie - Sciences de la Vie et de la Terre - Conseillers Principaux d'Éducation	36 dans chaque CAPES